

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple- Un But- Une Foi

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION NATIONALE DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES

RAPPORT ANNUEL 2013



Janvier 2013

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
TABLEAU DES ANNEXES.....	5
ABREVIATIONS.....	6
INTRODUCTION.....	8
I. ADMINISTRATION ET FINANCES	10
1.1. Organisation du Service	10
1.2. Ressources humaines	11
1.2.1. Effectif du personnel	11
1.2.2. Evolution du personnel au cours des dernières années	12
1.3. Infrastructures, logistiques et équipements.....	20
1.3.1. Situation des bâtiments.....	20
1.3.2. Moyens logistiques.....	20
1.3.3. Situation des matériels et équipements divers.....	21
1.4. Ressources financières	21
1.4.1. Etat d'exécution du budget de fonctionnement :.....	21
1.4.2. Autres ressources.....	21
II. FILIERES DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	22
2.1. Effectifs du cheptel	22
2.2. Filière bétail viande	24
2.2.1. Infrastructures de transformation	24
INFRASTRUCTURE	24
2.2.2. Production contrôlée de viande	24
2.2.3. Appui à la résilience des couches vulnérables	28
2.2.4. Suivi des unités de productions d'aliment bétail.....	28
2.2.5. Amélioration génétique	29
2.2.6. Commercialisation du bétail et de la volaille.....	29
2.3. Filière cuirs et peaux	40
2.3.1. Production contrôlée de cuirs et peaux.....	40
2.3.2. Unités de transformation	40
2.3.3. Prix moyens des cuirs et peaux	42
2.3.4. Exportations contrôlées des cuirs et peaux (Unités : Nbre et kg)	42
2.4. Filière lait.....	44
2.4.1. Production de lait	44
2.4.2. La collecte du lait cru local	47
2.4.3. Transformation	48
2.5. Filière avicole	49
2.5.1. Effectifs des volailles.	49
2.5.2. Production d'œufs	50
2.5.3. Production de chair.....	50
2.5.4. Expérimentation en milieu paysan	50
2.6. Autres filières.....	51
2.6.1. La cuniculture.....	51
2.6.2. L'apiculture	51
III. AMENAGEMENT ET HYDRAULIQUE PASTORALE	53
3.1. Suivi des ressources pastorales	53
3.1.1. Etat des pâturages :.....	53
3.1.2. Alimentation du bétail :.....	54
3.1.3. Etat des points d'eau et Conditions d'abreuvement.....	56
3.1.4. Mouvement des animaux et conflits pastoraux	56

3.2.	Aménagements, équipements et hydraulique pastoraux.....	56
IV.	FORMATION, DOCUMENTATION ET COMMUNICATION	57
4.1	Formation	57
4.1.1.	Formation des agents.....	57
4.1.2.	Formation des professionnels.....	57
4.1.3.	Visites d'échange	58
4.2	Documentation	58
4.3	Information –Communication.....	59
4.3.1.	Production de rapports	59
4.3.2.	Connexion Internet	59
4.3.3.	Activités médiatiques	59
4.3.4.	Concertations et réunions	59
V.	SUPERVISION- SUIVI- EVALUATION.....	60
5.1.	Missions de suivi.....	60
5.2.	Participation à l'enquête Agricole de Conjoncture	60
5.2.1.	Données sur l'élevage des exploitations agricoles.....	60
5.2.2.	Abattages dans les exploitations agricoles	62
5.3.	Projets et programmes rattachés.....	62
5.3.1.	Brève présentation des projets et programmes rattachés :	62
5.3.2.	Synthèse des Activités des Projets et programmes	75
VI.	LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2014	77
	CONCLUSION	78
	ANNEXES.....	79
	SIKASSO	113

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Structures opérationnelles de la DNPIA.....	11
Tableau 2. Pourcentage de dotation par rapport aux cadres organiques.....	14
Tableau 3. Besoins en personnel par structure et par catégorie.....	14
Tableau 4. Situation du personnel technique au 31/12/2013.....	16
Tableau 5. Situation du personnel d'appui au 31/12/2013.....	16
Tableau 6 Mouvement du personnel.....	20
Tableau 7. Etat d'exécution du crédit de fonctionnement.....	21
Tableau 8. L'évolution des effectifs du cheptel des dix dernières années.....	22
Tableau 9. Effectifs du cheptel par espèce et par région.....	23
Tableau 10. Importance relative des régions en possession des effectifs (%).....	23
Tableau 11. Infrastructures de production, de transformation, de commercialisation et de conservation/ stockage des produits animaux.....	24
Tableau 12. Statistiques régionales d'abattage au cours de l'année.....	26
Tableau 13. Statistiques des abattages contrôlés dans le District de Bamako.....	26
Tableau 14. Prêt embouche sur fonds MEE.....	27
Tableau 15. Unités de productions d'aliment bétail.....	28
Tableau 16. Synthèse des approvisionnements des marchés à bétail suivis au cours de l'année.....	31
Tableau 17. Prix moyens des animaux vendus par espèce et par région.....	33
Tableau 18. Exportations contrôlées d'animaux vivants par région et par espèce.....	35
Tableau 19. Destination des Animaux Exportés.....	39
Tableau 20. Production des cuirs et peaux.....	40
Tableau 21. Quantité de peaux ovines et caprines tannées en wet blue en 2013 (pièces) ...	41
Tableau 22. Prix moyens de rétrocession des cuirs et peaux par pièce.....	42
Tableau 23. Exportations contrôlées des cuirs et peaux par région.....	43
Tableau 24. Quantités de cuirs et peaux exportés selon les pays de destination.....	43
Tableau 25. Paramètres de production des espèces animales.....	44
Tableau 26. Effectifs des lactantes par espèces et par région.....	45
Tableau 27. Production annuelle moyenne de lait par espèces.....	45
Tableau 28. Disponible laitier estimé (en litres).....	46
Tableau 29. Situation des points de collecte de lait.....	47
Tableau 30. Production d'œufs et de poulets de chair par région.....	49
Tableau 31. Récapitulatif des sujets placés par région en 2011.....	51
Tableau 32. Fonds documentaires du service central de la DNPIA.....	58
Tableau 33. Concertations et réunions.....	59
Tableau 34. Répartition (en %) des effectifs du cheptel des exploitations agricoles traditionnelles selon la région, et les espèces.....	61
Tableau 35. Effectif moyen de cheptel bovin par exploitation.....	61

TABLEAU DES ANNEXES

Annexe 1. Evolution des exportations contrôlées d'animaux vivants au cours de l'année.....	80
Annexe 2. Evolution des exportations contrôlées de cuirs et peaux au cours de l'année.....	81
Annexe 3. Production de Cuirs et Peaux dans les localités couvertes par le PACP.....	82
Annexe 4. Collecte mensuelle des cuirs et peaux (pièces).....	83
Annexe 5. Situation des organisations professionnelles de la filière bétail viande	84
Annexe 6. Situation des organisations professionnelles de la filière lait	93
Annexe 7. Situation des organisations professionnelles de la filière cuirs et peaux.....	95
Annexe 8. Situation des organisations professionnelles de la filière avicole.....	95
Annexe 9. Situation des organisations professionnelles de la filière apicole	98
Annexe 10. Quantités de lait frais collecté dans les principaux centres	99
Annexe 11. Liste des huileries disposant d'équipement appropriés de raffinage d'huile à base de graine de coton.....	100
Annexe 12. Unités de transformation du lait	103
Annexe 13. Situation biomasse des pâturages naturels à la date du 31 octobre 2013	104
Annexe 14. Rappel des pluviosités annuelles 2013, 2012, 2011 et 2010 (en mm)	107
Annexe 15. Situation des bâtiments	109
Annexe 16. Situation des véhicules et autres moyens logistiques	111
Annexe 17. Situation des matériels et équipements au niveau de la DNPIA et des DRPIA	113
Annexe 18. Situation des matériels et équipements au niveau de la DNPIA et des DRPIA (Suite)	114

ABREVIATIONS

ABH :	Aliment Bétail HUICOMA
AGETIER	Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Equipements Ruraux
ABN	Autorité Bassin du Niger
ALG	Autorité de Développement Intégré de la région du Liptako- Gourma
APEJ	Agence Pour l'Emploi des Jeunes
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
CIATE	Centre d'Insémination Artificielle et de Transplantation Embryonnaire
CPS-SDR	Cellule de planification et de Statistique du Secteur du Secteur du Développement rural,
CCMD/BRE	Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique de Madina Diassa
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CTC	Comité Technique de Coordination, de prévention et de lutte contre la grippe aviaire
CNRA	Comité National de la Recherche Agricole
DDRK	Développement Durable de la Région de Kidal
DGPC	Direction Générale de la Protection Civile
DNCC	Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
DNCN	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
DNP	Direction Nationale de la Pêche
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNPIA	Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
DNSV	Direction Nationale des Services Vétérinaires
DRPIA :	Direction Régionale des Productions et des Industries Animales
ECIBEV :	Etablissement de Crédit et d'Investissement pour le bétail et la Viande
GAM :	Général Alimentaire Malienne
GDT	Gestion Durable des Terres
GTPA :	Groupe de Travail Pluridisciplinaire d'Assistance Agro Hydro Météorologique
GES :	Gaz à effet de serre
IAHP :	Influenza Aviaire Hautement Pathogène
ICD	Initiative Commune de Développement
ID Sahel	Ingénierie pour le Développement au Sahel
LCV	Laboratoire Central Vétérinaire
LMIS	Livestock Market Information System
MEE	Ministère de l'Elevage et de l'Environnement
MEP	Ministère de l'Elevage et de la Pêche
MS	Matière Sèche
ND	Non disponible
OMBEVI	Office Malien du Bétail et de la Viande
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OMA	Observatoire des Marchés Agricoles
ORTM	Office des Radios et Télévisions du Mali
OHVN	Office de la Haute Vallée du Niger
OPV	Office de la Protection des Végétaux
PAACV-Tonka	Projet d'Appui à l'Amélioration des Conditions de Vie des pauvres et des Couches Vulnérables dans la zone lacustre de Tonka
PACP	Projet Régional d'Amélioration de la Qualité des Cuirs et Peaux dans les Pays de l'Afrique de l'Ouest
PADENEM	Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Nord Est du Mali

PACT	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales
PADEPA-KS	Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la Zone de Kayes Sud
PASAM	Projet d'Appui au Secteur Agricole au Mali
PAFLAPUM	Projet d'Appui à la Filère lait Péri-urbaine
PAPAM	Programme d'Appui à la Productivité Agricole au Mali
PASMZAM	Projet d'Appui à la Sélection et à la Multiplication du Zébu Azawak à Ménaka
PCDA	Programme Compétitivité et Diversification Agricoles
PDAM	Projet de Développement de l'Aviculture au Mali
PDELG	Projet de Développement de l'Elevage dans la région du Liptako-Gourma
PDREGDE	Projet de Développement des Ressources en Eau et Gestion Durable des Ecosystèmes
PDI-BS	Projet de Développement Intégré du Bassin du Bani et de Sélingué
PSTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRODEL-K	Projet de Développement de l'Elevage à Koulikoro, Kita et Koumantou
PADESO	Projet d'Appui au Développement Durable de l'élevage au Sahel Occidental
PQAP	Programme Quinquennal d'Aménagements pastoraux
PRODEVALAIT	Projet de Développement et de Valorisation du Lait cru local
PRODEZEM	Projet d'Appui au Développement de l'Elevage du Zébu Maure dans le cercle de Nara
PROGEBE	Projet de Gestion durable du Bétail Endémique
PROVALE	Projet de Valorisation des filières d'élevage
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTSPA	Projet de Transformation des Sous Produits d'Abattage
RCI	République de Côte d'Ivoire
RIM	République Islamique de Mauritanie
RDC	République Démocratique du Congo
SAP	Système d'Alerte Précoce
SIPSA	Système d'Information sur le Pastoralisme au Sahel
SLPIA	Service Local des Productions et des Industries Animales
SDSU :	South Dakota State University
SOLAIMA	Société des Laiteries du Mali
UAPIA	Unité d'Appui aux Productions et aux Industries Animales
ULB	Union Laitière de Bamako
USAID	Agence américaine pour le développement international
WAAPP	West African Agriculture Production and Productivity
ZE :	Zone d'Etude

INTRODUCTION

Pratiqué par au moins 80% de la population rurale, l'élevage occupe une place de choix dans l'économie du Mali. Il constitue la principale source de revenus pour plus de 30% de la population du pays et l'activité dominante pour les populations des régions de Tombouctou, Gao et Kidal. Sa contribution au PIB tourne autour de 10 %, mais le test de terrain du guide méthodologique de la Plateforme ALive, mené en 2009, l'estime à près de 20%.

Source de produits multiples et variés destinés à la consommation humaine et à divers autres usages de l'homme, le bétail est un puissant outil de développement offrant de multiples perspectives de création de valeur ajoutée et d'emplois, donc de revenus.

La Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA) est une des quatre (4) structures centrales du Ministère de l'Élevage et de la Pêche.

Service public créé par la loi n°05-008 du 11 Février 2005, la DNPIA a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans les domaines des productions animales et de la valorisation des produits et des sous produits animaux et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre. Son objectif est d'améliorer les productions animales par l'amélioration des conditions d'élevage.

La campagne agropastorale 2013-2014 a été caractérisée par un démarrage tardif et dans un contexte socio- économique marqué par les effets de la crise sécuritaire de 2012. L'installation tardive de l'hivernage et l'arrêt précoce des pluies dans plusieurs localités du pays ont occasionné par endroits des poches de sécheresse et plusieurs localités vulnérables avec un déficit fourrager plus ou moins important suivant les zones.

La situation a été plus prononcée dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal et une partie de la région de Mopti, où les systèmes pastoraux traditionnels ont connu beaucoup de perturbations à cause de la restriction de l'amplitude de la transhumance due à la situation sécuritaire.

Ces événements du nord ont entraîné aussi des mouvements inhabituels avec des séjours prolongés de troupeaux au niveau des bourgoutières. De fortes concentrations des animaux ont été aussi signalées dans la zone de l'Office du Niger et dans le Sahel Occidental.

Sur les marchés d'approvisionnement, l'offre en animaux de boucherie n'a pas connu de changement important excepté pour les camelins et la volaille. Par contre, une certaine instabilité, voire une augmentation du prix des animaux et de la viande ont été constatées dans le District de Bamako et dans les capitales régionales.

Au plan socio-économique, la situation reste encore marquée par les conséquences de la crise sécuritaire de 2012. Le retour des PTF avec la reprise des financements publics et privés intervient dans un contexte où la volonté politique se manifeste pour faire de l'élevage un secteur émergent, orienté vers le marché. Cette nouvelle dynamique symbolise la vision de changement du Gouvernement pour l'émergence de pôles de compétitivités et exige des acteurs de passer d'un sous secteur uniquement de subsistance à un secteur orienté vers le marché plus compétitif, capable de créer plus d'emplois et de richesse pour l'économie nationale.

Au plan technique, l'élaboration d'un plan de campagne agricole 2014-2015 avec de fortes implications des productions animales à travers la subvention en intrants d'élevage, est un pas important vers l'intensification de nos systèmes de production. De même, le renforcement du programme d'insémination artificielle et son opérationnalisation à une plus grande échelle seront des axes importants de ce plan de campagne agricole.

Il permettra de booster les productions animales, de renforcer les capacités de production des professionnels désireux de s'investir dans des systèmes d'intensification et d'augmenter l'offre en produits animaux.

C'est dans ce contexte que la DNPIA et les projets et programmes rattachés qui contribuent à l'atteinte de ses objectifs de production seront amenés à recentrer leurs activités autour des actions prioritaires telles que définies dans le document du plan de campagne 2014-2015 et en harmonie avec les objectifs de réduction de pauvreté définis dans le « Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté CSCR 2012-2017 ».

Le présent rapport fait la synthèse des activités conduites et des résultats acquis en 2013 par la DNPIA, ses services déconcentrés et les projets et programmes relevant de sa tutelle. Il est structuré en six (6) chapitres : Administration et Finances (Chap. I), Filières des Productions Animales (Chap.II), Aménagement et Hydraulique Pastorales (Chap.III), Formation, Documentation et Communication (Chap.IV), Supervision-Suivi-Evaluation (Chap.V) et les Perspectives pour l'Année 2014 (Chap.VI). Des Annexes donnent plus de détails sur le contenu de certains chapitres.

I. ADMINISTRATION ET FINANCES

1.1. Organisation du Service

La Loi N° 05-008 du 11 février 2005 et le Décret N°O9-260 /P-RM du 2 juin 2009, créent et organisent la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA) en un service central et des services déconcentrés régionaux et subrégionaux.

Le service central comprend :

- ❖ deux bureaux en staff :
 - le Bureau des statistiques et suivi-évaluation ;
 - le Bureau d'accueil et d'orientation des usagers
- ❖ quatre divisions:
 - la Division Filières des Productions Animales ;
 - la Division Industries Animales ;
 - la Division Aménagement et Hydraulique Pastoraux et ;
 - la Division Formation et Documentation.

Les services régionaux et subrégionaux comprennent :

- 9 Directions Régionales des Productions et des Industries Animales (DRPIA) au niveau des chefs lieux de régions et du District de Bamako ;
- 47 Services Locaux des Productions et des Industries Animales (SLPIA) fonctionnels au niveau des cercles ;
- 114 Unités d'Appui aux Productions et aux Industries Animales (UAPIA) fonctionnelles au niveau des communes ou groupes de communes.

La DNPIA compte aussi des projets et programmes rattachés qui concourent à la réalisation de sa mission. Ce sont :

- Le Programme d'Appui au Développement Durable de l'Élevage dans le Sahel Occidental (PADESO) ;
- le Projet d'appui au développement de l'élevage au nord est du Mali phase II (PADENEM) ;
- le Projet d'appui à la sélection et à la multiplication du zébu Azawak au Mali (PASMZAM) ;
- le Projet d'appui à l'amélioration des conditions de vie des pauvres et des couches vulnérables (PAACV-Tonka) ;
- le Projet de développement de l'élevage dans la région du Liptako Gourma (PDELG) ;
- l'Agence d'exécution du Projet régional d'amélioration de la qualité des cuirs et peaux (PACP) ;
- le Programme de Développement Intégré pour la réduction de la Pauvreté en Zone ONDY (PDIRP/ONDY) Yanfolila, transformé courant 2013 en Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique de Madina Diassa (Yanfolila) CCMD/BRE
- le Projet de Développement de l'Aviculture au Mali (PDAM) ;
- le Projet Régional de Gestion Durable du Bétail Ruminant Endémique en Afrique de l'Ouest (PROGEBE) ;
- le Projet de Transformation des Sous produits d'Abattage (PTSPA) ;

- le Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la Zone de Kayes Sud (PADEPA-KS) ;
- le Projet de Développement et de Valorisation du Lait Cru Local (PRODEVALAIT).
- Projet d'Appui au Développement de l'Elevage du Zébu Maure dans le cercle de Nara (PODEZEM).

Les programmes que la DNPIA exécute en partage avec d'autres structures du développement rural sont : le Programme d'Appui au Secteur Agricole au Mali (PASAM) dans la Région de Mopti , le Programme Compétitivité et Diversification Agricoles (PCDA), le Programme d'Accroissement de la Productivité Agricole (PAPAM), le Projet de Développement des Ressources en Eau et Gestion Durable des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger (PDREGDE/ABN), le projet Livestock Market Information System (LMIS) et le projet Elevage Comme Moyen de Subsistance (EMS).

La situation organisationnelle et l'état de fonctionnalité des structures déconcentrées sont résumés dans le tableau 1. Si la structure est pleinement opérationnelle aux niveaux central et régional, il n'en est pas de même pour certains services communaux et intercommunaux où 114 unités d'appui sur 181 prévues sont fonctionnelles, soit 63%. Ceci constitue un handicap évident pour le suivi et l'exécution des activités d'appui conseil à la base et de collecte des données.

Tableau 1. Structures opérationnelles de la DNPIA

REGIONS	Nbre de DRPIA ¹	Nbre de SLPIA ²	Nbre de UAPIA ³		
			Prévisions	Fonctionnels	Ecart (%)
Kayes	1	7	31	18	-41,94
Koulikoro	1	7	32	26	-18,75
Sikasso	1	7	37	23	-37,84
Ségou	1	7	35	27	-22,86
Mopti	1	8	21	11	-47,62
Tombouctou	1	5	13	7	-46,15
Gao	1	4	10	2	-80,00
Kidal	1	2	2	0	-100,00
Bamako District	1	0	0	0	0
TOTAL	9	47	181	114	-37,02

¹ Direction Régionale des Productions et des Industries Animales

² Services Locaux des Productions et des Industries Animales

³ Unités d'Appui aux Productions et aux Industries Animales

1.2. Ressources humaines

1.2.1. Effectif du personnel

L'effectif du personnel de la DNPIA et de ses démembrements au 31 Décembre 2013 est de **455 agents**, toutes catégories confondues (tableaux 2, 3 et 4).

La répartition du personnel par catégorie est la suivante :

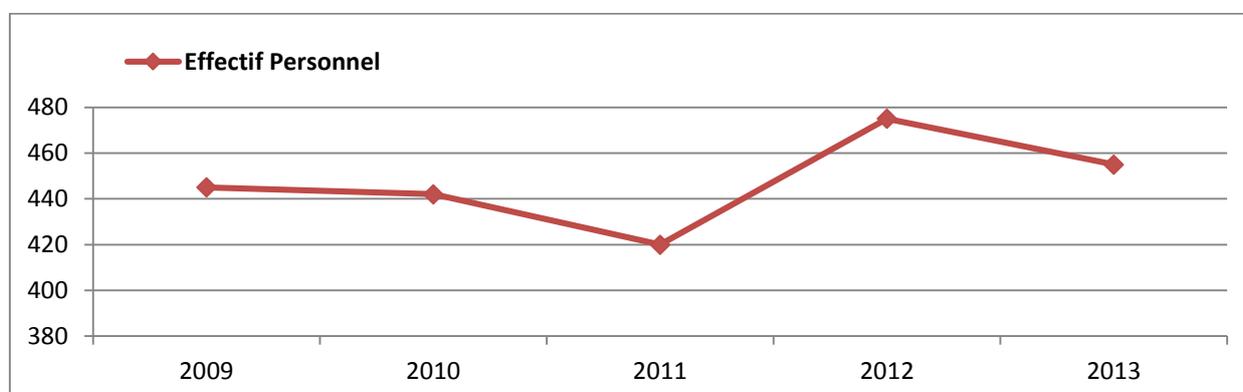
- ❖ "A" : 109 agents, soit 23,96% ;
- ❖ "B" : 183 agents, soit 40,22% ;
- ❖ "C" : 89agents, soit 18,24 % et ;
- ❖ " Conventionnaires et autre personnel d'appui" :80 agents, soit 17,58

La répartition (en %) du personnel par profil est la suivante :

Elevage	73,63
Agriculture :	0,88
Sociologues :	0,66
Administrateur des Actions Sociales	0,66
Administrateur Ressources Humaines	0,22
Chauffeur	4,40
Secrétaires	5,05
comptables	2,64
Encadreurs ruraux	0,66
Autres	11,20

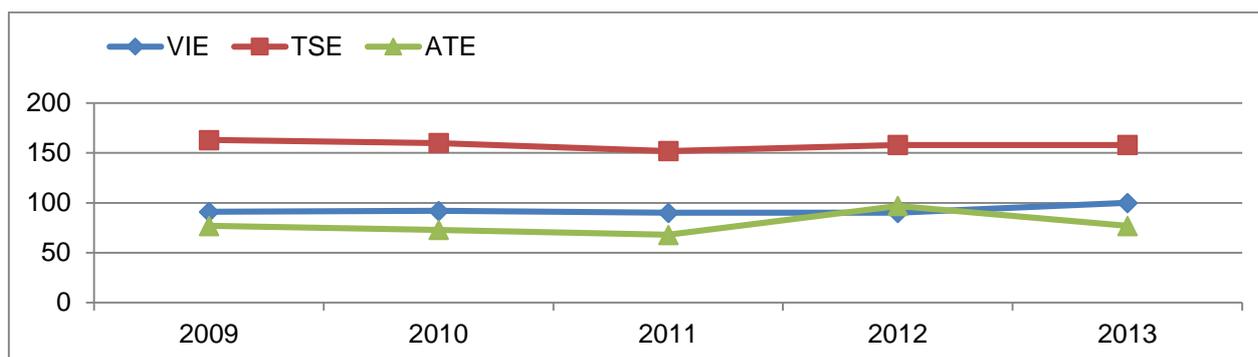
1.2.2. Evolution du personnel au cours des dernières années

L'effectif total de personnel affecté à la Structure décroît d'année en année jusqu'en 2011 comme illustré dans le graphique 1. Au-delà des départs pour limite d'âge, les affectations diverses d'agents en direction des autres directions nationales ont créé un déséquilibre entre le personnel technique disponible et les besoins réels de la DNPIA. De 2009 à 2011, le personnel affecté à la Structure a subi une diminution de près de 5,61% par an rendant difficile l'exécution des activités de collecte et de production des données statistiques et d'information sur le terrain. A la faveur des recrutements de 2011, l'effectif global du personnel a enregistré une augmentation sensible en 2012. Les besoins en personnel technique sont importants à certains égards à cause du fait que les divers recrutements ont concerné principalement le personnel d'appui ou des conventionnaires et sont de ce fait loin de resorber le déficit entre le personnel technique disponible et les besoins réels du service.



Graph 1. Evolution globale du personnel au cours des 5 dernières années

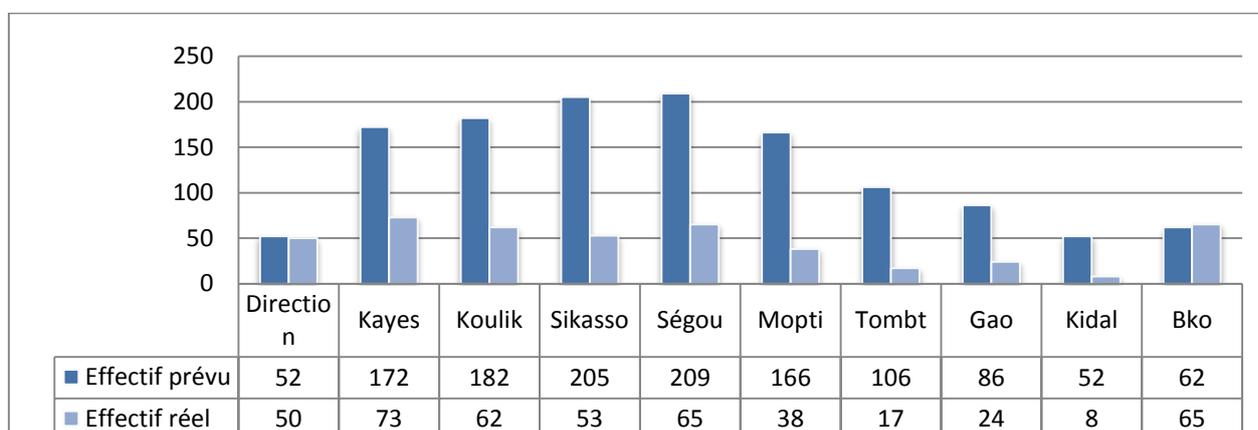
L'évolution du personnel technique suit aussi cette tendance générale à la baisse. Mais, elle est plus marquée chez les agents techniques et les techniciens supérieurs dont une grande partie a bénéficié de formation spécialisée en vulgarisation agricole (Graphique 2).



Graph 2. Evolution du personnel technique au cours des 5 dernières années

De façon globale, le personnel, au regard des cadres organiques de la DNPIA et de ses structures déconcentrées adoptés en 2009, est encore insuffisant et inégalement reparté dans la plupart des cas comme illustré dans le Graphique 3.

Le déficit global en personnel technique d'encadrement et personnel de soutien est de -63,24%. Il est plus marqué à Kidal avec (- 84,62%) et moins perceptible au niveau central et du district de Bamako. Il convient de préciser que 37,25 % de l'effectif du personnel au niveau national sont constitués par le personnel d'appui.



Graph 3. Dotation en personnel des structures par rapport aux cadres organiques

Pour palier l'insuffisance notoire en personnel technique, des agents provenant de l'APEJ ou d'un recrutement spécial dans la Fonction Publique ont été reçus. Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'Appui au Secteur Agricole de Mali (PASAM) trois(03) animateurs de profil élevage sont recrutés à Mopti. Le pourcentage de dotation des cadres organiques (tableau 2) est de 36,76% pour tout le service.

Tableau 2. Pourcentage de dotation par rapport aux cadres organiques

STRUCTURES	EFFECTIFS PREVUS	EFFECTIFS REELS	(%)
DNPIA	52	50	96,15
Kayes	172	73	42,44
Koulikoro	182	62	34,07
Sikasso	205	53	25,85
Ségou	209	65	31,10
Mopti	166	38	22,89
Tombouctou	106	17	16,04
Gao	86	24	27,91
Kidal	52	8	15,38
Bamako	62	65	104,84
TOTAL	1 292	455	35,22

Mais cette repartition ne reflète pas pas les besoins réels réels, car par exemple pour la Direction centrale et le District de Bamako, il y a plus de cadres administratifs que de techniques.

1.2.3. Besoins en personnel

Les besoins en personnel technique et agents de soutien exprimés dans le tableau 3 sont importants et varient selon les régions.

Tableau 3. Besoins en personnel par structure et par catégorie

Structures	VIE	TSE	ATE	Adjoint d'Administration	Contrôleur du trésor	Agents de Saisie	Chauffeur	Gardien	Planton	Manceuvres	Autres agents de soutien	Total
DNPIA	2											2
Kayes	9	16	17	3			3	4				52
Koulikoro	16	10	12	3			2	1		1	22	67
Sikasso	8	25	19	6			6	8	1			73
Segou	8	22	16	1	1		8	7	2	1		66
Mopti	16	14	19	1		1				32		83
Tombtou	32	18	23	2	1			1	2	2		81
Gao	12	28	22	5			2	5				74
Kidal	12	15	19	5			5	2	1	2	23	84
Bamako	4	12	15	3			1	1	2			38
Total	119	160	162	29	2	1	27	29	8	38	45	620

ORGANIGRAMME DE LA DNPIA

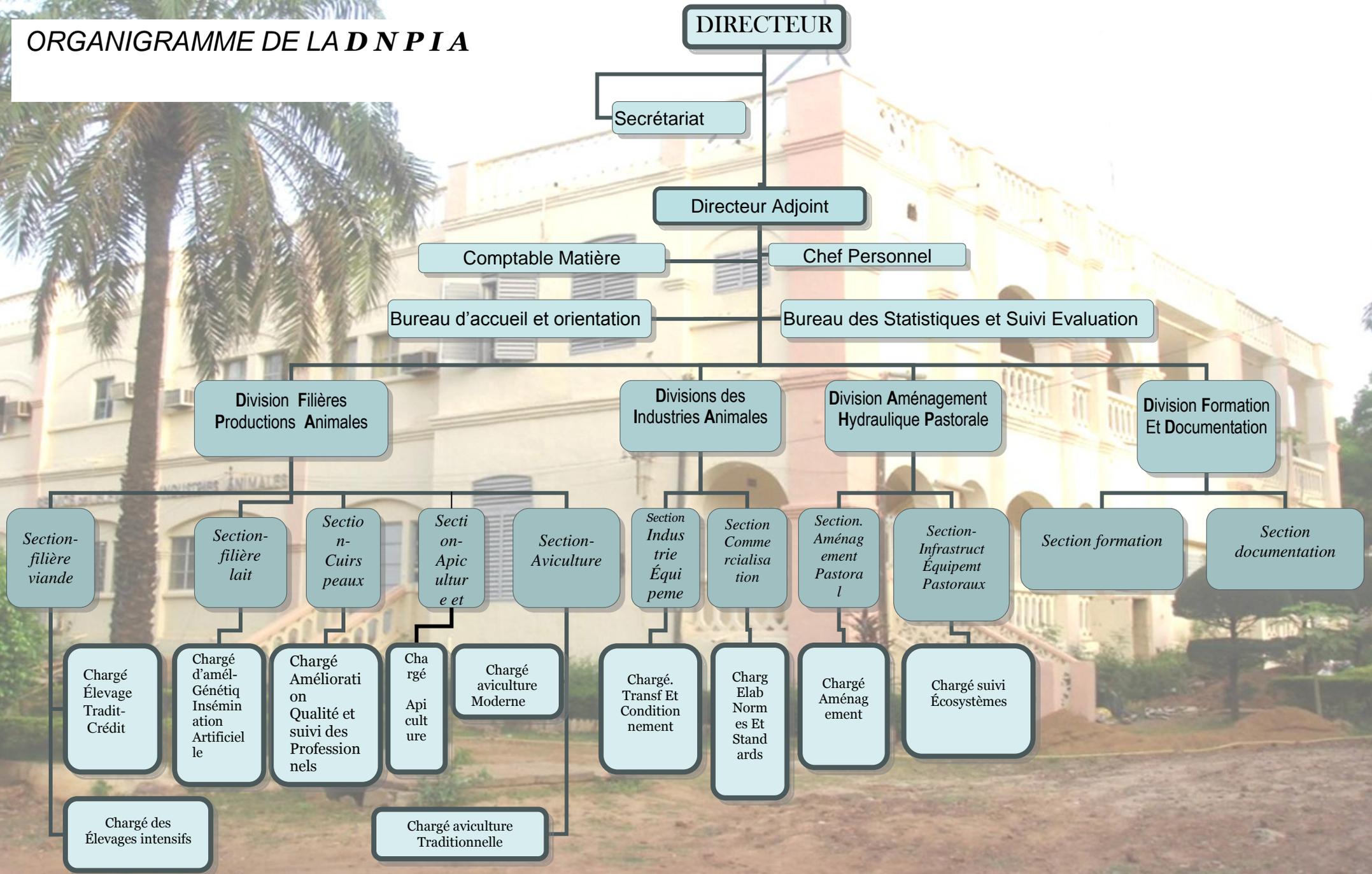


Tableau 4. Situation du personnel technique au 31/12/2013

CORPS	DNPIA	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMA KO	TOTAL
Vétérinaires et Ingénieurs d'Elevage	26	13	11	10	12	9	4	6	4	5	100
Ingénieur d'Agriculture et de Génie Rural	0	1				1					2
Sociologues	1					2					3
Administrateur des Actions Sociales	0									3	3
Juristes	0										0
Techniciens Supérieur d'Elevage	1	21	25	31	29	13	7	9	1	21	158
Technicien Supérieur d'Agriculture et de Génie Rural	0				1					1	2
Technicien des Affaires Sociales	0				0					1	1
Agent Technique d'Elevage	0	19	16	4	11	6	4	6	1	10	77
TOTAL	28	54	52	45	53	31	15	21	6	41	346

Tableau 5. Situation du personnel d'appui au 31/12/2013

CORPS	DNPIA	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMA KO	TOTAL
Comtrôleur des finances	1		1							3	5
Secrétaire d'Administration				1						3	4
Administrateur Ressources Humaines	1										1
Assistant Administratif											0
Attaché d'Administration	3			1		1				2	7
Adjoint d'Administration	2	7	3	2				1		1	12
Contrôleur de trésor	1										1
Adjoint de finances	1			2		3					6
Chauffeur	3	7	1	2		1	1	2	2	1	20
Gardien	0	5					1			1	7
Manœuvre										1	1
Planton	1					0				0	1
Aide documentaliste	1									1	2
Encadreurs ruraux	0		2			1					3
Animatrice Socio culturelle	0										0
Agents de collectivité (Conseil de cercle	0										0
Conventionnaires et contractuels	8		6		12	1				12	39
TOTAL	22	19	10	8	12	7	2	3	2	24	109

1.2.4. Mouvement du personnel

Il a été enregistré dix (10) arrivées, un (01) départ vers d'autres structures, quatre (04) décès et dix neuf (18) admis à faire valoir leur droit à la retraite.

❖ Arrivées

La DNPIA a enregistré dix (10) arrivées dont cinq à la Direction Centrale. Il s'agit de :

- Salifou **COULIBALY**, N°Mle 0104-669-S, Vétérinaire et Ingénieur d'Élevage précédemment en service à la DRPIA de Kayes est muté à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales, suivant Décision N°2013-0259/MDCEPSA-DRH/SDR du 20 novembre 2013 ;
- Salimata **TRAORE**, N° Mle 01143-291-F, Aide –documentaliste de la catégorie « D » 1^{er} échelon, mis à la disposition du Ministre délégué auprès du Ministre du Développement rural chargé de l'élevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire, est affectée à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales, suivant Décision N°2013-0257189/ MDCEPSA-DRH/SDR du 19 novembre 2013;
- Lassina **DIALLO**, N° Mle 0115-965-D, Vétérinaire et Ingénieur d'Élevage, 3^{ème} Classe, 6^{ème} Echelon, Tiéfolo **COULIBALY**, N° Mle 0109-433-F, Vétérinaire et Ingénieur d'Élevage, 2^{ème} Classe, 2^{ème} Echelon, précédemment en service à la Direction Nationale des Services Vétérinaires sont mutés à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales, suivant Décision N°2013-0218/ MDCEPSA-DRH/SDR du 18 octobre 2013;
- Tata **SOGORE**, N° Mle 0138-066-T, ATE, 3^{ème} Classe, 1^{er} échelon, mis à la disposition du MEP est affectée à la DRPIA de Koulikoro ;
- Youssouf **DIARRA**, N°Mle 341-82-T, Vétérinaire et Ingénieur d'Élevage, précédemment en service au projet de Développement Intégré pour la Réduction de la Pauvreté en Zone ONDY, est muté à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales, suivant Décision N°2013-0181/MDR-DRH/SDR du 25 septembre 2013 ;
- Yaya **BAGAYAKO**, N°Mle 0129-461-M, TSE, 3^{ème} Classe, 5^{ème} échelon, précédemment en service à la DRSV de Mopti, est affecté au projet Opération N'Dama de Yanfolila (ONDY), suivant Décision N°2013-00102/MEP-SG du 06 juin 2013 ;
- Cyr José Salomon **MAIGA**, N°Mle 0109-450-A, VIE, 3^{ème} Classe, 1^{er} échelon, précédemment en service à la DRPIA du district de Bamako, est affecté à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales, suivant Décision N°2013-0014/MEP-DFM du 31 janvier 2013 ;
- Aly Siné **COUMARE**, N°Mle 448.34N, VIE rappelé à l'activité et remis à la disposition du Ministre Délégué Chargé de l'Élevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire, est affecté à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales, suivant Décision N°2013-0283/014/ MDCEPSA-DRH/SDR du 03 décembre 2013 ;
- KONE Salimata **BERTHE** N°Mle 436 31 K, VIE, Classe exceptionnelle 3^{ème} échelon, précédemment en service à la CPS-SDR, est nommée Directrice Nationale Adjointe des Productions et des Industries Animales, suivant Arrêté N°2013-1913/MEP-SG du 09 mai 2013 ;

Au cours de l'année, vingt deux (22) fonctionnaires stagiaires (4 VIE, 3 IAGR, 10 TSE, 5 ATE), recrutés par la Fonction Publique et mis à la disposition du MEP ont été affectés dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti.

❖ Départs : Au cours de l'année, la DNPIA a enregistré certains départs :

✓ Vers d'autres Services :

- Bouréma **CISSE**, N°Mle 436 05 M, VIE, est nommé Directeur National Adjoint de la CPS-SDR suivant Arrêté N°2013-1078/MA-SG du 25 mars 2013 ;

- Tiékoura Koklon **COULIBALY**, N°Me 368-25D, VIE de Classe exceptionnelle 3^{ème} échelon, mis à la disposition du Ministère du Développement Rural, est affecté à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) suivant décision N° 2013-000499/MDR-DRH/SDR du 22 novembre 2013 ;

✓ A la retraite

Les 18 agents dont les noms suivent ont été admis à faire valoir leur droit à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2013 suivant Arrêté N°2013-4671/MFP-DNFPP- du 19 novembre 2013 :

- Mariam **KONATE**, N° Mle 49383V, Adjoint d'Administration, 1^{ère} Classe, 3^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales ;
- Saidou **OUATTARA**, N° Mle 4100720E, ATE, 3^{ème} Classe, 2^{ème} Echelon, précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Kayes;
- Mahamadou **KANOUTE**, N° Mle 4100722G, ATE, 3^{ème} Classe, 2^{ème} Echelon, précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales du District de Bamako ;
- Galado **COULIBALY**, N° Mle 4100725K, ATE, 3^{ème} Classe, 2^{ème} Echelon, précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Ségou;
- Cheickna **DIARRA**, N° Mle 4100739B, ATE, 3^{ème} Classe, 2^{ème} Echelon, précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Kayes;
- Amadou **KONE**, N° Mle 46761, ATE de Classe Exceptionnelle 1^{er} Echelon précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Kayes;
- Mady **GASSAMA**, N° Mle 73568M, ATE, 1^{ère} Classe, 3^{ème} Echelon, précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Koulikoro ;
- Ousmane Ibrahima **TRAORE**, N° Mle 36610L, VIE de Classe Exceptionnelle 3^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales ;
- Hamady **SISSOKO**, N° Mle 34477M, VIE de Classe Exceptionnelle 3^{ème} Echelon précédemment en service au projet de développement de l'Aviculture du Mali (PDAM) ;
- Souleymane **FOFANA**, N° Mle 36805F, VIE de Classe Exceptionnelle 3^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales ;
- Idrissa **SANGARE**, N° Mle 43608J, VIE de Classe Exceptionnelle 3^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales du District de Bamako;
- Modibo **KONE**, N° Mle 31830J0100717B, TSE de Classe Exceptionnelle 3^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales ;
- Missa **BISSAN**, N° Mle 34542Y, TSE de Classe Exceptionnelle 3^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales du District de Bamako;
- Sékou Mohamed **DOUMBIA**, N° Mle 36545B, TSE de 2^{ème} Classe 4^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Koulikoro;
- Lassana **KONE**, N° Mle 36557P, TSE de 2^{ème} Classe 4^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Koulikoro;
- Seydou **TOGOLA**, N° Mle 36569D, TSE de Classe Exceptionnelle 1^{er} Echelon précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Ségou;
- Samady **DIAKITE**, N° Mle 36691D, TSE de Classe Exceptionnelle 3^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Nationale des Productions et des Industries

Animales ;

- Mamadou Bassiki **TRAORE**, N° Mle 36694G, TSE de Classe Exceptionnelle 3^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales .

❖ **Décès**

- Amadou MALLE, TSE, précédemment Chef UAPIA de Boura , décédé le 18 février 2013.
- Mohamed Intifaskiwene, TSE, précédemment Chef SLPIA de Bourem , décédé le 24 avril 2013,
- Alou Badara CISSE, VIE, précédemment Chef Section Apiculture, décédé le 22 octobre 2013,
- Tami Bagnan MAIGA, TSE, NMle 791 51-T

Le tableau 6 récapitule les arrivées et départs enregistrés à la DNPIA et ses structures déconcentrées au cours de l'année.

Tableau 6 Mouvement du personnel

Désignation	VIE	IAGR	TSE	ATE	Autres	Total
Arrivée	7		1	1	1	10
Départ	2					2
Admis à la Retraite	4		7	6	1	18
Décès	1		3			4

1.3. Infrastructures, logistiques et équipements

1.3.1. Situation des bâtiments

La situation des infrastructures abritant la DNPIA et ses services déconcentrés est donnée en Annexe15.

Il convient de noter que les bureaux et logements des SLPIA de Bafoulabé et de Kita, bien qu'affectés par des actes administratifs des préfets des localités concernées, sont encore occupés par les premiers utilisateurs des bâtiments. A Ségou, les SLPIA de San, Niono et Tominian ont été logés auprès des Secteurs de Développement Agricole. La DRPIA de Gao et les SLPIA de Gao et Bourem sont logés dans l'enceinte du PADENEM. Il n'existe pas de locaux pour les UAPIA. Avec l'occupation de ces localités par la MINUSMA, la DRPIA et le SLPIA de Gao sont provisoirement logés en ville.

Les bureaux des services déconcentrés des 3 régions du nord et du SLPIA de Douentza ont été entièrement dépourvus de tout équipement et fourniture de bureau par les assaillants.

1.3.2. Moyens logistiques

Le parc auto a été renforcé par l'acquisition de onze (11) nouveaux véhicules de marque « GREAT WALL » sur financement du PAPAM. Les desdits véhicules ont été répartis comme suit :

✓ DRPIA KAYES:	1	✓ DRPIA-MOPTI:	1
✓ DRPIA-SEGOU:	1	✓ PRODEVALAIT :	1
✓ DNPIA:	1	✓ DNPIA :	1
✓ DNPIA KOULIKORO:	1	✓ DRPIA SIKASSO :	1
✓ DRPIA-DISTRICT BKO :	1	✓ SLPIA KATI :	1
✓ DNPIA:	1		

Cette nouvelle dotation a permis de renforcer sensiblement les capacités d'intervention des agents à la base et de faciliter la collecte d'informations statistiques sur le terrain.

1.3.3. Situation des matériels et équipements divers

Des matériels informatiques et des équipements divers ont été acquis au courant de l'année grâce à l'appui du PAPAM. Il s'agit de: 2 imprimantes HP Laser jet Monoposte 2055, 1 Photocopieuse PF 2020 PHW 20832 CANON, 1 Mini camera: Toshiba CAMILEO X200, 1 Vidéo projecteur LED SVPL 22 sigmatek, 2 Ordinateurs PC réf: CZC 201 FJBZ2, Bureau ministre, 2 Fauteuils ministre, 3 Bureaux 1/2 ministre, 1 Bureau secrétaire Fauteuils1/2 ministre, 1 Fauteuil secrétaire, 6 Chaises visiteurs, 2 Bibliothèques rangement 3 battants, 1 Bibliothèque rangement 2 battants, 2 armoires en bois, 2 Armoires métalliques, 1. Table de conférence 30 places, 30 Chaises pour salle de conférence 2 Tableaux pad ex

La situation des matériels et équipements divers de la DNPIA et des services déconcentrés est donnée en Annexe17.

1.4. Ressources financières

1.4.1. Etat d'exécution du budget de fonctionnement :

Les ressources financières de la DNPIA proviennent essentiellement du budget d'état composé des crédits de fonctionnement et du budget spécial d'investissement (BSI). Les crédits de fonctionnement déjà très faibles au regard des missions d'encadrement et d'appui conseil dévolues à la DNPIA et à ses démembrements ont connu une diminution importante depuis 2009. (Tableau 7).

Tableau 7. Etat d'exécution du crédit de fonctionnement

STRUCTURES	BUDGET D'ETAT		SUBVENTIONS				TOTAL
	Credit ouvert	Credit dépensé	WAAPP	PDI-BS	PASAM	UABIRA	
DNPIA	355 324 620	355 324 620		2 014 250	5 255 464	11 382 420	373 976 754
Kayes	4 632 000	4 632 000					4 632 000
Koulikoro	3 650 000	3 650 000					3 650 000
Sikasso	3 664 000	3 664 000					3 664 000
Ségou	3 568 000	3 568 000					3 568 000
Mopti	3 672 700	3 672 700		5 136 040	4 720 500	8 821 253	22 350 493
Tombotou	3 845 690	3 845 690					3 845 690
Gao	3 452 500	3 452 500					3 452 500
Kidal	3 456 500	3 456 500					3 456 500
District	8 322 500	8 322 500					8 322 500
TOTAL	405 107 070	388 701 684	35 980 000	5 136 040	7 970 500	8 821 253	446 609 477

Le budget 2013 peut être assimilé à un budget exclusivement de salaire. Aussi, sur les 355 324 620 FCFA dépensés au niveau de la DNPIA siège 321 082 000 FCFA sont allés aux salaires soit 90,36% et les autres 9,64% pour le fonctionnement soit 34 242 620 FCFA..

Il faut signaler qu'au titre du Budget Spécial d'investissement (BSI), il a été inscrit Cent Cinquante Millions (150 000 000 F CFA) au profit du Programme Quinquennal d'Aménagements Pastoraux.

1.4.2. Autres ressources

A ces ressources financières il faut ajouter :

- 11 382 420 FCFA dans le cadre du financement APCAM-DNPIA pour le suivi des vaches inséminées (2 032 250 F CFA), du suivi des agro-éleveurs (4 296 770 F CFA), de la formation des agents de base sur les techniques de stockage de conservation de fourrages et rationnement alimentaire (2 463 200 F CFA) et les missions de suivi d'impact de la diffusion de technologie sur les productions animales et leur rentabilité (2 590 200 F

CFA) ;

- 2 014 250 F CFA dans le cadre de l'appui du CICR pour la mission de suivi du déstockage des animaux dans la région de Mopti ;
- 5 255 454 F CFA dans le cadre de l'appui PAPAM pour la mission d'évaluation des normes de construction des infrastructures de laiterie (2 255 454 F CFA) et la diffusion de micro-programmes à la télé (3 000 000 F CFA) .

II. FILIERES DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES

2.1. Effectifs du cheptel

L'effectif du cheptel national au 31/12/13 est estimé à 10 012 900 bovins, 13 735 500 ovins, 19 126 800 caprins, 517 600 équins, 939 800 asins, 978 900 camelins, 77 300 porcins et 37.000.000 de volailles. Les estimations sont faites sur la base des données du recensement national du cheptel de 1991 auxquelles ont été appliqués des taux de croît moyens annuels de 3 % pour les bovins, 5 % pour les ovins/caprins, 2 % pour les équins, 2 % pour les asins, 2% pour les camelins et 1 % pour les porcins. Les effectifs de volailles sont obtenus à la faveur des estimations faites par les agents de la DNPIA aux niveaux régional, local et communal. L'évolution des effectifs au cours des dix dernières années est donnée au tableau 8.

Tableau 8. L'évolution des effectifs du cheptel des dix dernières années

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Porcins
2004	7 450 588	8 432 418	11 970 203	267 605	758 184	841 054	69 623
2005	7 532 000	8 408 000	12 000 000	265 000	919 000	674 000	69 000
2006	7 904 329	9 296 741	13 197 149	324 922	791 756	758 183	71 163
2007	8 141 459	9 761 578	13 593 063	357 414	807 591	852 880	71 875
2008	8 385 703	10 249 657	14 272 716	393 834	825 277	869 305	72 666
2009	8 896 392	11 300 247	15 735 670	478 187	861 820	904 425	74 272
2010	9 163 284	11 865 259	16 522 454	487 751	880 694	922 514	75 015
2011	9 438 182	12 458 522	17 348 576	497 506	899 981	940 964	75 765
2012	9 721 328	13 081 448	18 216 005	507 456	919 691	959 783	76 523
2013	10 012 966	13 735 523	19 126 806	517 605	939 835	978 980	77 594

Le tableau 9 présente les effectifs régionaux du cheptel, pendant que le 10 donne l'importance relative des régions en terme de possession du cheptel. Mopti reste de loin la première région d'élevage en bovins avec 28 % des effectifs tandis que Gao vient en tête en ovins et caprins avec respectivement 20,34% et 19,33% des effectifs nationaux. La région de Kayes est par excellence la zone d'élevage des équins, Kidal celle des camélins, Koulikoro et Ségou celles des porcins tandis que Sikasso domine en volailles. De toutes les espèces, la répartition régionale des asins paraît la plus homogène.

Tableau 9. Effectifs du cheptel par espèce et par région

Structures	Espèces							
	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Porcins	Volaille
Kayes	1 066 380	1 590 574	1 610 478	167 030	82 987	2 741	249	6 672 984
Koulikoro	1 436 859	1 146 916	2 029 355	88 459	105 826	10 181	32 589	9 832 381
Sikasso	1 596 067	1 019 176	1 220 289	2 071	73 683	0	10 412	10 596 134
Ségou	1 129 464	1 199 112	1 899 292	86 026	88 155	784	30 503	7 343 385
Mopti	2 803 631	2 532 831	3 651 308	34 938	137 310	16 056	3 796	2 957 029
Tombouctou	1 013 312	1 738 917	2 884 322	109 578	182 610	204 019	0	419 080
Gao	863 118	2 793 805	3 697 211	22 153	170 110	227 319	0	275 515
Kidal	71 092	1 661 998	2 102 036	6 884	98 496	517 880	0	125 518
Bamako	33 043	52 195	32 516	467	658	0	46	5 957 351
Total 2013	10 012 966	13 735 523	19 126 806	517 605	939 835	978 980	77 594	36 850 378

Tableau 10. Importance relative des régions en possession des effectifs (%)

Régions	Espèces							
	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Porcins	Volailles
Kayes	10,65	11,58	8,42	32,27	8,83	0,28	0,32	17,29
Koulikoro	14,35	8,35	10,61	17,09	11,26	1,04	42,00	23,02
Sikasso	15,94	7,42	6,38	0,40	7,84	-	13,42	26,02
Ségou	11,28	8,73	9,93	16,62	9,38	0,08	39,31	9,80
Mopti	28,00	18,44	19,09	6,75	14,61	1,64	4,89	7,29
Tombouctou	10,12	12,66	15,08	21,17	19,43	20,84	-	0,77
Gao	8,62	20,34	19,33	4,28	18,10	23,22	-	0,68
Kidal	0,71	12,10	10,99	1,33	10,48	52,90	-	0,31
Bamako	0,33	0,38	0,17	0,09	0,07	-	0,06	14,82
Total	100,00							

2.2. Filière bétail viande

2.2.1. Infrastructures de transformation

Il s'agit des aires d'abattage, des abattoirs, des unités de séchage de viande et des unités de séchage des cuirs et peaux. L'inventaire de ces infrastructures de transformation est donné dans le tableau 11.

Tableau 11. Infrastructures de production, de transformation, de commercialisation et de conservation/ stockage des produits animaux

INFRASTRUCTURE	REGIONS									
	Bamako	Kayes	Kkoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tbctou	Gao	Kidal	Total
Production										
Abattoirs	1	1	1	2	1	1	0		1	8
Aires d'abattage		51	30	71	58	30	25	18	3	286
Tueries de Volailles	20	1		3	4	3				31
Centres d'abattage pour volailles (PDAM)	3	2	3	3	2	1				14
Transformation/Commercialisation										0
Etals individuels	270	416	256	256	281	333	117	54	42	2025
Boucheries modernes	2									2
Boucheries collectives	56	9	11	16	18	143	14	5	3	275
Tanneries artisanales	2	77	7	8		22	11	8		135
Tanneries modernes	4				1					5
Mini-laiteries	11		6	3	5	5	3	8	4	45
Centre de collecte de lait	1	2	7	4	5	3	2	2	1	27
Rôtisseries	731	368	560	439	308	381	135	78	15	3015
Séchoirs viande	2		1					6		9
Séchoirs cuirs et peaux	2	3						5		10
Conservation/stockage										0
Magasins de stockage cuirs et peaux		1		2	1	1			1	6
Chambres froides pour viande volaille	1	1	1	1	1					5

L'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou est en administration provisoire depuis juin 2012 et celui de Bamako en gestion privée. Les abattoirs de kayes, Ségou et Mopti sont en concession. Les abattoirs de Sikasso et Koutiala sont aussi en administration provisoire.

2.2.2. Production contrôlée de viande

2.2.2.1. Statistiques des abattages contrôlés

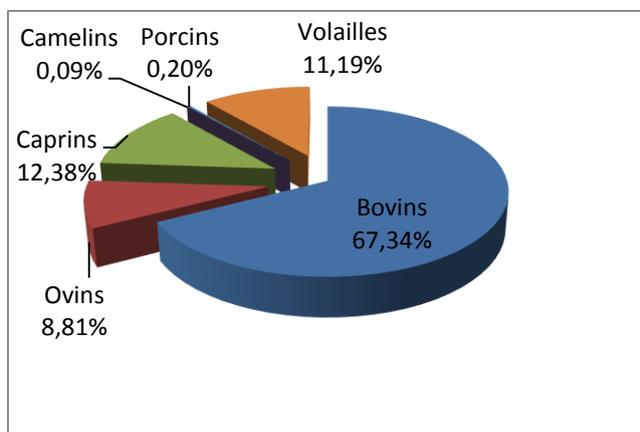
Les effectifs d'animaux abattus et la quantité de viande correspondante par région sont donnés dans le tableau 12. Ainsi, en 2013, il a été abattu dans les différents centres d'abattage régionaux et tueries de volaille du District de Bamako, 302 999 têtes de bovins, 314 970 ovins, 547 817 caprins, 2 268 porcins, 274 dromadaires, 4 765 613 volailles correspondant à **51 558, 893 tonnes de viande** contre une production totale contrôlée de **56 684, 275 tonnes** en 2012. Cette production équivaut à une diminution de près de **9%**. Le faible volume des abattages contrôlés s'explique en partie par la situation sécuritaire qui prévaut dans le nord du pays et une partie de la région de Mopti (Douentza, Youwarou et dans une moindre mesure Tenenkou). Cette situation n'a pas permis la collecte totale et régulière des données sur le terrain et la remontée des informations au niveau national.

Au cours de l'année, des opérations de déstockage ont été réalisées par le CICR dans les zones affectées par la crise d'insécurité dans le nord du pays. Elles ont concerné :

- ✓ **1015** bovins dont 300 dans les cercles de Douentza, Tenenkou et Youwarou (région de Mopti), 381 à Tombouctou, 184 à Gao et 150 à Kidal

- ✓ **5076** ovins /caprins dont 1200 à Mopti dans les cercles ci-dessus cités, 1698 à Tombouctou, 828 à Gao et 1350 à Kidal.

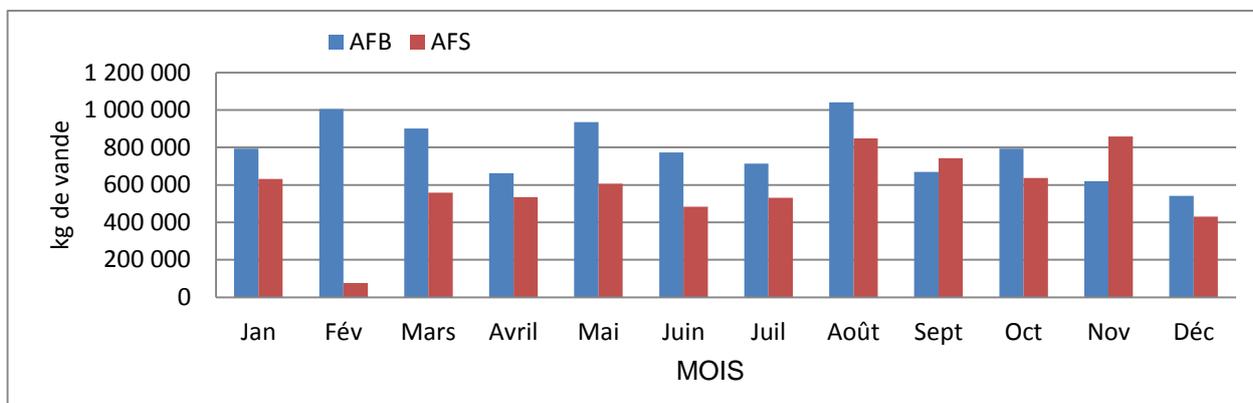
La production totale de viande obtenue au cours de l'année en tenant compte des chiffres d'abattage conjoncturels enregistrés au titre des opérations de déstockage (**151,056 tonnes**) est estimée à **51 709,949 tonnes**.



De façon générale, la production de viande a été fournie à 67,34% par les bovins, 8,81% par les ovins, 12,38% par les caprins, 0,09% par les camelins, 0,20% par les porcins et 11,19% par les volailles comme illustré dans le graphique 4.

Graph 4. Quantité de viande produite par espèces abattues

Le District de Bamako demeure le plus grand pourvoyeur en viande bovine avec 47,24% des effectifs de bovins abattus suivi de Kayes et de Koulikoro avec respectivement 15,3% et 13,88%. En ce qui concerne les petits ruminants, Bamako et Kayes sont les principaux centres d'abattage avec respectivement 37,28% et 19,47% des effectifs abattus tandis que les porcins sont essentiellement abattus à Ségou (85,91%), les dromadaires à Tombouctou et Gao avec respectivement 28,04% et 18,58% des effectifs abattus. Enfin, 82,33% des volailles sont abattues dans le District de Bamako.



Graph 5. Evolution mensuelle des abattages de bovins au niveau de Bamako District

Les deux abattoirs frigorifiques implantés dans le District de Bamako assurent à eux seuls près de 45% de la production totale de viande rouge contrôlée (tableau 13). Le pic de production dans lesdits abattoirs se situent au mois d'août comme illustré dans le graphique 5. Cette situation est consécutive à la forte demande des populations en produits carnés lors des événements religieux (Ramadan) qui ont lieu en cours d'année La plus faible production a été obtenue pendant la période de décembre.

Tableau 12. Statistiques régionales d'abattage au cours de l'année

REGIONS	ESPECES												TOTAL
	BOVINS		OVINS		CAPRINS		CAMELINS		PORCINS		VOLAILLES		
	Nbre	Poids ¹	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	
Kayes	44 168	5 247 104	68 866	1 094 553	84 744	1 036 097	53	12 537			137 283	332 089	7 722 380
Koulikoro	46 626	4 815 123	27 052	375 421	83 318	924 184			376	14 194	260 231	339 768	6 468 690
Sikasso	30 060	3 313 484	28 775	321 359	58 424	616 387					174 264	156 891	4 408 121
Ségou	26 149	2 640 840	30 783	400 234	87 435	1 015 862	51	6 330	1 892	86 600	216 946	182 423	4 332 289
Mopti	12 375	1 456 952	5 995	85 350	19 082	232 172	15	2 200			14 980	10 657	1 787 331
Tombouctou	4 674	530 329	15 285	205 038	28 643	349 457	70	12 870					1 097 694
Gao	3 242	398 996	1 992	23 904	16 680	183 480	66	8 530					614 910
Kidal	21	3 150	97	1 649	134	2 010	19	3 420					10 229
Bamako	136 576	16 389 125	136 207	2 043 105	169 678	2 036 136					3 962 780	4 758 575	25 226 941
TOTAL 2013	302 999	34 691 374	314 970	4 549 428	547 817	6 391 612	274	45 887	2 268	100 794	4 765 613	5 779 798	51 558 893
TOTAL 2012	328 241	37 531 669	338 005	4 676 113	545 199	6 432 724	560	70 286	3 679	118 248	6 031 067	7 855 235	56 684 275
Variation (%)	-7,42	-7,29	-6,79	-2,68	0,54	-0,57	-51,07	-34,71	-38,35	-14,76	-20,97	-26,41	-8,85

Tableau 13. Statistiques des abattages contrôlés dans le District de Bamako

DESIGNATION	CENTRES	ESPECES						TOTAL
		BOVINS		OVINS		CAPRINS		
		Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	
Bamako District	Abattoir Frigorifique Bamako	81 352	9 762 245	119 026	1 785 390	164 036	1 968 432	13 516 067
Bamako District	Abattoir Frigorifique Sabalibougou	55 224	6 626 880	17 181	257 715	5 642	67 704	6 952 299
TOTAL		136 576	16 389 125	136 207	2 043 105	169 678	2 036 136	20 468 366

¹ Poids en kg

2.2.2.2. Suivi des activités d'embouche

Le suivi des activités d'embouche concerne essentiellement les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako qui bénéficient du financement du « Fonds d'Embouche MEE ». La procédure consiste à transmettre les dossiers initiés par les différents GIE, Coopératives et Associations d'éleveurs à la DNPIA pour analyse et sélection de dossiers éligibles. Après, les dossiers sélectionnés sont soumis au Comité de Prêt BNDA-DNPIA pour financement.

Ainsi, au cours de la campagne 2012-2013, 33 dossiers éligibles ont été soumis à l'examen du Comité de Prêt BNDA-DNPIA sur lesquels 29 ont été retenus pour financement. Le fonds disponible à la date du comité des prêts du 04/10/12 s'élevait à 80.867.949 FCFA (Quatre vingt millions huit cent soixante sept mille neuf cent quarante neuf francs CFA) sur lesquels 74.000.000 FCFA (soixante quatorze millions de francs FCFA) ont été mobilisés. Le taux de remboursement à la date du 04/10/12 est de 100%. Les effectifs d'animaux engraisés sur le fonds MEE sont de 675 têtes de bovins et 260 d'ovins. (Tableau 14).

Tableau 14. Prêt embouche sur fonds MEE

Structures	Bénéficiaires (Nombre D'associations)	Montant Alloué (FCFA)	Bovins		Ovins	
			Effectifs Embouchés	Montant (FCFA)	Effectifs Embouchés	Montant (FCFA)
Koulikoro	14	36 000 000	320	32 000 000	160	4 000 000
Ségou	7	23 000 000	230	23 000 000		
Sikasso	2	2 500 000	25	2 500 000		
Kayes	3	4 500 000	35	3 500 000	40	1 000 000
Bamako	3	8 000 000	65	6 500 000	60	1 500 000
Total 2013	29	74 000 000	675	67 500 000	260	6 500 000
Total 2012	31	70 000 000	625	62 500 000	300	7 500 000
Ecart(%)	-6,45	5,71	8,00	8,00	-13,33	-13,33

Au-delà du financement MEE, des opérations d'embouche sont menées à titre individuel ou collectif par des opérateurs privés sur fonds propres ou avec l'appui financier d'institutions de micro finances (BNDA, Nyesiguiso, Kondo Jigima, Jigiyasoba). Cette activité représente de nos jours une source de revenus importante pour les populations. Les animaux embouchés sont préférentiellement destinés au marché de Bamako et à l'exportation vers le Sénégal. L'embouche des petits ruminants est faite principalement par les femmes et les jeunes en prélude à la fête de Tabaski ou d'autres manifestations religieuses.

Le nombre total d'animaux engraisés et suivis au cours de la période est estimé à :

- 26 970 têtes de bovins sur une prévision de 40 000, soit 67,42%;
- 53 708 têtes d'ovins sur une prévision de 130 000, soit 41,31 % ;
- 6 032 têtes de caprins sur une prévision de 12 000, soit 50,27%.

Pour augmenter l'offre et offrir aux populations des animaux de qualité lors des fêtes religieuses, des ventes promotionnelles de bovins et de moutons ont été organisées par le PADESO dans quatre communes du District de Bamako et à Kayes au profit de 26 Sociétés Coopératives dont 3 groupements de femmes de Dilly, Nara-Est et du Kaarta sur leurs propres fonds. L'opération a concerné un effectif de :

- 601 bovins, sur une prévision de 1 500 soit 40 % ont été commercialisés à l'occasion de la fête de RAMADAN ;

- 6000 béliers, sur 10 000 prévus, soit 60% ont également été vendus la TABASKI 2013,

Ce faible taux d'exécution s'explique par le fait que la BMS n'a pas participé au financement des opérations.

2.2.3. Appui à la résilience des couches vulnérables

- 9 539 petits ruminants ont été distribués à 2 920 ménages vulnérables dans les cercles de Gao, d'Ansongo, de Kidal, de Bla, de Macina et de Nara par Mercy-Corps, Coopération Suisse/AOPP, PIDRK, World Vision, l'ONG GRAAFE et le PRODEZEM ;
- 286 coqs améliorateurs (Wassachiè) et 538 poules locales distribués à 286 producteurs par l'ONG World Vision à Bla et l'ONG GRAAFE dans le cercle de Macina ;
- 203 charettes à 203 ménages dans le cercle de Nara par le PRODEZEM.

2.2.4. Suivi des unités de productions d'aliment bétail

Il existe deux grandes unités industrielles de fabrication d'aliment pour le bétail : « HUICOMA » et « Grands Moulins » à Koulikoro. La production d'aliment bétail de l'usine HUICOMA s'est arrêtée après un mois de fonctionnement. La privatisation de cette usine a entraîné une prolifération de presses privées à travers le pays dont les plus importantes sont résumées dans le tableau 15. La nouvelle unité d'aliment bétail des grands moulins d'une capacité de 100.000 tonnes par an d'aliment bétail a produit 60 550 tonnes au cours de l'année.

Tableau 15. Unités de productions d'aliment bétail

N°	LOCALITE	NOM_UNITE DE FABRIQUE	TYPE D'ALIMENTS COMMERCIALISES	CAPACITE DE PRODUCTION (Tonnes)	QUANTITE PRODUITE (Tonnes)
1	Koulikoro	HUICOMA ²	Aliment bétail		
2	Koulikoro	GRANDS MOULINS	Aliment bétail	100 000	60 550
3	Niaréla		Maïs graines		
4	Zone Industrielle	Remoulage de blé	Aliment bétail		
5	Ségou	Huilerie Bà Mariama HBM	Aliment bétail	43 200	
6	Ségou	Huilerie Cotonnière Alima KONE	Aliment bétail	48 000	
7	Ségou	La Sahélienne Huilerie et Savonnerie SHS	Aliment bétail	36 000	
8	Ségou	Huilerie Cheick Oumar DIALLO HCOD	Aliment bétail	2 700	
9	Ségou	Société Malienne d'Industrie Végétal d'aliment Bétail SOMIVAB	Aliment bétail	9 000	
10	Ségou	COOPRAV	Aliment Volaille	1 800	

² L'usine est présentement en arrêt de production

2.2.5. Amélioration génétique

2.2.5.1. *Insémination artificielle*

L'achat de semences prévu en 2013 dans le cadre du PAPAM pour l'insémination de 10 000 vaches n'a pas été financé. Le marché d'acquisition desdites semences est en cours, néanmoins, 1 672 vaches ont été inséminées dans les régions de Koulikoro, Kayes et dans la banlieue de Bamako.

2.2.5.2. *Sélection à noyau ouvert :*

❖ Introduction de races :

- 39 géniteurs Zébu Maure non consanguins introduits dans 39 noyaux de sélection de Zébu maure dans le cercle de Nara;
- 36 noyaux de bovins (24 de race Zébu maure et 12 de race N'Dama) auprès de 36 éleveurs
- 05 béliers de race Tchadienne et 20 brebis de race Bali Bali dans le cercle de Tominian ;
- 5 160 têtes de chèvres du Sahel dans le cercle de Banamba;
- 125 coqs améliorateurs ;
- 63 unités Wassachiè auprès de 63 aviculteurs (dont 22 unités de production de poussins et 41 unités de finition de poulets Wassachiè) ;

❖ Suivi d'anciennes unités :

- 20 unités de multiplication de Wassachiè dans la région de Ségou ;
- 2 266 chèvres Guéra et 129 métis issus de croisement chèvres Guéra et chèvre locale dans les régions de Koulikoro et de Ségou.

2.2.6. Commercialisation du bétail et de la volaille.

2.2.6.1. *Mouvement des marchés*

2.2.6.1.1. **Offre, demande et vente**

Les mouvements commerciaux des animaux sur le territoire national sont suivis sur **60** marchés. La situation des effectifs d'animaux présentés et vendus par région et par espèce est donnée dans le tableau 16.

Les marchés à bétail ont été régulièrement approvisionnés au cours de l'année. Mais, l'offre constatée est en diminution par rapport à 2012 exceptée chez les bovins où une légère augmentation a été enregistrée. Le taux moyen de vente enregistré a varié de 34% chez les asins à 76% chez la volaille. Ces taux sont toutefois plus importants que ceux obtenus en 2012.

En Février 2008, la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA) et l'Observatoire du Marché Agricole (OMA) ont mis en place un Système d'Information du Marché à Bétail « LMIS » (Livestock Market Information System) avec l'appui technique et financier de l'Institution de Recherche Agri Life /TAMU et de l'USAID/Mali. Ce système représente la première phase d'un vaste Projet « Mali Livestock and Pastoralist Initiative » ou Projet de Développement de l'Élevage et du Pastoralisme au Mali, financé par l'USAID/Mali et qui intéresse d'autres Structures techniques et les Professionnels du sous secteur de l'Élevage.

Le LMIS a cette particularité d'utiliser au maximum les Technologies de l'information et de la Communication (TIC) pour collecter, transmettre, traiter et analyser les données sur les marchés à bétail, en rapport avec l'OMA. C'est ainsi qu'un Serveur principal et un secondaire ont été mis en place à l'OMA et à la DNPIA pour le transfert par les Cellulaires (par SMS) des

données collectées sur les marchés à bétail retenus. Ce qui constitue une base de données sûre.

Le LMIS couvre l'ensemble des 8 Régions du Mali et le District de Bamako. Les 31 marchés suivis sont ainsi repartis : 1 à Bamako ,3 à Kayes,3 à Koulikoro , 3 à Sikasso ,3 à Ségou ,4 à Mopti ,5 à Tombouctou, 6 à Gao et 3 à Kidal. L'objectif global du LMIS est d'améliorer la commercialisation du bétail au Mali en aidant les professionnels (Eleveurs et marchands) à prendre de bonnes décisions (en matière de commercialisation) en mettant à leur disposition en temps réel des informations fiables. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- collecter et de transférer par messages SMS les données sur l'offre (nombre d'animaux présentés) et les prix des animaux vendus sur les 31 marchés suivis ;
- intégrer les marchés grâce à une méthodologie de collecte unique pour tout le système ;
- améliorer et accroître la pertinence analytique des données ;
- intégrer le LMIS dans le réseau des systèmes d'information déjà existants au Mali ;
- renforcer les capacités des agents du dispositif et des professionnels (y compris les femmes), sur le LMIS et notamment sur les TIC.

Les données n'ont pas pu être régulièrement collectées au niveau des zones nord du fait de la situation d'insécurité dans cette partie du pays.

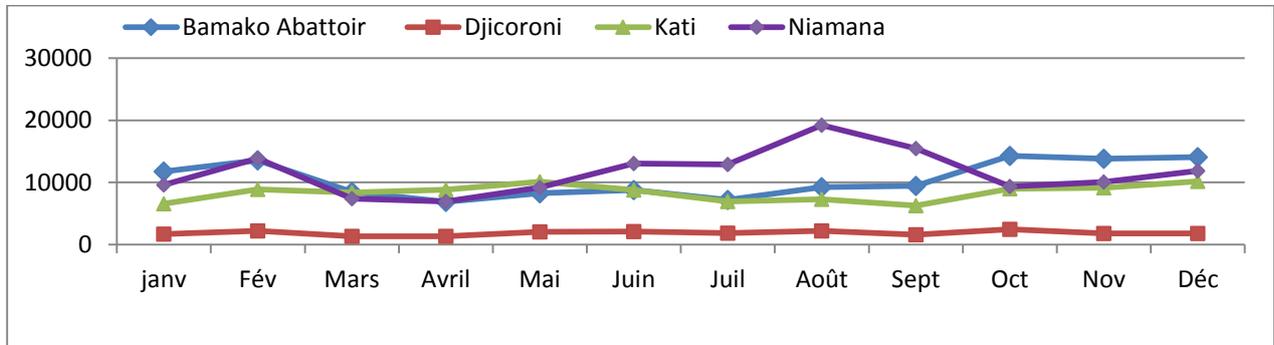
Tableau 16. Synthèse des approvisionnements des marchés à bétail suivis au cours de l'année

Région	Espèces																				
	Bovins			Ovins			Caprins			Asins			Equins			Camelins			Volaille		
	P	V	%	P	V	%	P	V	%	P	V	%	P	V	%	P	V	%	P	V	%
Kayes	92 206	67 012	72,68	182 533	116 991	64,09	120 993	79 116	65,39	4 875	2 555	52,41	1 716	440	26				231 041	190 965	83
Koulikoro	408 594	298 969	73,17	488 836	361 838	74,02	234 373	172 921	73,78	26 817	7 440	27,74	1 952	636	33				751 621	712 476	95
Sikasso	103 594	59 035	56,99	444 071	170 043	38,29	186 621	157 119	84,19	3 963	1 583	39,94									
ségou	293 942	227 309	77,00	481 045	399 440	83,00	468 540	400 993	86,00	32 147	19 734	61,00	5 180	3 602	70	0	0		1 729 199	1 062 563	61
Mopti	181 804	145 727	80,16	191 175	148 965	77,92	143 566	117 926	82,14	13 609	8 999	66,13	705	180	26	1 487	266	18	252 594	239 435	95
Tombctou	ND			0	0																
Gao	1 850	1 260	68,11	840	720	85,71	1 200	1 040	86,67	200	75	37,50	ND	ND					210	210	100
Kidal	ND																				
Bamako	162 240	104 140	64,19	1 354 270	688 230	50,82	234 373	172 921	73,78	26 817	7 440	27,74	1 952	636	33				538 460	456 620	85
Total 2013	1 244 230	903 452	72,61	3 142 770	1 886 227	60,02	1 389 666	1 102 036	79,30	108 428	47 826	44,11	11 505	5 494	48	1 487	266	18	3 503 125	2 662 269	76
2012	1 167 877	826 107	70,74	3 261 968	1 744 200	53,47	1 850 919	1 122 331	60,64	73 489	25 238	34,34	ND	ND		8 308	4 674	56	15 123 809	12 340 453	82
Variation %	6,5	9,4	70,6 ³	-3,7	8,1	66,7	-24,9	-1,8	78,9	47,5	89,5	44,6			39,0	-82,1	-94,3	17,9	-76,8	-78,4	84,9

P : Présentés
V : Vendus
ND : Non Disponible
% : Taux de vente

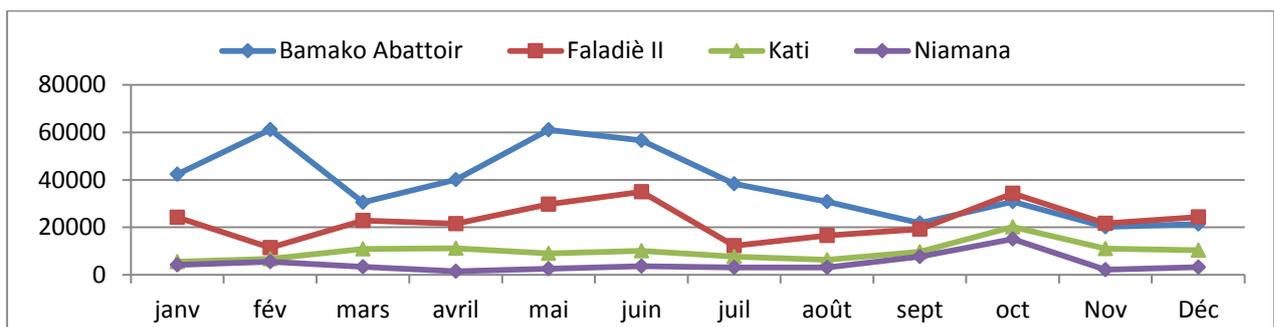
³ Taux de vente moyen annuel

Les graphiques 6 et 7 illustrent l'évolution mensuelle de la commercialisation des bovins et des ovins sur certains marchés terminaux de Koulikoro et du District de Bamako suivis au cours de l'année. Le marché de Bamako Abattoir et celui de Niamana représentent les principaux marchés à bétail où l'offre en bovins a été la plus importante. Pour les petits ruminants, le marché à bétail de Bamako Abattoir a été le mieux approvisionné .



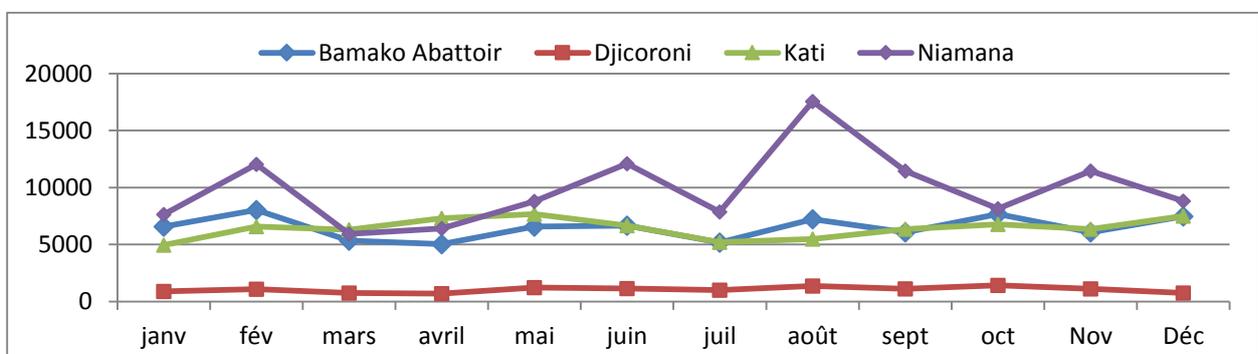
Graph 6. Evolution mensuelle de l'offre de bovins dans la région de Koulikoro et Bamako District

De façon générale, les effectifs présentés sur les différents marchés ont enregistré une augmentation sensible du fait d'une demande plus grande à la veille de certaines manifestations religieuses.



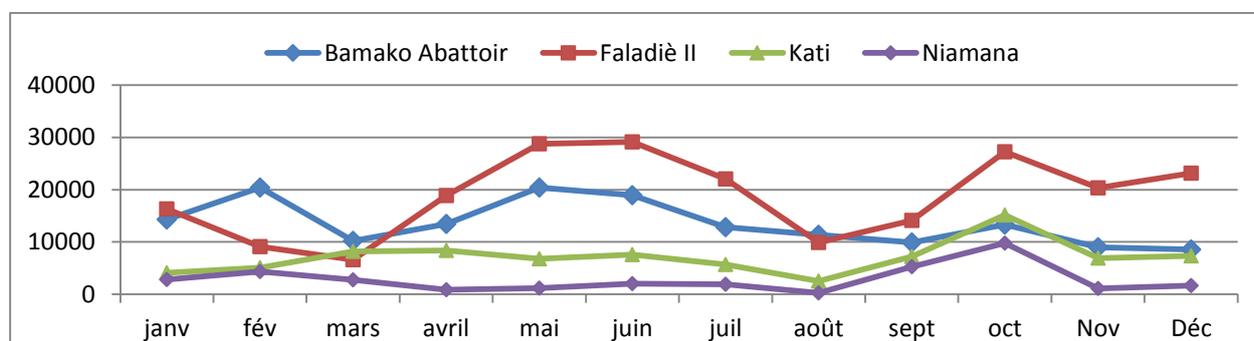
Graph 7. Evolution mensuelle de l'offre de petits ruminants à Koulikoro et Bamako District

La demande illustrée par le nombre d'animaux vendus a suivi à peu près la même tendance que l'offre. L'offre de petits ruminants la plus importante a été enregistrée au mois d'août à cause probablement des préparatifs de la fête de Tabaski.



Graph 8. Evolution de la demande de bovins sur les marchés à bétail

Le niveau de la demande (graphique 9) en petits ruminants a été très fluctuant au cours de l'année. Des difficultés rencontrées dans la remontée des informations explique aussi cette irrégularité qui ne suit pas logiquement la forte demande en certaines périodes de l'année où les marchés sont relativement calmes.



Graph 9. Courbe de tendance de la demande des petits ruminants

2.2.6.1.2. Prix des animaux vendus

Les prix moyens des différentes catégories d'animaux vendus dans les différentes régions sont donnés dans le tableau 17. Le prix du bœuf de boucherie a varié de 155 000 FCFA au marché de Sanankoroba à 335 000 FCFA au marché de Barouéli. L'ovin mâle adulte a coûté entre 25 500 FCFA à Konséguéla et 104 850 FCFA au marché de Sabalibougou

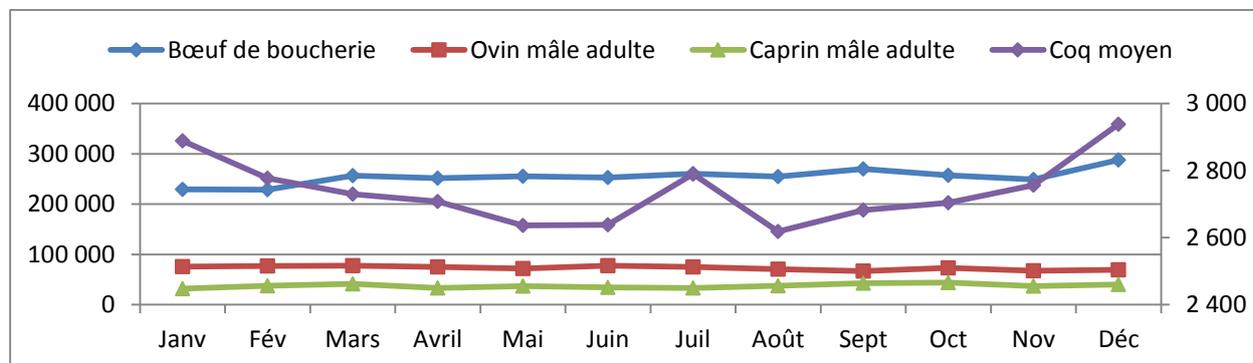
De façon générale, les prix pratiqués sur les différents marchés sont en augmentation pour la plupart des espèces présentées par rapport à ceux de l'année dernière Ils ont varié en moyenne de 241 445 FCFA contre 222 000 FCFA en 2012 pour le bœuf de boucherie, 55 895 contre 43 770 FCFA pour le bélier, 30 700 FCFA contre 28 000 pour le bouc, 44 445 contre 37 930 FCFA pour le baudet, 356 800 contre 286 805 FCFA pour le camelin et 2 385 contre 1990 FCFA pour le coq.

Tableau 17. Prix moyens des animaux vendus par espèce et par région

REGIONS	CATEGORIES						
	Bœuf de boucherie	Ovin mâle adulte	Caprin mâle adulte	Asin mâle adulte	Camelin mâle adulte	Equin mâle adulte	Coq
Kayes	240 195	52 195	32 470	36 320	350 000	298 800	2 775
Koulikoro	230 885	50 890	26 390	42 600		187 245	2 745
Sikasso	222 000	40 895	23 575	55 245			2 450
Ségou	271 655	63 830	30 890	42 975			2 150
Mopti	229 450	54 520	33 420	45 075	363 615		1 800
Tombouctou							
Gao							
Kidal							
Bamako	254 430	73 000	37 450				
Moyenne 2013	241 445	55 895	30 700	44 445	356 800	243 000	2 385
Moyenne 2012	222 000	43 770	28 000	37 930	286 805	178 100	1 990
Variation (%)	8,73	27,71	9,71	17,17	24,41	36,45	19,64

Le graphique 10 illustre l'évolution mensuelle du prix moyen pratiqué sur les principaux marchés contrôlés du District de Bamako au cours de l'année.

Ainsi, les prix pratiqués ont été relativement stables de janvier à décembre pour toutes les espèces présentées. En revanche, il a été très fluctuant pour la volaille avec des pics constatés aux mois de janvier et décembre. Le prix du coq est porté sur l'axe secondaire des ordonnées à droite.



Graph 10. Evolution mensuelle du prix par espèce sur le marché de Bamako

Exportations des animaux vivants

Les exportations contrôlées d'animaux vivants au cours de 2013 sont résumées selon la région de provenance dans le tableau 18. Elles ont concerné 219 182 bovins, 468 466 ovins, 70 683 caprins, 2 595 équins, 855 asins, 301 camelins, 385 922 volailles et 464 porcins. Après la crise socio sécuritaire enregistrée en 2012, on note une reprise fort remarquable, voire un regain des opérations d'exportations d'animaux vivants en direction des pays de la sous région.

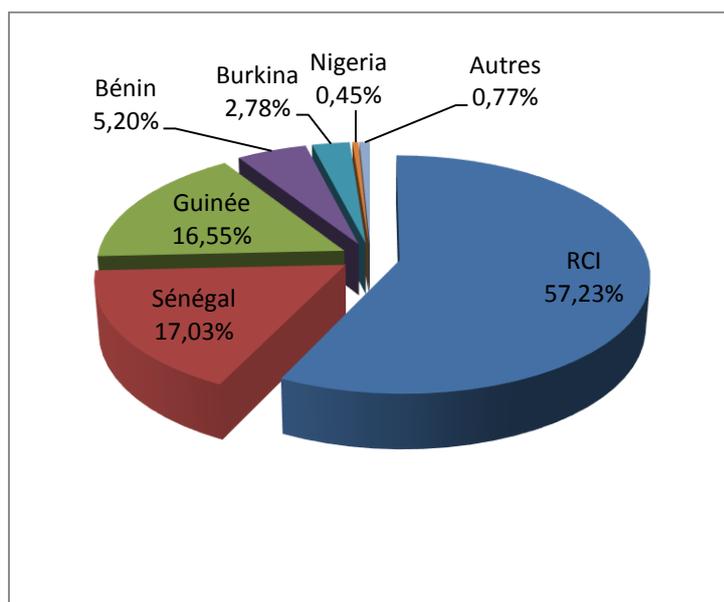
Exceptés, les asins, la volaille et surtout les camelins où la tendance est à la baisse, la plupart des exportations contrôlées enregistrées au cours de l'année sont en augmentation par rapport à celles de 2012.

S'agissant des chiffres d'exportation obtenus par région, Sikasso et Koulikoro ont été et par ordre d'importance, les régions qui ont enregistré les taux les plus élevés en matière d'exportation de bovins. Pour les ovins, la région de Kayes se détache largement des autres régions avec environ 44% des effectifs exportés. Le plus grand nombre de camelins a été exporté à partir de Tombouctou. Les exportations d'oiseaux sauvages n'ont pas été prises en compte dans le tableau pour cause de la non disponibilité des statistiques. Par contre, il a été constaté un début d'exportation de cunidés en direction de la Côte d'Ivoire. Ce qui témoigne d'un certain regain d'intérêt des professionnels pour cette filière et de la nécessité de bâtir un véritable programme de développement de la cuniculture dans les régions pourvoyeuses.

Tableau 18. Exportations contrôlées d'animaux vivants par région et par espèce

REGIONS	ESPECES								
	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	CAMELINS	VOLAILLES	LAPINS	PORCINS
Kayes	19 767	205 467	31	2 545	372				
Koulikoro	51 629	52 403	36 681	40					
Sikasso	65 036	30 659	4 421				331 899	854	464
Ségou	30 341	83 577	6 470				33 550		
Mopti	49 813	82 212	13 062		483		20 473		
Tombouctou	2 580	1 208	989			301			
Gao									
Kidal									
Bamako	16	12940	9029	10					
Total	219 182	468 466	70 683	2 595	855	301	385 922	854	464
2012	207266	358829	34244	1614	1190	7702	637362	1680	440
%	5,75	30,55	106,41	60,78	-28,15	-96,09	-39,45	-49,17	5,45

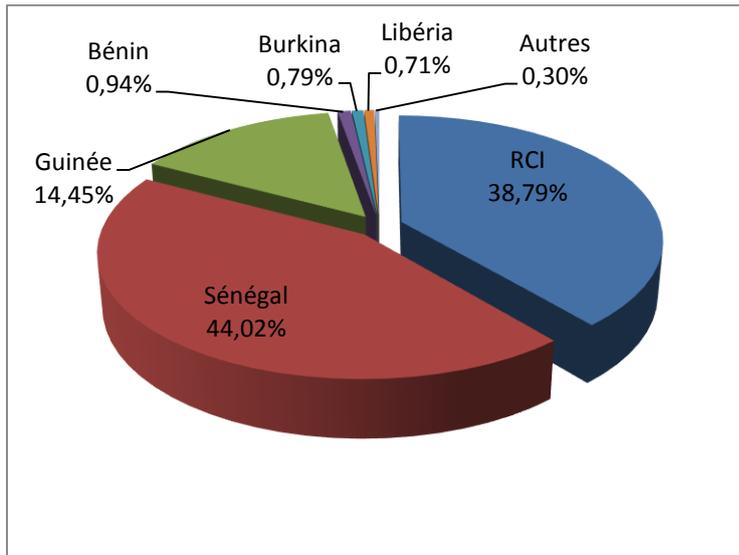
Les principales destinations pour les animaux exportés ainsi que les effectifs concernés sont consignés dans le tableau 19. L'importance relative de chaque destination est présentée dans les graphiques 12 et 13.



Graph 11: Exportation des bovins par destination

Il importe de souligner que suite à la période d'accalmie constatée sur le marché ivoirien, ce pays redevient depuis 2012 l'une des principales destinations pour les exportateurs de bovins. Par contre le Sénégal demeure encore la destination privilégiée pour les petits ruminants. Ces deux destinations constituent au cours des dernières années les plus grands partenaires du Mali en matière de commerce d'animaux vivants. D'autres destinations sont de plus en plus explorées à cause des avantages comparatifs que dispose le Mali dans la sous région. Le flux monétaire engendré par ces exportations sur la base du prix moyen des animaux de boucherie (Tableau 18) se chiffre à plus de **79 962 937 895 FCFA**⁴.

⁴ Le flux monétaire est calculé en multipliant le nombre d'animaux exportés par le prix moyen pratiqué localement. Il correspond à la valeur des animaux à la sortie.

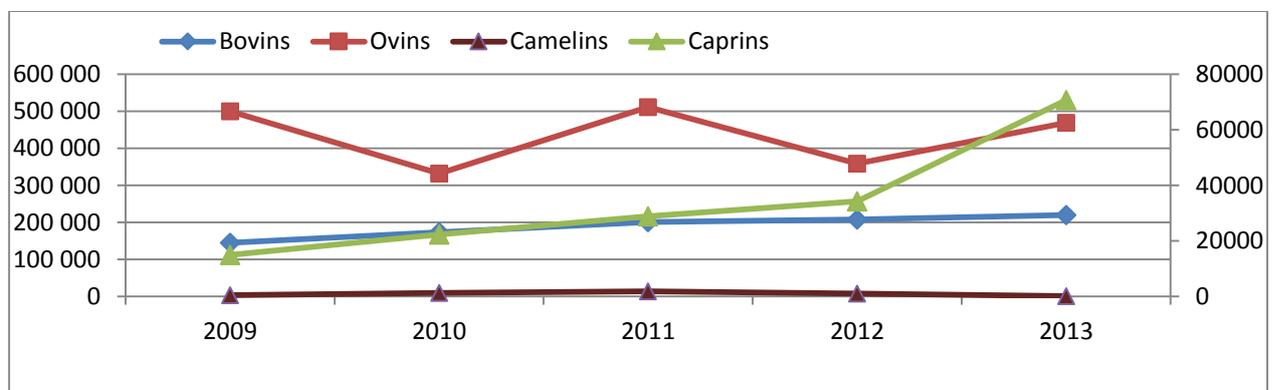


Par rapport aux autres espèces animales, l'Algérie représente malgré la persistance d'un climat d'insécurité relative au nord du pays, le principal débouché pour les exportateurs de camelins, le Burkina Faso pour les asins et la Côte d'Ivoire pour les opérateurs exerçant dans la filière avicole. Il convient de préciser que l'exportation de volailles en direction de ce pays concerne essentiellement les poulets de race locale et les pintades. Les exportations des oiseaux sauvages ne sont pas prises en compte dans les statistiques annuelles.

Graph 12. Exportation des ovins/Caprins par destination

L'exportation contrôlée des animaux vivants en général et celle des bovins et caprins en particulier a connu une augmentation constante de 2009 à 2013 (Graphique16). Cette situation dénote non seulement une certaine vitalité de la filière bétail viande mais aussi rappelle la nécessité de revoir la politique d'exportation du bétail sur pied à l'effet de promouvoir des institutions spécialisées dans l'exportation de viande, pour créer plus d'emplois et plus de valeur ajoutée à l'économie nationale. La mise en normes des abattoirs procède de cela. Elle permettra à coup sûr de conquérir une part importante du marché sous régional et de créer plus d'emplois et de revenus pour les producteurs. Les exportations de caprins et de camelins sont représentées sur l'axe secondaire des ordonnées dans le graphique13.

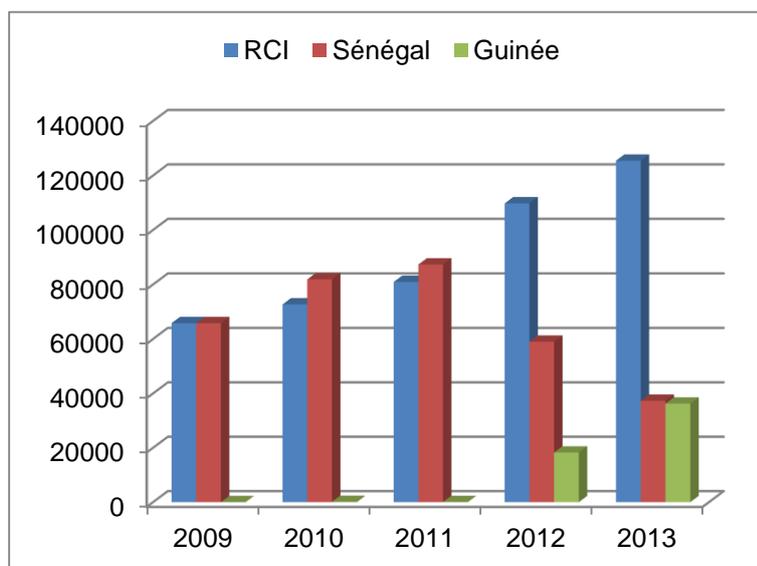
Une remarque importante est à faire en ce qui concerne l'exportation des ovins qui ne semble pas suivre le rythme des deux espèces précédentes. En effet, l'évolution des exportations est marquée par des périodes intermittentes de baisse et de reprise des activités liées à la fluctuation des demandes et à l'approvisionnement des marchés. Une forte baisse a ainsi été enregistrée courant 2012 consécutive à la situation sécuritaire d'alors où les principales filières d'approvisionnement des marchés terminaux ont été perturbées. Depuis, on assiste à une reprise normale des activités.



Graph 13. Evolution des exportations d'animaux vivants de 2009 à 2013.

Les exportations se font principalement en direction de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et de la Guinée. Une analyse comparative des effectifs d'animaux exportés de 2009 à 2013 vers ces

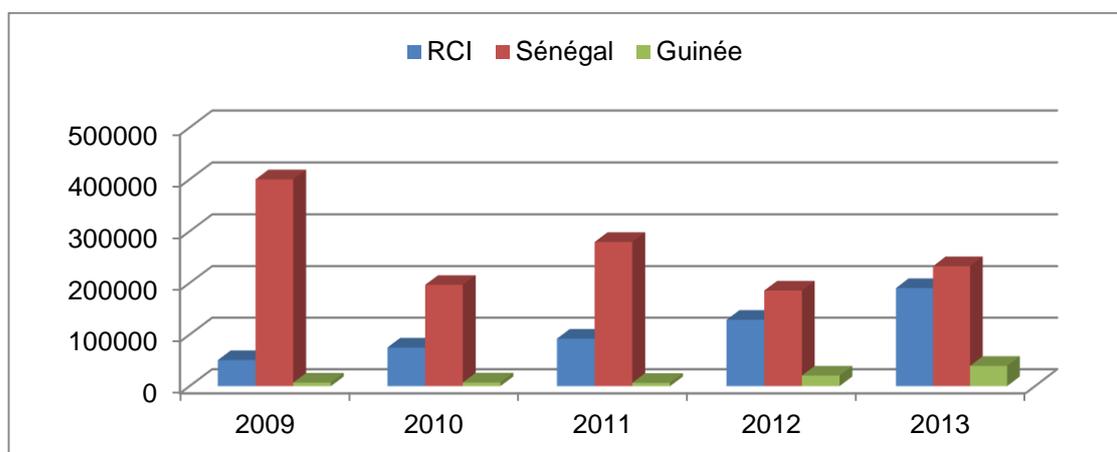
pays est donnée dans les graphiques 14 et 15.



De 2009 à 2011, les exportations de bovins se faisaient en direction des deux premiers pays (Côte d'Ivoire et Sénégal) dans une proportion à peu près égale. C'est à partir de 2012 que la destination ivoirienne a été plus importante. Parallèlement, l'axe de la Guinée s'est développé en 2012 pour revenir à un niveau comparable avec le Sénégal en 2013. De façon générale, la Côte d'Ivoire apparaît comme le premier partenaire du Mali en matière de commercialisation du bétail sur pieds.

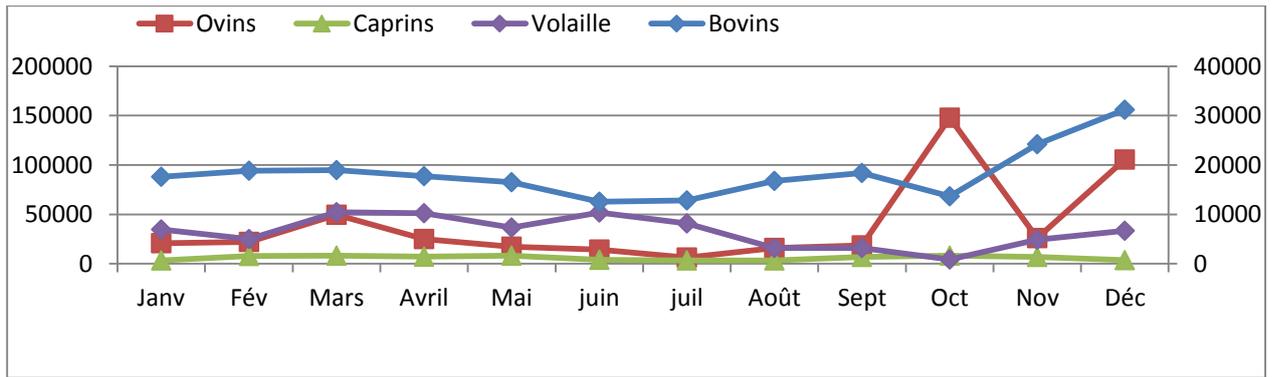
Graph 14. Evolution des exportations de bovins de 2009 à 2013

Par rapport aux ovins, la destination principale au cours des cinq (05) dernières années a été le Sénégal. On note là aussi, un intérêt des opérateurs et marchands à bétail pour l'axe de la Guinée à partir de 2012.



Graph 15. Evolution des exportations d'ovins de 2009 à 2013

Les exportations de bovins, portées sur l'axe secondaire des ordonnées ont atteint un niveau maximum au mois de décembre. Par rapport aux autres espèces notamment les ovins, le plus grand nombre en terme d'effectifs se situe au mois d'octobre. Cette hausse est habituellement consécutive à la forte demande des populations lors des cérémonies religieuses. Les chiffres les plus faibles ont été enregistrés au cours du mois de juillet. Il faut rappeler que des faiblesses existent dans le dispositif actuel de collecte des données. Ce qui ne permet pas une analyse en temps réels des phénomènes constatés sur le terrain.



Graph 16. Evolution des exportations d'animaux vivants au cours de l'année

Tableau 19. Destination des Animaux Exportés

ESPECES	DESTINATIONS														
	Algérie	Bénin	Burkina	Gambie	Ghana	Guinée	Libéria	Niger	Nigeria	RCI	RIM	Sénégal	RDC	Togo	TOTAL
BOVINS		11397	6096		340	36269	1		980	125438		37320		1341	219182
OVINS		1771	2522		240	39209	1510		418	190175		232621			468466
CAPRINS		3279	1744	140		38706	2335	453		18972		4704		350	70683
EQUINS						5				3		2586	1		2595
ASINS			483									372			855
CAMELINS	208										93				301
VOLAILLES			32473							353449					385922
PORCINS			408							56					464
LAPINS										854					854

2.3. Filière cuirs et peaux

2.3.1. Production contrôlée de cuirs et peaux

La production contrôlée de cuirs et peaux est obtenue sur la base des estimations faites à partir des abattages contrôlés. Ainsi la quantité produite dans les différents centres d'abattage du pays peut être estimée à 303 891 cuirs verts, pour un poids de 4 862 256 kg et 863 190 peaux vertes d'un poids total de 690 552 kg (tableau 20). Cette production contrôlée est largement dominée par le District de Bamako avec 45% du poids total des cuirs et 35,43 % du poids total des peaux ovines et caprines.

Tableau 20. Production des cuirs et peaux

CENTRES	CUIRS VERTS		PEAUX VERTES OVINES		PEAUX VERTES CAPRINES		PEAUX DE CAMELIN		TOTAL Kg
	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Pds
Kayes	44 168	706 688	68 866	55 093	84 744	67 795	53	1 060	830 636
Koulikoro	46 626	746 016	27 052	21 642	83 318	66 654			834 312
Sikasso	30 060	480 960	28 775	23 020	58 424	46 739			550 719
Ségou	26 149	418 384	30 783	24 626	87 435	69 948	51		512 958
Mopti	12 375	198 000	5 995	4 796	19 082	15 266	15	300	218 362
Tombouctou	4 674	74 784	15 285	12 228	28 643	22 914	70	1 400	111 326
Gao	3 242	51 872	1 992	1 594	16 680	13 344	66	1 320	68 130
Kidal	21	336	97	78	134	107	19	380	901
Bko	136 576	2 185 216	136 207	108 966	169 678	135 742			2 429 924
Total 2013	303 891	4 862 256	315 052	252 042	548 138	438 510	274	4 460	5 557 268

Au niveau de la zone d'intervention du projet régional de l'Amélioration de la qualité des Cuirs et Peaux (PACP) dont l'objectif est d'améliorer la qualité des cuirs et peaux et promouvoir leur commercialisation la production de cuirs bovins a porté sur 183.804 pièces contre 186.746 pièces en 2012 (soit une diminution de 2%) et celle des peaux ovines et caprines a porté sur 414.262 pièces contre 407.395 en 2012 (soit une augmentation de 2%) (Annexe 3).

Pour ce qui concerne la qualité de la production, du fait de la persistance du phénomène du cuir alimentaire, moins de 20% des cuirs bovins ont été produits sans défauts (ce qui est loin de l'objectif de 50% visé en 2013). Pour mieux cerner le phénomène, la quatrième session du comité de suivi du projet, tenue le 08 avril 2013 a recommandé la tenue d'un atelier sur le sujet, avec la participation de l'ensemble des acteurs de la filière. L'atelier s'est tenu courant décembre 2013.

La qualité des peaux ovines et caprines s'est maintenue (80% sans défauts d'habillage et de conditionnement).

2.3.2. Unités de transformation

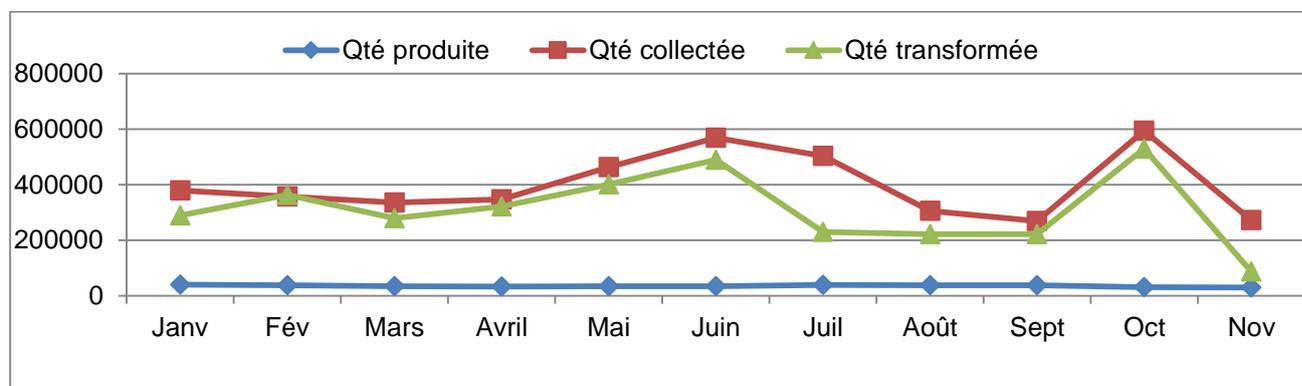
Les unités de transformation industrielles des cuirs et peaux sont implantées dans le District de Bamako. Les quantités transformées au cours de l'année au niveau de ces unités sont évaluées à 3 435 000 peaux ovines et caprines en wet blue contre 5 826 600 en 2012, soit une diminution de près de 40%. Il faut signaler la fermeture pendant deux semaines de l'ensemble des tanneries de la capitale par les services de l'assainissement pour des raisons de pollution. Ce qui a certainement joué sur les quantités traitées localement au niveau de ces unités. Les quantités de peaux ovines et caprines tannées en wet blue en 2013 sont données au tableau 21.

Tableau 21. Quantité de peaux ovines et caprines tannées en wet blue en 2013 (pièces)

Mois	West Tannery	African	Nouvelle Tannerie du Mali	Initiative Malienne de Tannerie	Tannerie Mamadou Keita
Janvier		168 000	29 600	68 000	24 000
Février		224 000	29 600	100 000	10 000
Mars		168 000	29 600	58 000	24 000
Avril		168 000	29 600	100 000	24 000
Mai		196 000	29 600	160 000	16 000
Juin		140 000	29 600	308 000	12 000
Juillet		84 000	29 600	100 000	16 000
Août		84 000	29 600	100 000	8 000
Septembre		84 000	29 600	100 000	8 000
Octobre		280 000	29 600	180 000	40 000
Novembre		42 000		45 000	
Total 2013		1 638 000	296 000	1 319 000	182 000
2012		3 038 000	421 600	1 955 000	412 000
%		-46,08	-29,79	-32,53	-55,83

Source : Rapports mensuels des formateurs du PACP.

L'évolution mensuelle des quantités de peaux ovines et caprines produites dans les zones d'intervention du Projet en 2013, celles collectées et transformées localement par les unités industrielles sont données dans le graphique 17.



Graph 17. Evolution des quantités de peaux produites, collectées et transformées.

De l'analyse du graphique 17, il ressort que les quantités collectées (nombre de pièces) sont de loin les plus importantes. Ce qui dénote qu'elles ne sont pas toutes transformées sur place malgré la présence d'établissements spécialisés en la matière. D'autre part, des quantités importantes proviennent de pays limitrophes (Burkina Faso, Guinée, Mauritanie) en plus de la production nationale, d'où le niveau relativement élevé de la collecte par rapport à la production.

L'intervention anarchique des opérateurs économiques dans la filière cuirs et peaux constitue un handicap sérieux à son épanouissement. Pour lutter contre ce phénomène, des initiatives sont en cours en rapport avec la Mutuelle des Professionnels des Cuirs et Peaux (MPCP) en vue de l'application et du respect de la réglementation en vigueur, notamment le décret n° 95 416 /P-RM portant réglementation du négoce des cuirs et peaux au Mali. Les unités de transformation recensées au cours de la période sont les suivantes :

- ❖ la Nouvelle Tannerie du Mali (NTM-SA) : est l'ancienne TAMALI, qui est la première tannerie industrielle du Mali. Créée en 1965 et contiguë au plus grand abattoir du pays en vue de faciliter son approvisionnement en cuirs et peaux, la NTM-SA a actuellement une capacité de 3000 peaux ovines-caprines par jour. Sous sa forme ancestrale, elle produisait du cuir fini, des articles et des chaussures militaires. Elle a été rachetée par un privé, malien qui a renouvelé la « partie rivière » pour le traitement des peaux.
- ❖ l'initiative Malienne de Tannerie (IMAT) est l'ancienne Tannerie de l'Afrique de l'Ouest (TAO). Créée en 1994 par une société Espagnole, avec une capacité de 10 000 peaux par jour, cette unité ne produit que du Wet blue.
- ❖ la West Africa Tannery (WAT) a été créée en 2008 par une société chinoise. Elle traite 10 000 à 12 000 peaux d'ovin et de caprin par jour. C'est la plus grande tannerie du Mali compte tenu de sa capacité actuelle. Sa production en Wet blue est entièrement exportée vers la Chine.
- ❖ la Tannerie Madou KEITA (TAMAK) a été créée en 2002 par un promoteur malien. Elle travaille sur commande. Sa capacité est de 5000 peaux par jour.
- ❖ la Taproma de Kayes et la tannerie ADOBERIA sahel de Ségou qui ne sont plus opérationnelles pour des raisons de contentieux juridiques entre les partenaires.

2.3.3. Prix moyens des cuirs et peaux

Les prix moyens de rétrocession des cuirs et peaux sont donnés dans le tableau 22. Les prix les plus élevés pour les cuirs sont observés à Bamako et les plus bas à Ségou. Par rapport à leur évolution au cours de l'année très peu de variation a été signalée.

Tableau 22. Prix moyens de rétrocession des cuirs et peaux par pièce

Désignation	PRIX MOYEN (FCFA)					
	Premier semestre 2013			Deuxième semestre 2013		
	Bovins	ovins	caprins	Bovins	ovins	caprins
Bamako	6.000 à 12.000	1.500 à 1.600	1.000 à 1.100	6.000 à 10.000	1.700	1.000
Kati	4.000 à 5.000	1.750	700	4000	1.500	700
Kayes	5.000	1.500	1.000	5.000	1000	700
Sikasso	5.750	1.750	1.050	5.750	1.750	1.100
Ségou	3.500	1.400	700	3.500	1.500	800
Mopti	5.500	1.400	1.000	6.000	1.450	1.100

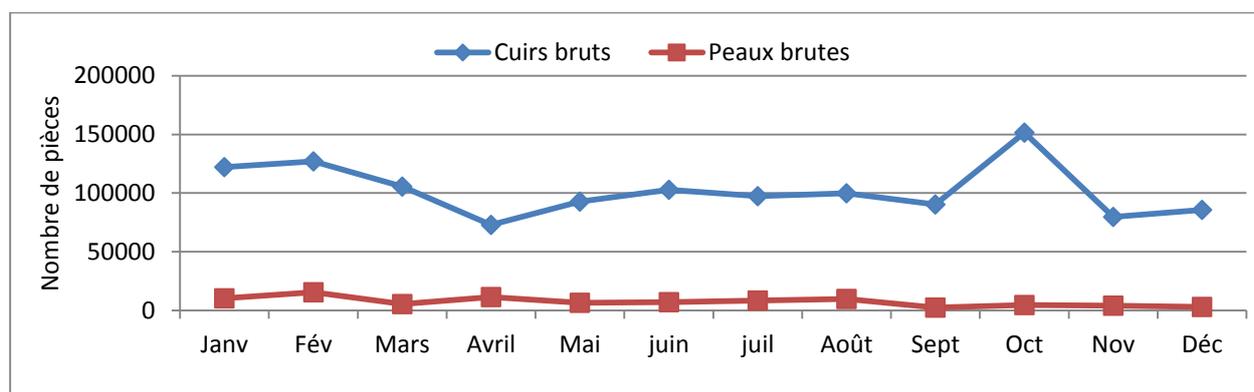
2.3.4. Exportations contrôlées des cuirs et peaux (Unités : Nbre et kg)

Les exportations contrôlées de cuirs bruts ont porté sur 1 227 648 pièces (soit 6 152, 655 tonnes). Quant aux peaux ovines et caprines, 88 489 pièces d'un poids total d'environ 51, 596 tonnes ont été exportées (tableau 27). On observe une certaine diminution des quantités de peaux brutes à l'exportation par rapport à 2011. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait qu'une partie importante est transformée localement au niveau des unités industrielles.

Sur la base des prix moyens pratiqués localement, les chiffres d'exportation enregistrés au cours de l'année sans tenir compte des quantités de peaux ovines et caprines tannées en wet blue, représentent une valeur monétaire de **5 635 303 500 FCFA**.

Par rapport aux tendances constatées au cours de l'année, la situation est très fluctuante aussi bien pour les cuirs bruts que pour les peaux brutes. Un seuil maximal a été cependant constaté au mois d'Octobre et un minimal en avril pour les cuirs bruts. Par contre, pour les peaux brutes, la situation est plus stable avec un pic observé en Février. Dans tous les cas, le volume

des exportations de peaux brutes sont en diminution par rapport à 2012 pour des motifs évoqués plus haut. (Graphique 18).



Graph 18. Evolution mensuelle des exportations de cuirs et peaux au cours de l'année.

Le tableau 23 présente la situation des exportations de cuirs et peaux selon la région d'origine et le tableau 24 les quantités exportées par pays de destination.

Tableau 23. Exportations contrôlées des cuirs et peaux par région

REGIONS	CUIRS		PEAUX OVINES		PEAUX CAPRINES	
	Bruts		Bruts		Bruts	
	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds
Kayes	30 184	146 970	33 620	16 407		
Koulikoro	7 950	39 750	8 943	4 472		
Sikasso	244 682	1 241 115	7 661	6 350	14 149	9 555
Ségou	18 820	93 760	969	640	2 270	1 686
Mopti	16 197	81 985	8 168	6 129	12 709	6 357
Tombouctou						
Gao						
Kidal						
Bamako	909 815	4 549 075				
Total 2013	1 227 648	6 152 655	59 361	33 998	29 128	17 598
Total 2012	705 599	3 506 197	88 884	122 895	69 031	76 920
Variation (%)	73,99	75,48	-33,22	-72,34	-57,80	-77,12

La presque totalité des cuirs est exportée vers le Ghana (soit 47% des quantités totales de cuirs et 67 % de peaux ovines).

Tableau 24. Quantités de cuirs et peaux exportés selon les pays de destination

Désignation	Destinations										TOTAL Poids(kg)
	RCI		Ghana		Libéria		Nigeria		Burkina Faso		
	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	
Cuirs bruts	331 382	1 677 045	581 451	2 901 535	131 015	655 075	183 800	919 000			6 152 655
Peaux ovines brutes	6 541	5 510	44 652	22 359					8 168	6 129	33 998
Peaux caprines brutes	12 953	8 732	3 466	2 509					12 709	6 357	17 598

2.4. Filière lait

2.4.1. Production de lait

Elle est assurée principalement par les bovins, les camelins, secondairement par les caprins et rarement par les ovins.

2.4.1.1 Potentiel laitier

Le potentiel laitier a été estimé sur la base des paramètres indiqués dans le tableau 29 mis en relation avec les effectifs du cheptel.

Tableau 25. Paramètres de production des espèces animales

Espèces Animales	Pourcentage moyen de lactantes	Taux moyen de fécondité	Production moyenne de lait /litre/Jour/tête)	Durées de la lactation (jours)	Pourcentages disponibles pour l'éleveur	Sources de référence
Bovins	16% ⁵	65%	1,5	210 ⁶	53%	Prader, Sidibé (1989)
Camelins	33%	30%	4	365	53%	Ouologuem (2010)
Ovins/Caprins	75%	90%	0,3	90	30%	PADESO et IER

⁵ pourcentage annuel moyen des lactantes au niveau des effectifs bovins au Mali (DNE,1989)

⁶ Pour le calcul de la production laitière des bovins , au moins 16% du troupeau est en lactation permanente durant l'année

La production moyenne annuelle de lait du cheptel (ou potentiel laitier) est obtenue en multipliant la production moyenne journalière de lait par espèce par la durée moyenne de lactation.

- Production moyenne de lait = Nombre de lactantes par espèce x production moyenne annuelle de lait.
- Nombre de lactantes= Effectif total x pourcentage moyen de lactantes.
- Production moyenne annuelle de lait de la lactante = production moyenne journalière x durée de lactation.

Le disponible laitier c'est-à-dire la quantité de lait utilisée (consommation, vente, don etc.) par l'éleveur représente environ 44 à 50% du potentiel laitier national

Tableau 26. Effectifs des lactantes par espèces et par région

Régions	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
Kayes	170 621	1 192 931	1 207 859	905
Koulikoro	229 897	860 187	1 522 016	3 360
Sikasso	255 371	764 382	915 217	0
Ségou	180 714	899 334	1 424 469	259
Mopti	448 581	1 899 623	2 738 481	5 298
Tombouctou	162 130	1 304 188	2 163 242	67 326
Gao	138 099	2 095 354	2 772 908	75 015
Kidal	11 375	1 246 499	1 576 527	170 900
Bamako	5 287	39 146	24 387	0
TOTAL	1 602 075	10 301 642	14 345 105	323 063

Quant à la production moyenne de lait présentée dans le tableau 27 , elle est le résultat du nombre de lactantes par espèce grossi de la production moyenne annuelle de lait.

La production moyenne annuelle de lait est obtenue en multipliant la production moyenne journalière de lait par espèce par la durée moyenne de la lactation.

Tableau 27. Production annuelle moyenne de lait par espèces

Régions	Bovins	Ovins	caprins	Camelins	Total
Kayes	53 745 552	32 209 124	32 612 180	1 320 614	119 887 469
Koulikoro	72 417 694	23 225 049	41 094 439	4 905 206	141 642 387
Sikasso	80 441 777	20 638 314	24 710 852	0	125 790 943
Ségou	56 924 986	24 282 018	38 460 663	377 731	120 045 398
Mopti	141 303 002	51 289 828	73 938 987	7 735 781	274 267 598
Tombouctou	51 070 925	35 213 069	58 407 521	98 296 354	242 987 869
Gao	43 501 147	56 574 551	74 868 523	109 522 294	284 466 515
Kidal	3 583 037	33 655 460	42 566 229	249 514 584	329 319 309
Bamako	1 665 367	1 056 949	658 449	0	3 380 765
Total	504 653 486	278 144 341	387 317 822	471 672 564	1 641 788 213

Le lait de vache reste de loin en terme de volume, le plus important du potentiel laitier national.

Quant aux laits de petits ruminants et de camelins, ils restent plus importants respectivement dans les régions de Gao et de Kidal.

Une parité sensible entre le lait de vache et de petits ruminants est observée seulement dans la région de Tombouctou.

Par ailleurs il est intéressant de signaler que la production laitière reste prioritairement assurée par les bovins dans les 5 premières régions. Toutes espèces confondues, la région de Mopti reste la première région en matière de production de lait.

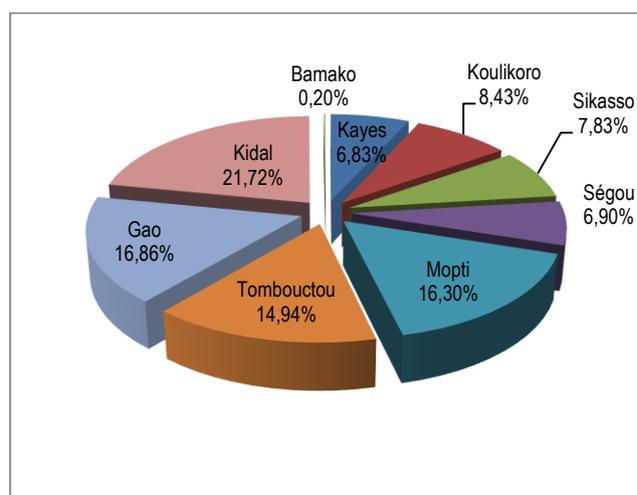
2.4.1.2 Disponible laitier par région et par espèces

Sur la base des estimations faites par la DNE (1989) chez les bovins, à savoir 0,8 litre /vache/jour prélevé en moyenne par l'éleveur soit un pourcentage moyen de 53% chez les bovins et seulement 30% chez les petits ruminants, les chiffres du tableau 28 ont été ressortis.

Tableau 28. Disponible laitier estimé (en litres)

Régions	Bovins	Ovins	caprins	Camelins	Total
Kayes	26 872 776	9 662 737	9 783 654	660 307	46 979 474
Koulikoro	36 208 847	6 967 515	12 328 332	2 452 603	57 957 296
Sikasso	40 220 888	6 191 494	7 413 256	0	53 825 638
Ségou	28 462 493	7 284 605	11 538 199	188 866	47 474 163
Mopti	70 651 501	15 386 948	22 181 696	3 867 890	112 088 036
Tombouctou	25 535 462	10 563 921	17 522 256	49 148 177	102 769 816
Gao	21 750 574	16 972 365	22 460 557	54 761 147	115 944 643
Kidal	1 791 518	10 096 638	12 769 869	124 757 292	149 415 317
Bamako	832 684	317 085	197 535	0	1 347 303
Total	252 326 743	83 443 302	116 195 346	235 836 282	687 801 674

Le disponible laitier c'est-à-dire la quantité de lait utilisée (consommation, vente, don etc.) par l'éleveur reste faible à très faible (687 801 674 litres) soit 44 à 50% du potentiel laitier national. La repartition de ce disponible laitier est donnée dans le graphique 19.



Vache zébu peulh à la traite

Graph 19. Disponible laitier par région

Quant à la part du niveau moyen de consommation par habitant (14 500 000 hbts) en lait sur la base de ce disponible, elle est de l'ordre de 43,88 litres soit 44 litres par habitant et par an, un chiffre encore loin des 62 litres comme norme de la FAO pour une personne adulte.

En prélude à la campagne agricole 2014-2015, il est attendu 704 167,74 tonnes de lait (disponible laitier) dont 3 247,89 tonnes de lait à collecter dans différents centres de collecte de lait cru local. Elle tient compte de la quantité de lait liée à l'accroissement des effectifs de femelles lactantes au niveau national estimé à 3% et à l'amélioration de la collecte de lait (10%).



Veaux métis issus d'un élevage périurbain de Bamako

La campagne sera soutenue par un ambitieux programme d'insémination artificielle dans l'optique d'impulser une nouvelle dynamique à la filière lait. L'appui des éleveurs en intrants d'élevage et la mise à disposition d'un stock important de semences animales (125.000 doses) gracieusement offertes par le Royaume du Maroc procèdent de cette volonté de booster les filières de productions animales en général et de celle du lait en particulier dans l'optique de réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur.

2.4.2. La collecte du lait cru local

Préalable pour la transformation industrielle du produit, la collecte du lait cru s'effectue aujourd'hui auprès de quelques centres à travers le pays. Les centres de collecte les plus en vue sont approvisionnés par les coopératives et associations d'éleveurs encadrés par les ONG (PAFLAPUM et ICD). Parmi ceux-ci, Kassela qui est l'un des premiers centres de collecte au Mali avec une moyenne de près de 900 000 litres de lait collecté par an, est le plus grand centre de collecte de lait du pays. La quantité de lait collecté dans les principaux centres de janvier à décembre est donnée en Annexe 11. Il est important de signaler ici que les centres de collecte ICD ne sont pas pris en compte dans le tableau en question.

Pour pallier l'insuffisance de données réelles sur la production de lait, des efforts seront déployés en vue de renforcer le dispositif mis en place à l'effet de mieux apprécier cette production. A cet effet, l'apport des organisations professionnelles et des ONG sera sollicité pour améliorer le niveau de collecte dans les points et centres aménagés. L'identification et la cartographie de nouveaux bassins laitiers ainsi que l'établissement d'une situation de référence relative à la détermination du coût de production bord ferme du lait cru au sein des différents systèmes de production seront poursuivis.

Dans cette perspective, et face à la nécessité de remonter les données collectées auprès des éleveurs sur le terrain, une méthodologie d'approche a été proposée par la DNPIA en vue d'une phase test dans la région de Ségou.

Tableau 29. Situation des points de collecte de lait

Régions	Nombre de points de collecte	Quantités collectées (litres)	Quantités transformées (litres)	Destination
Kayes	13	20 114	20 778	Kayes
Koulikoro	17	1 663 723	1 718 626	Bamako, laiteries
Sikasso	9	755 471	780 401	Sikasso, laiterie, Bamako
Ségou	14	335 532	346 604	Ségou, tous horizons
Mopti	9	83 461	86 215	Mopti, tous horizons
Tombouctou		ND	ND	Tombouctou
Gao		ND	ND	Commune de Gao
Total	62	2 858 300	2 952 624	

2.4.3. Transformation

Denrée hautement périssable, le lait est généralement transformé avant d'être vendu. Sur le plan de la transformation, on distingue :

❖ *la transformation traditionnelle*

Elle est surtout pratiquée en milieu rural loin des grands centres de consommation c'est-à-dire les villes. De façon individuelle, la fraction de la production non consommée directement est transformée en lait caillé, en beurre, ghee, crème mature, en fromage et parfois en yaourt, écoulés sur le marché local.

❖ *la transformation artisanale*

A caractère souvent familial voire individuel, la transformation artisanale consiste en une simple modification de la structure du lait par pasteurisation, fermentation, ou par apport de ferments spécifiques à l'aide d'équipements simples et d'emballages.

Pratiquée le plus souvent dans les villes, cette transformation utilise surtout comme matière première le lait en poudre importé et rarement le lait local.

❖ *la transformation semi industrielle : mini laiteries*

Les mini laiteries privées disséminées à travers le Pays, participent à l'approvisionnement des populations en lait et produits laitiers .Elles sont implantées dans le District de Bamako et certaines villes secondaires du pays (Koutiala, Niono, San, Sikasso et Fana).

De nos jours, on dénombre environ une trentaine de mini laiteries fonctionnelles sur le territoire national. Pour toutes ces unités, le lait frais collecté dans un rayon de 20 à 30 Km est transformé en lait pasteurisé, lait caillé sucré, yaourt brassé, crème mature et lait caillé nature.

Les équipements de ces unités sont simples : Casseroles en aluminium, réchaud à gaz, congélateurs, mixeuse électrique, écrémeuse, glacières et petits instruments de mesure.

Le personnel est généralement limité entre 3 et 8 personnes selon le volume de la production.

❖ *la transformation industrielle*

La transformation industrielle concerne les unités capables de transformer plus de 1000 litres de lait par jour. Cet objectif est loin d'être une réalité aujourd'hui compte tenu du caractère peu rémunérateur du prix proposé par de telles unités aux producteurs.

Cette situation actuelle est à l'origine de l'orientation des unités industrielles fonctionnelles actuellement (Mali-lait SA et GAM) vers la reconstitution du lait en poudre. Par exemple Mali-lait transforme à partir de la poudre de lait près de 30 000 litres d'équivalent lait par jour. Aujourd'hui c'est seulement une infime quantité de lait cru qui est livrée aux unités industrielles implantées uniquement à Bamako.

Il est important de signaler que le gouvernement a adopté le 26 novembre 2008 une stratégie nationale de valorisation du lait cru local et créé le PRODEVALAIT, qui est un programme de mise en œuvre de cette stratégie. Depuis, des initiatives allant dans le sens de la transformation du lait cru local au Mali sont de plus en plus nombreuses. Parmi celles-ci, les plus en vue sont celles entreprises par les projets de développement des productions animales et certaines ONG. On peut citer entre autres le PADEPA-KS dans la région de Kayes, le PASMZAM à Ménaka, le PADESO dans le sahel Occidental, le projet UNSO dans le cercle de Goundam et diverses ONG dont Malifolkecenter dans le cercle de Bougouni, CAB DEMESSO dans le cercle de Ségou et ICD dans la région de Koulikoro (Annexe 12).

Ce faisant, avec la création et l'équipement de vingt huit (28) centres de collecte de lait par le PRODEVALAIT dont six en 2013, la quantité de lait collecté va connaître une augmentation sensible dans les années à venir et partant le niveau de valorisation du potentiel laitier national s'en trouverait nettement amélioré.

2.5. Filière avicole

L'aviculture, du fait de sa spécificité socioculturelle, recèle d'énormes potentialités. La masse monétaire engendrée à travers les différentes transactions commerciales liées à cette activité pouvait être estimée à environ **5.019.232.000 F CFA** par an. (Source PDAM 2004). Ce faisant, la volaille locale est aussi un moyen efficace pour lutter contre la pauvreté en milieu rural.

On distingue deux systèmes de production avicole, à savoir :

L'aviculture traditionnelle, pratiquée surtout dans les zones rurales comme activité de diversification de revenu, estimée à plus de 90% des effectifs, et ;

L'aviculture moderne, surtout localisée dans les zones périurbaines de Bamako, Ségou, Sikasso et Mopti. Cette activité prend de l'essor autour du centre urbain de Bamako.

Le développement du sous-secteur reste encore largement tributaire de l'extérieur à cause de la faible capacité de production du maillon industriel (production de poussins d'un jour, fabriques d'aliments volaille, production d'œufs fécondés).

Aujourd'hui, des initiatives se développent dans toutes les régions pour faire de l'aviculture un secteur plus compétitif et orienté sur le marché. Cette nouvelle dynamique entre dans le cadre de la vision de changement du Gouvernement pour l'émergence de pôles de compétitivités, seule créatrice d'emplois et de richesse pour l'économie nationale. Les activités de production, de commercialisation sont réalisées grâce aux actions de recherche, de vulgarisation et d'appui conseil menées sur le terrain avec des partenaires techniques et financiers. Elles ont permis l'installation et la mise en œuvre de projets avicoles autonomes et rentables en milieu rural et urbain.

2.5.1. Effectifs des volailles.

Le tableau 30 présente la situation des effectifs de volaille dans les différentes régions administratives du pays, ainsi que le nombre d'œufs produits. Les effectifs se répartissent entre le secteur moderne, 3 745 412 sujets (9,70%) et le secteur traditionnel estimé à 33 275 212 sujets (90,30%).

Tableau 30. Production d'œufs et de poulets de chair par région

Régions	Effectifs de volailles (têtes)		Production d'œufs (Nombre)	Production de chair (têtes)
	Aviculture moderne	Aviculture traditionnelle		
Kayes	26 070	6 648 099	2 810 346	10 855
Koulikoro	2 618 517	7 332 887	282 276 133	1 313 620
Sikasso	86 900	10 513 184	9 367 820	30 767
Ségou	15 070	7 329 000	1 624 546	2 951 495 ⁷
Mopti	7 700	2 949 679	830 060	1 655
Tombouctou		418 818		56515
Gao		275 515		
Kidal		124 678		
Bamako	990 000	5 012 351	106 722 000	435 160
Total	3 745 412	33 275 212	403 755 414	4 800 067

⁷ A Ségou, la production de chair concerne l'aviculture traditionnelle et les sujets de réforme

2.5.2. Production d'œufs

De l'analyse du tableau 30, il ressort une production totale d'environ **403 755 000 œufs** pour l'ensemble du pays pour une prévision de 444 070 000 œufs, soit un taux de réalisation de plus de 91 % . Cette production provient essentiellement du secteur avicole moderne (environ 99% de la production totale), le secteur traditionnel ne représentant que 1% de cette production. La production d'œufs de table provient essentiellement des fermes avicoles modernes. Les œufs provenant de l'aviculture traditionnelle sont destinés à la reproduction et sont peu commercialisés à l'exception des œufs de pintades. De grands élevages de pintades existent cependant dans les régions de Sikasso et de Koulikoro où des efforts importants restent à faire pour promouvoir cette filière.

Selon une estimation faite par la Fédération Interprofessionnelle de la Filière Avicole au Mali (FIFAM), l'effectif de pondeuses recensées au niveau des membres de cette organisation est estimé à 2 000 000 et la production d'œufs avoisinerait 739 397 040 œufs de consommation (dont 1 500 000 œufs de pintades) .Ce qui dénote encore si besoin en était de la nécessité de développer une synergie d'actions avec les autres intervenants du sous secteur pour mieux organiser la filière.

2.5.3. Production de chair

L'élevage de poulets de chair est le fait de professionnels exerçant dans la zone périurbaine de Bamako. Son extension reste cependant limitée par des contraintes de marché d'écoulement du produit, la non disponibilité d'aliment volaille de qualité et de couvoir pour acquérir les poussins. Des estimations faites par la FIFAM, évaluent la production de chair à 4 240 800 poulets de chair, produits pendant l'année et essentiellement dans la banlieue de Bamako.

2.5.4. Expérimentation en milieu paysan

Dans le cadre du supplémentaire du PASAOP, un programme de diffusion du Wassachè a été initié en rapport avec la Recherche et avec l'appui financier du WAAPP. Ce programme vise la diffusion en milieu paysan de la souche locale améliorée de volaille. Des unités de reproduction ont été mises en place et des formations en techniques d'élevage du Wassaché ont été dispensées aux bénéficiaires. A titre de rappel, les placements effectués en 2011 ont été les suivants:

- le placement de 142 unités à raison de onze (11) poules et deux (2) coqs par unité ;
- le placement de mille cent quarante un (1141) coqs améliorateurs ;
- la formation de 57 bénéficiaires d'unités de reproduction wassachè en technique d'élevage.

Il a été procédé aussi à la signature de 271 protocoles d'accord avec les bénéficiaires des poulets wassachè dans la région de Koulikoro.

Après une mission de supervision, il a été constaté que les unités (11 poules et 2 coqs) de reproduction élevées en liberté ont mieux réussi que celles mises en claustration sans apport d'aliment équilibré. La situation des unités de reproduction Wassachè placées est donnée dans le tableau 35.

En perspective, un programme de diffusion de wassachè dans la région de Tombouctou et spécifiquement dans les cercles de Goundam et de Diré a été élaboré en relation avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

Tableau 31. Récapitulatif des sujets placés par région en 2011

REGIONS	NOMBRE D'UNITES	NOMBRE DE COQS	TOTAL
Koulikoro	48	563	1 187
Ségou	20	238	498
Mopti	34	140	582
District Bko	20	100	360
Sikasso	20	100	360
Total	142	1 141	2 987

Les productions attendues au titre de la campagne agricole 2014-2015 sont :

- Œufs de consommation: **453 000 000 œufs** de consommation soit un taux de progression de **3%**;
- Poulets de chair : **2 100 000 sujets** de poulets de chair soit un taux de progression de **3%** et 27 000 000 de volaille locale soit un taux de progression de **5%**

La production d'œufs de table provient essentiellement des fermes avicoles modernes qui ambitionnent installer 2.000.000 pondeuses avec un taux moyen de ponte estimé à 75%.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAPAM, il est prévu de recenser et de géo- référencer les exploitations avicoles modernes .

2.6. Autres filières

2.6.1. La cuniculture

La cuniculture est une filière qui connaît de plus en plus un essor important dans nos zones urbaines et périurbaines. Cette filière est néanmoins confrontée à de multiples contraintes qui limitent son développement au nombre desquelles l'on peut citer :

- la pratique encore timide de l'élevage du lapin ;
- le faible niveau d'hygiène de l'habitat, de la reproduction et de l'alimentation ;
- la faible diversification des aliments ;
- l'insuffisance d'amélioration génétique ;
- le faible encadrement des producteurs ;
- l'insuffisance de valorisation des produits locaux et de leurs sous-produits dans la préparation des aliments.

Aucune statistique n'est disponible pour cette filière. Un Projet élaboré dans ce domaine, est soumis à la recherche de financement.

Dans la perspective d'une plus grande valorisation de la cuniculture et d'autres filières porteuses telles que l'élevage des aulacaudes dans les régions de Sikasso et koulikoro, il est important d'envisager des solutions incitatives pour développer ces différentes productions.

2.6.2. L'apiculture

Les activités au cours de l'année ont surtout été consacrées à des formations des apiculteurs traditionnels en vue de l'augmentation de la quantité et de la qualité de miel récolté

L'ensemble du territoire de la République du Mali à l'exception des trois (03) régions du Nord (Tombouctou, Gao et Kidal) présente d'énormes potentialités en matière d'apiculture.

Au niveau des différentes formations végétales, on rencontre de nombreuses essences mellifères, de grandes superficies reboisées par des essences introduites (Eucalyptus, mellina,

etc.) par endroits et des centaines d'hectares de cultures qui permettent aux abeilles de s'approvisionner en nectar et en pollen sur une bonne partie de l'année (février – juin et septembre – octobre) et de produire un miel de qualité.

Dans de nombreux villages du Mali, l'apiculture constitue une activité économique non négligeable. Beaucoup de paysans pratiquent cette activité de façon régulière pendant la saison sèche et en tirent de bénéfices substantiels.

Cette apiculture, héritée des traditions séculaires n'est pas en réalité l'élevage des abeilles mais plutôt une exploitation de cueillette pour se procurer sans trop de peine et sans soins du miel et de la cire. En effet, la majeure partie des apiculteurs font ce qu'il est convenu d'appeler "la chasse aux abeilles" en détruisant l'abeille et son couvain (ensemble œuf – larve – nymphe) et provoquant souvent des feux de brousse par l'utilisation du torchon enflammé. Les produits de la ruche récoltés de cette façon sont d'une qualité moindre puisque contenant des abeilles mortes, des brindilles, les cendres du torchon et des odeurs de fumée.

Des ruches améliorées (ruches kenyannes) ont été introduites pour améliorer la récolte du miel. L'amélioration des techniques de récolte par la formation, l'organisation et l'équipement des apiculteurs en matériels apicoles appropriés permettra d'accroître la production et d'améliorer la qualité du miel et de la cire.

2.6.2.1. *Problématique, contraintes et potentialités*

Bien conduite, l'exploitation du miel en milieu rural peut jouer un rôle social et économique important car elle peut engendrer d'excellentes recettes et n'exige pas de forts investissements de capitaux. Elle aide à relever le niveau de vie des populations par adjonction du miel dans le régime alimentaire (apport d'énergie) et au revenu supplémentaire engendré par la vente du miel et de la cire.

En plus de sa valeur marchande, le miel possède en milieu rural un certain nombre de pouvoir guérisseur (pharmacopée, utilisation après accouchement chez la femme, traitement de la rougeole chez l'enfant, maux de ventre, etc.).

Se pratiquant en saison sèche donc ne gênant pas l'agriculture, elle permet à l'agriculteur-apiculteur de diversifier ses activités et de s'établir dans son village réduisant ainsi l'exode rural vers les villes. Si les intérêts économiques de l'activité sont bien dégagés, l'apiculture permet également de reconverter un certain nombre de bûcherons dans l'activité apicole.

L'implication d'autres artisans (forgerons, menuisiers, tailleurs) dans la confection d'équipements apicoles sur le plan local peut ouvrir des perspectives micro-économiques dépassant le seul cadre de l'apiculture.

En outre les abeilles se procurent leur nourriture elles-mêmes et aident en même temps à accroître la production agricole en favorisant la pollinisation des végétaux.

Malgré tous ces atouts, la production reste très limitée à cause des techniques de récolte inadaptées qui sont destructives pour les colonies, du faible niveau d'encadrement des apiculteurs, du manque d'équipements apicoles appropriés mais aussi et surtout de la réticence de certains apiculteurs à toute innovation technologique .

2.6.2.2. *Actions à envisager sur le plan technique et organisationnel*

Pour un développement durable de l'apiculture dans les sites retenus, les actions suivantes doivent être menées pour relancer les bases réelles d'une apiculture améliorée. Pour cela le plan d'action comportera des activités suivantes :

- la formation des bénéficiaires ;
- l'amélioration des techniques de récolte par l'introduction de l'enfumeur et de la combinaison ;
- l'amélioration des techniques d'extraction du miel et de la cire ;
- la valorisation de la cire par sa transformation artisanale en bougie et pommade ;
- l'équipement des bénéficiaires en matériels apicoles de base ;
- l'organisation de la commercialisation ;
- la création des ruchers villageois et sensibilisation à la protection de l'environnement et au reboisement d'espèces à un intérêt apicole.

III. AMENAGEMENT ET HYDRAULIQUE PASTORALE

3.1. Suivi des ressources pastorales

La campagne agropastorale 2013-2014 s'est déroulée dans un contexte socio- économique difficile dans l'ensemble du pays. L'installation tardive de l'hivernage et l'arrêt précoce des pluies ont eu des répercussions importantes sur les conditions d'élevage avec une saison sèche prolongée marquée par endroits par une pénurie de pâturages surtout au niveau des zones de concentration habituelle.

La situation a été plus prononcée dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal et une partie de la région de Mopti, où les mouvements des troupeaux transhumants ont connu beaucoup de perturbations à cause de la restriction de l'amplitude de la transhumance due à la situation sécuritaire. Ces événements du nord ont occasionné aussi des mouvements inhabituels dont des séjours prolongés au niveau des bourgoutières.

3.1.1. Etat des pâturages :

La régénération de la strate herbacée a débuté de mai à juin 2013 avec les premières pluies selon les localités sud des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou. Le niveau de biomasse a été surtout élevé dans les plaines, bas-fonds et bordures des cours d'eau. Dans les autres zones agropastorales du pays, la situation est restée mauvaise malgré quelques repousses enregistrées par endroits. Concernant les pâturages aériens et inondés, ils ont conservé un état assez moyen dans l'ensemble.

Durant le mois de Juillet, la production herbacée était faible à l'exception des localités situées au centre du pays et le sud des régions de Kayes (Nord des cercles de Kayes, Yélimané, Diéma, Nioro), de Koulikoro (Nord des cercles de Nara, Kolokani, Banamba) et de Ségou (Nord centre des cercles de San, Tominian) qui ont enregistré une amélioration progressive à la faveur des pluies enregistrées. Le déficit de biomasse a été assez perceptible dans la bande sahélienne de la région de Mopti (des cercles de Koro, Bankass, une partie de Douentza) et les régions de Tombouctou (des cercles de Niafouké, Goundam), Gao (des cercles de Menaka, Ansongo, une partie de Bourem) et Kidal bien que quelques cas de repousses soient observés par endroits. Toujours à la même période, les disponibilités fourragères (plus de 1 000 kg MS/ha dans le sud du pays et moins 750 kg MS/ ha dans le centre des régions de Ségou- Mopti et régions de Tombouctou, Gao et Kidal) sont restées nettement inférieures à celles de l'année dernière à la même période. Cette anomalie de biomasse de faible à net déficit a occasionné des flétrissements ou voire des assèchements des herbacées par endroits et des retards à l'installation des cultures fourragères. Malgré le retard accusé dans la réception des semences fourragères, 1 134 producteurs ont pu faire des réalisations. .

Au mois d'Août, une légère tendance à l'amélioration des conditions végétales et animales a été constatée dans la bande sahélienne et les zones pastorales des régions septentrionales du pays avec cependant l'existence de quelques poches de sécheresse par endroits. Les autres zones agropastorales des régions sud et centre ont connu une amélioration progressive à la

faveur des pluies enregistrées. Il faut tout de même signaler qu'à la date du 10 août, les disponibilités fourragères sont restées encore nettement inférieures à celles de l'année dernière à la même période

Par la suite, l'état général des pâturages a été satisfaisant dans toutes les zones agropastorales du pays. La biomasse herbacée est abondante et assez diversifiée pour la pâture du cheptel dans plusieurs localités. Le cycle végétatif a varié du stade tallage montaison à l'épiaison suivant les zones agro écologiques du pays. Concernant les pâturages aériens, ils ont été assez bien fournis et ont subi moins de pression animale.

Au mois de septembre 2013, le niveau de biomasse est resté encore inférieur à celui de la campagne précédente à la même période et ce, malgré l'abondance des ressources fourragères constatée dans plusieurs localités.

Vers la fin octobre, les graminées annuelles sont arrivées en fin de cycle au niveau de tous les parcours pastoraux du pays. Pour ce qui est des cultures fourragères, leur état est resté satisfaisant dans l'ensemble. Les premiers semis de légumineuses comme le niébé et la dolique étaient au stade de ramification début floraison.

D'une manière générale, à la date du 31 octobre, les espèces herbacées ont poursuivi leur fin de cycle dans les conditions normales avec un état végétatif assez satisfaisant dans l'ensemble et des cas de flétrissement et de dessèchement constatés par endroits.

3.1.2. Alimentation du bétail :

3.1.2.1. Intensification de la production de fourrages

- 33,055 tonnes de semences R1 et R2 acquises et mises à la disposition de paysans semenciers et sociétés coopératives d'agro éleveurs sur une prévision de 43,220 tonnes, soit une réalisation de 76, 50% ;
- 2 850 ha de cultures fourragères (Dolique, Panicum maximum, Stylosanthes hamata, maïs, sorgho fourrager, niébé) dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et de Mopti réalisés par 1 134 producteurs, sur une prévision de 2 936 ha, soit 97,07% de réalisation,
- 7 711,5 tonnes de MS produites (dont 2 400 tonnes par les ONGs) sur une prévision de 9 957 tonnes, soit 77,45 % ;
- La prévision de 10,16 tonnes de semences et/ou de boutures de bourgou dans le cadre du PAPAM pour 2 016 ha n'a pas été financée. Mais la production des anciennes bourgoutières suivies a été de 832 210 tonnes de MS de bourgou.

3.1.2.2. Appui aux éleveurs dans les communes en difficultés

- 1 810 Tonnes d'Aliment bétail sur une prévision de 15 000 tonnes, soit 12,33% des prévisions, ont été vendus au prix subventionné à 50%. Cette quantité vendus a permis de soutenir les productions (lait, viande) et mettre les bœufs de labour dans un état satisfaisant pour la traction à Kayes, Diéma, Nioro et à Kita ;
- 1 483 tonnes d'aliment bétail distribuées gratuitement à Tombouctou, Gao, Kidal et Mopti par le CICR, Islamic Relief, Nor-Dev, coopération Suisse/AOPP, la Croix Rouge Malienne et l'Ambassade du Royaume de Danemark.

3.1.2.3. Bilan fourrager 2013

L'hivernage 2013 a été caractérisé par une irrégularité de la pluviométrie au niveau des zones agro-écologiques du Pays. Cette situation s'est traduite par une baisse de la production herbacée dans les différentes régions par rapport à 2012.

Par ailleurs l'insécurité résiduelle dans le pays continue de perturber les mouvements habituels des animaux, en prolongeant leur séjour dans certaines zones et en interdisant leur accès à d'autres pendant la période indiquée.

Production de biomasse herbacée disponible :

Elle a été estimée au sortir de l'hivernage 2013 à 65 404 500 tonnes de MS sur lesquelles 21 801 500 tonnes de MS sont disponibles pour le cheptel soit le tiers.

Production de fourrages cultivés :

839 921,5 tonnes de MS dont 7 711,5 tonnes de MS de cultures fourragères et 832 210 tonnes de MS pour le bourgou.

Production de résidus de récolte :

31 357 881, 99 tonnes de MS. Sur cette quantité, 60% sont disponibles pour le cheptel soit 18 814 729, 19 tonnes de MS.

Productions fourragères disponibles estimées :

21 801 500 tonnes de MS de biomasse herbacée + 839 921 tonnes de MS de fourrages cultivés + 18 814 729 tonnes de MS de résidus de récolte = 41 456 150 tonnes de MS contre 45 465 064 tonnes de MS en 2012.

Résultat du bilan fourrager au titre de la campagne agropastorale 2013-2014

Besoin du cheptel en MS de Novembre 2013 à Juillet 2014

Le cheptel en UBT est de **13 141 810** toutes espèces confondues. Le besoin en MS de Novembre 2013 à Juillet 2014 est de **22 176 805, 97 tonnes de MS.**

Résultat du bilan fourrager : 41 456 150 tonnes - 22 176 805 tonnes = 19 279 345 tonnes de MS soit un excédent de 19 279 345 tonnes de MS.

Analyse de la situation de la campagne agropastorale 2013-2014

Au regard des besoins des animaux pendant la saison sèche, il apparaît clairement que le bilan fourrager est positif, puisque les productions fourragères disponibles couvrent largement les besoins du cheptel pendant la période de saison sèche. Malheureusement cela ne correspond pas à la réalité dans certaines communes pour diverses raisons :

- une part importante du fourrage n'est accessible par manque d'eau en saison sèche à cause de la faible pluviométrie 2013 et l'arrêt précoce des pluies dans certaines régions ;
- l'insécurité résiduelle qui sévit dans le pays a bouleversé le mode d'exploitation des ressources pastorales. Ainsi les animaux ont plus longtemps séjourné sur les bourgoutières que d'habitude dans le delta et par la suite dans le Méma où les animaux n'ont pas pu quitter cette zone pastorale pour la Mauritanie entraînant des surpâturages dans cet espace ;

- un retour précoce dans les zones de bourgoutière où les animaux viennent juste de quitter ;

A ce phénomène il faut ajouter les multiples poches de sécheresse enregistrée dans beaucoup de communes.

Recommandation

L'analyse de cette situation globale nécessite de ce fait un appui en aliment bétail, pierre à lécher et réhabilitation d'urgence de points d'eau d'abreuvement pour amoindrir les effets de la disette qui se dessine en 2014.

3.1.3. Etat des points d'eau et Conditions d'abreuvement

A la fin du premier semestre l'abreuvement des animaux était assuré par les forages, les puits, les fleuves et leurs affluents ainsi que les canaux d'irrigation jusqu'à l'installation progressive de l'hivernage.

Courant Juillet 2013, la reconstitution des points d'eau de surface hivernale s'est poursuivie dans plusieurs localités sud et centre du pays.

Pendant les mois d'août et septembre 2013, les conditions d'abreuvement ont connu beaucoup d'amélioration au cours de la période. L'abreuvement a été assuré facilement à partir des fleuves et des points d'eau de surface hivernale. Tous les points d'eau temporaires aussi bien que permanents, ont connu un niveau de remplissage assez important sécurisant ainsi le déplacement du cheptel transhumant à travers le pays.

A la date du 31 octobre, les conditions d'alimentation et d'abreuvement du cheptel sont restées bonnes dans les différentes zones agropastorales du pays avec tout de même quelques poches de sécheresse et des cas de feux de brousse précoce qui ont fait leur apparition par endroits dans le centre et la bande sahélienne.

L'état d'embonpoint des productions animales se sont améliorés au fur et à mesure de l'installation de l'hivernage.

3.1.4. Mouvement des animaux et conflits pastoraux

La transhumance a été perturbée dans les régions de Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal. Les animaux sont longtemps restés dans les zones de concentration de saison sèche due d'une part au retard de l'hivernage d'autre part à l'insécurité dans les régions concernées.

Les animaux transitant par l'espace pastoral du Méma en direction de la Mauritanie n'ont pas pu franchir la frontière à cause de l'insécurité. Ailleurs les animaux transhumants ont pu regagner leurs sites d'hivernage au fur et à mesure de l'évolution de la pluviométrie. Quant au cheptel sédentaire, il est resté sous surveillance pour la plupart aux abords immédiats des villages en raison de l'installation des parcelles de culture.

3.2. Aménagements, équipements et hydraulique pastoraux.

Les réalisations ont porté sur :

- **5** systèmes d'adduction d'eau pastorale réalisés à Dilly, Akor-Boiro, Tambafouloun, Grand-Birou et à Yaguiné-Banda ;
- **1** mare aménagée à Ténenkou dans le cadre du PQAP;
- **3** puits citernes réalisés sur 9 prévus soit 33,33% à Baniéré, Tonko et à Bérélé en zone PROGEBE,

- **3** sur 3 périmètres pastoraux réhabilités et équipés dans le cercle de Nara ;
- **119 km** de pistes rurales réalisées (dont 42 dans la région de Mopti et 77 km dans les cercles de Bougouni et Yanfolila) sur une prévision de 170 km soit 70% des prévisions.

IV. FORMATION, DOCUMENTATION ET COMMUNICATION

4.1 Formation

4.1.1. Formation des agents

- 110 agents (DNPIA, DRPIA) ont participé à 4 sessions de formation organisées par le PRODEZEM sur les thèmes relatifs à : la sélection des races animales et l'organisation de l'IA au Mali (31 et 27 participants), la problématique Sociétés Coopératives (31 participants) et l'Approche Chaîne de valeur des productions animales (21 participants).
- 99 agents des DRPIA (24 de Ségou, 13 de Bamako, 18 de Kayes, 12 de Mopti, 12 de Sikasso et 20 de Koulikoro) ont été formés aux techniques de stockage, conservation des fourrages, rationnement du bétail laitier et d'embouche dans le cadre du PAPAM ;
- 67 agents DNPIA, 154 professionnels dont 16 femmes ont été formés dans le cadre du LMIS sur les marchés à bétail de Kambila (Kati), TSF et de Niamana ;
- 30 agents formés en Gestion Axée sur les Résultats, en Système d'Information Géographique, en gestion des foyers et des stocks de médicament des Cabinets Vétérinaires Ruraux en zone PRODEZEM ;
- 3 agents (DNPIA et PRODEZEM) ont effectué un voyage d'études et participé au salon international de la viande rouge au Maroc ;
- 7 personnes (3 agents et 4 producteurs) ont effectué un voyage d'études à Renne au SPACE sur financement du PRODEVALAIT
- 35 cadres et professionnels formés sur les techniques de transformation des sous-produits d'abattage ;
- 3 cadres dont 2 experts nationaux en génétique ont participé à Tendaba Camp et à la station de Kénéba (Gambie) à l'atelier régional de formation dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'amélioration génétique (PROGEBE) ;
- 2 experts ont été formés en saisie des données issues des enquêtes fin de projet sur les logiciels Cspiro et Dropbox (PROGEBE) ;
- 4 groupements d'avicultrices ont été formés sur la santé aviaire, les techniques d'amélioration de l'alimentation et de l'habitat de la volaille dans le site de Tousséguéla (PROGEBE) ;
- 13 personnes, Maçons, menuisiers et agents de base, initiés aux techniques de construction de poulaillers améliorés pour les unités de Wassachiè, en prélude à l'introduction des unités de Wassachiè en zone PADEPA-KS;
- 98 apiculteurs sur 238 soit 41,18%, ont bénéficié de l'appui conseil sur les ruches améliorées et la création d'associations d'apiculteurs ;
- 24 personnes (dont 12 femmes et 12 agents) formées sur la technique de conservation et de transformation du lait
- 67 femmes formées sur la valorisation des produits forestiers
- 327 personnes (24 agents et 303 agro-éleveurs formés en compostage, production de fumure organique et culture attelée.
- 25 membres des comités de gestion des coopératives formées en gestion des infrastructures réalisées

4.1.2. Formation des professionnels

- 166 bouchers, apprentis bouchers et collecteurs formés en techniques de production et de conditionnement des cuirs et peaux et techniques de dépouillement et d'hygiène de

la viande sur 166 prévus soit 84,34% dans les zones d'intervention du PACP, du PDELG, du PRODEZEM et du LMIS;

- 485 auditeurs formés en alphabétisation fonctionnelle en zone PADESO sur 520 prévus soit 93,27%;
- 156 membres d'OP formés sur la vie associative en zone PRODEZEM,
- 80 agro-éleveurs formés sur la conduite des vaches inséminées et produits issus de l'IA dans le cadre de la convention DNPIA/APCAM-PAPAM ;
- 30 auditeurs ont été formés en gestion d'entreprise dans le cadre du PEDREGE au niveau des sites des 5 bourgoutières aménagées par le PEDREGE.

4.1.3. Visites d'échange

- participation de la Directrice nationale Adjointe à l'Atelier de validation de l'étude de faisabilité de la création de l'observatoire régional du foncier rural en Afrique de l'Ouest à Dakar du 26 au 28 juin 2013 ;
- participation du directeur National à la réunion des experts, préparatoire de la rencontre des Ministres en charge de l'Elevage sur le thème « **investir dans l'Elevage pour accélérer la croissance** ».;

4.2 Documentation

Les activités menées au cours de l'année ont porté sur la Classification documentaire . A cet effet il a été procédé à la réorganisation de la bibliothèque de la DNPIA, aux fins de parvenir à une classification numérique des documents. L'inventaire des fonds documentaires a permis de recenser deux mille neuf cent cinquante documents numérisés.

Quant aux revues, rapports et journaux, ils sont classés séparément et feront l'objet d'un archivage particulier.

- Fisher scientific
- CIKELA
- EPIVET-INFO
- En route pour le développement
- Secteur privé et agricole
- Filière monde
- Bulletin mensuel d'info L'APCAM
- Bulletin d'info semestrielle du commissariat au développement institutionnelle
- 24^{ème} journée du CILSS
- Biodiversity and safety of artisanal Malian
- Journal « Essor », Républicain, Patriote et Indépendant.

La situation générale du fonds documentaire de la DNPIA est donnée dans le tableau 32.

Tableau 32. Fonds documentaires du service central de la DNPIA

Nature des documents	2002	2003	2004	2008	2009	TOTAL
Ouvrages	248	358	31	13	48	698
Périodiques	167	518	23	4	17	729
Archives	53	33	36	-		122
Abonnements (Quotidien Essor)	12 mois					

4.3 Information –Communication

4.3.1. Production de rapports

Au cours de l'année, plusieurs activités de rapportage ont été conduites :

- ❖ Elaboration de rapports hebdomadaires et mensuels ;
- ❖ Elaboration du rapport annuel d'activités 2013 ;
- ❖ Participation à la 14^{ème} revue des projets et programmes du SDR ;
- ❖ Elaboration du plan de campagne 2014-2015 ;
- ❖ Elaboration et validation des résultats 2013 du Budget programme du MDR ;
- ❖ Compilation des évaluations du Programme Gouvernemental 2013 ;
- ❖ Elaboration du Bilan annuel 2013 et du PETF 2014 du PAPAM ;
- ❖ Production de différentes notes techniques.

4.3.2. Connexion Internet

La connexion Internet de la DNPIA siège (et bureaux annexes) sur Budget d'Etat connaît de multiples perturbations et ne fonctionne plus depuis un certain moment. Cette situation handicape sérieusement le service dans son fonctionnement normal.

4.3.3. Activités médiatiques

- 3 émissions radiophoniques/ microprogrammes/magazines réalisés pour accompagner la mise en œuvre des activités ;
- Transcription charte pastorale en langue nationale Soninké qui vient s'ajouter aux transcriptions antérieures ;
- Distribution de 2 000 brochures de la charte pastorale transcrite en langues vernaculaires Bambara et peuhl aux agriculteurs et éleveurs dans les zones d'intervention du PROGEBE
- Participation à la huitième Edition de la Journée Mondiale du Lait le 1er juin 2013 ;
- Médiatisation sur l'ORTM de la vente promotionnelle d'animaux aux fêtes de Ramadan de Tabaski et de la mission de supervision des activités du PRODEZEM ;
- 6 tables rondes organisées sur les plans d'occupation et d'affectation des sols et la mise en place des comités d'accueil des transhumants pour éviter les conflits ;

4.3.4. Concertations et réunions

La DNPIA a, au cours de l'année 2013, participé à plusieurs réunions. Elle a mis en place et animé divers cadres de concertation avec les professionnels de la filière bétail viande et d'autres partenaires techniques et financiers œuvrant dans le domaine de la promotion des filières de productions animales (Tableau 33).

Tableau 33. Concertations et réunions

Types	Nombre de concertations/réunions	Date/Lieu	Observations
Conférence	1	Bamako	Célébration de la Journée Mondiale du Lait ; Edition 2013
Réunion	65	Bamako	Réunions avec les professionnels et réunions hebdomadaires de direction
Rencontres d'échange	20	Bamako	
Atelier	25	Bamako	
Séances de travail	18	Bamako	

V. SUPERVISION- SUIVI- EVALUATION

5.1. Missions de suivi

Dans le cadre du Suivi des projets et programmes rattachés à la DNPIA, les activités réalisées au cours de l'année ont concerné :

- ❖ Comités de pilotage des Projets et programmes rattachés (13) et des comités de suivi de l'AFS et de deux abattoirs régionaux (Koutiala et Sikasso);
- ❖ Mission de supervision DNPIA/DRPIA Koulikoro dans la zone d'intervention du PRODEZEM ;
- ❖ Participation à la supervision de l'EAC 2013-2014.
- ❖ 3 missions de suivi interne et 2 missions d'appui réalisées au niveau du PROGEBE et PADEPA-KS ;
- ❖ Evaluation à mi-parcours du PRODEZEM et du PRODEVALAIT
- ❖ Réalisation des enquêtes fin de projet dans les sites de Madina Diassa, Manankoro et à Sagabary dans le cadre du PROGEBE,
- ❖ Réalisation de l'Audit des comptes pour les exercices de 2011, 2012 et de 2013 du projet Transformation des sous produits d'abattage, pour le PRODEZEM, de 2008, 2009, 2010, 2011, 2012 pour le projet PADEPA-KS et de 2012 pour le PDELG.

5.2. Participation à l'enquête Agricole de Conjoncture

L'enquête agricole de conjoncture (EAC) vise à collecter des données qui sont valables pour une seule campagne agricole. Il s'agit principalement entre autres des données sur les superficies cultivées par spéculation, sur les rendements des cultures, sur le cheptel détenu par les exploitations, les abattages domestiques.

Sa mise en œuvre (de la conception à la collecte et aux traitements), est assurée conjointement par la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA), l'Institut National de la Statistique (INSTAT), la Direction Nationale des Productions et Industries Animales (DNPIA) et la CPS/SDR.

5.2.1. Données sur l'élevage des exploitations agricoles

Après l'agriculture, l'élevage est l'activité la plus pratiquée dans les exploitations agricoles du pays. Cependant, cette activité se pratique sous des formes variées en fonction des régions. L'élevage sédentaire est le type le plus couramment pratiqué dans toutes les régions du pays. Mais de plus en plus, on assiste au développement de la transhumance comme mode d'élevage. L'enquête s'intéresse aux effectifs des exploitations agricoles.

5.2.1.1. Composition du bétail des exploitations agricoles

La répartition des espèces par région montre que, dans la région de Mopti, les bovins occupent le premier rang avec 26% de l'effectif total de cette espèce dans les exploitations traditionnelles. Cette région est suivie par celle de Sikasso avec 23% ; Ségou (18%) ; Koulikoro (13%) ; Kayes (9%). Les régions de Tombouctou et Gao occupent respectivement 7 et 5% de l'effectif total des bovins.

Tableau 34. Répartition (en %) des effectifs du cheptel des exploitations agricoles traditionnelles selon la région, et les espèces.

Espèces	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Total
Bovins	9	13	23	18	26	6	5		100
Ovins	7	14	18	21	23	10	7		100
Caprins	8	16	16	23	20	11	6		100
Asins	12	19	18	20	18	9	4		100
Camelins	14	11	1	1	45	28			100
Equins	22	9	2	41	21	2	3		100
Porcins	0	14	12	58	16				100

Source : EAC 2013/2014

La taille moyenne du cheptel bovin par exploitation est de 11 environ pour la région de Mopti, 8 pour les régions de Sikasso et Ségou et de 6 pour les régions du Nord et Koulikoro. (Tableau 38). Cette moyenne ne traduit pas concrètement le potentiel bovin dans les régions dans la mesure où le système d'élevage dominant est la transhumance non cerné par l'enquête.

Par rapport aux petits ruminants dans les exploitations, la taille moyenne varie de 3 à 8 pour les ovins et 4 à 9 pour les caprins. La région de Kayes a la plus faible taille en ovins avec 3 en moyenne par exploitation (4 pour les caprins). Les régions de Koulikoro et Sikasso ont chacune 5 en moyenne (7 et 5 respectivement pour les caprins) tandis que les régions de Ségou et Tombouctou comptent en moyenne 7 chacune. La région de Mopti a en moyenne 8 ovins et caprins dans par exploitation. La taille moyenne en asins est la plus uniforme (1 par exploitation).

Tableau 35. Effectif moyen de cheptel par exploitation

Espèces	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	National
Bovins	5	6	8	8	11	6	6		8
Ovins	3	5	5	7	8	7	6		6
Caprins	4	7	5	9	8	9	6		7
Asins	1	1	1	1	1	1	1		1
Camelins	0	0	0	0	0	0			0
Equins	0	0	0	0	0	0	0		0
Porcins	0	0	0	1	0				0

Par rapport à la répartition des effectifs animaux par genre, 90 % des effectifs bovins sont détenus par les hommes. Les femmes, quant à elles, ne détiennent qu'un effectif très faible soit 4 et 5%; des effectifs de bovins. Quant aux ovins, 2 à 9,3% appartiennent aux femmes.

5.2.1.2. Volaille des exploitations agricoles traditionnelles

Les poulets constituent 74 % des volailles des exploitations agricoles, les pintades représentent 16 %, les canards et les oies 2 % et les pigeons 8 %. Les dindons ne représentent que 0,1% de la volaille des exploitations agricoles.

La région de Sikasso détient l'effectif de poulets le plus élevé avec 40% environ de l'effectif national. La région de Ségou a 21 % de cet effectif et Koulikoro 19 % ; la région de Mopti a 10% et celle de Kayes a 5%. Tombouctou a 4% de cet effectif tandis que Gao a 1% de l'effectif total de la volaille.

5.2.2. Abattages dans les exploitations agricoles

Les estimations ont été faites sur la base des effectifs abattus dans les exploitations (abattages individuels) d'une part et ceux opérés de façon communautaires (abattages collectifs) d'autre part.

Le milieu urbain, qui représente une part importante dans les abattages familiaux n'est pas cerné par l'enquête. Les résultats obtenus sont les suivants :

- 232 956 sujets de volailles abattus et non contrôlés pendant l'année dont 78% sont constitués de poulets, 5% de pintades et 16% autres volailles ;
- 1 937 652 têtes de petits ruminants dont 61% d'ovins et 39% de caprins.
- 193 183 têtes de bovins ;
- 252 357 têtes de porcins dont la grande majorité provient du Cercle de Koutiala.

La production totale de viande dans les exploitations agricoles est estimée à **64 583** tonnes de viandes dont **58 899** tonnes de viande rouge et **5 684** tonnes de viandes de volailles (**EAC 2013/2014**)

5.3. Projets et programmes rattachés

5.3.1. Brève présentation des projets et programmes rattachés :

5.3.1.1. Agence d'Exécution du Projet Régional de l'Amélioration de la Qualité des Cuirs et Peaux

Le Projet Régional de l'Amélioration de la Qualité des Cuirs et Peaux dans certains Pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal), vise à améliorer la qualité des cuirs et peaux et à promouvoir leur commercialisation à travers : la formation des professionnels intervenant dans la filière des cuirs et peaux; le renforcement de la capacité organisationnelle des professionnels ; l'amélioration des infrastructures de production et l'amélioration de la commercialisation des cuirs et peaux.

En 2013, dans le cadre du renforcement de capacité des acteurs de la filière, le projet a :

- encadré les 900 professionnels de la filière (Bouchers, apprentis bouchers, ouvriers et collecteurs) déjà formés les années antérieures, dans les techniques de production, de conditionnement et de classement des cuirs et peaux dans le respect des normes de l'UEMOA ;
- formé de nouveaux acteurs : 15 sur 20 ouvriers, soit 75%, 50 sur 60 apprentis bouchers, soit 83% et 10 sur 20 collecteurs, soit 50% des prévisions ;
- formé pour le compte du PDELG, 19 professionnels de la filière cuirs et peaux des régions de Mopti, Gao et Tombouctou lors d'un atelier de formation tenu à Sévaré.

La formation des 342 bouchers, apprentis bouchers, collecteurs et négociants prévue n'a pu se réalisée faute de ressources financières.

La production de cuirs bovins dans la zone d'intervention du projet de janvier à novembre 2013 a porté sur 183.804 pièces contre 186.746 pièces en 2012, soit une diminution de 2%. Celle des peaux ovines et caprines a porté sur 414.262 pièces contre 407.395 en 2012, soit une augmentation de 2%.

Les quantités de cuirs bovins collectées ont porté sur 728.410 pièces contre 741.345 cuirs bovins en 2012, soit une diminution 2%), celles des peaux ovines et caprines a été de 4.399.408 pièces en 2013 contre 4.616.964 en 2012, soit une diminution de 5%.

La qualité de la production des peaux ovines et caprines (sans défauts d'habillage et de conditionnement) s'est maintenue 80%. Du fait de la persistance du phénomène du cuir

alimentaire, moins de 20% des cuirs bovins ont été produits sans défauts, ce qui est loin de l'objectif de 50% visé en 2013. Pour mieux cerner le phénomène, la quatrième session du comité de suivi du projet, tenue le 08 avril 2013 a recommandé la tenue d'un atelier sur le sujet, avec la participation de l'ensemble des acteurs de la filière. L'atelier se tiendra courant décembre 2013.

Le tannage en wet blue a concerné 3.435.000 pièces de peaux ovines et caprines en 2013 contre 5.826.600 pièces en 2012, soit une diminution de 41%. L'écart entre les quantités de pièces produites et les quantités transformées se justifie par le fait que les industries disposent d'autres sources d'approvisionnement en peaux dans le pays et même en dehors du pays.

Il faut signaler la fermeture pendant deux semaines de l'ensemble des tanneries de la capitale par les services de l'assainissement pour des raisons de pollution.

3 435 000 pièces de peaux ovines et caprines tannées et exportées en direction de Chine, de l'Espagne et de l'Italie.

Au cours de l'année 2013, les prix de rétrocession du cuir bovin a varié de 3 500 à 12 500 FCFA, selon la taille des cuirs. Ceux des peaux ovines et caprines ont variés respectivement de 1 000 à 1750 et de 700 à 1100 FCFA. Par rapport à l'année 2012, les prix de rétrocession minima et maxima des cuirs de bovin et les prix minima des peaux ovines et caprines n'ont pas connu de variation. Par contre les prix de rétrocession maximum ont connu une baisse de 13% pour les peaux ovines et de 8 % pour les peaux caprines

En 2104, conformément aux recommandations de la quatrième session du comité de suivi du projet, les efforts seront poursuivis pour l'obtention du financement de la seconde phase du projet dont la mise en œuvre devrait permettre une meilleure valorisation de la filière à travers

- la valorisation de la production artisanale. ;
- l'accroissement de la valeur ajoutée du tannage industriel et l'adaptation à la demande régionale et internationale ;
- le soutien à l'évolution du tannage traditionnel vers une production semi-industrielle.

Le projet poursuivra les activités d'encadrement des professionnels de la filière dans toute sa zone d'intervention afin de maintenir la qualité de la production des peaux brutes et de mettre à la disposition des tanneurs industriels et artisanaux des cuirs et peaux de meilleure qualité.

5.3.1.2 Projet de la transformation des Sous Produits d'Abattage (PTSPA)

Le projet vise à valoriser les sous-produits d'abattage (sang, os, cornes, sabots, onglons, viandes saisies et matières stercoraires) par leur transformation en aliments pour volailles et poissons, en engrais et biogaz et à créer les conditions propices à l'amélioration du cadre de vie des populations riveraines. L'année 2013 a été marquée par l'adoption en Conseil de Ministres de juin 2013, des projets de textes relatifs à la mise en place d'une cellule d'appui à la valorisation des sous produits d'abattage au Mali, leurs adoption par l'Assemblée Nationale est attendue. Les activités essentielles menées au cours de l'année 2013 ont été les suivantes :

- La réalisation des études d'impact environnemental pour l'implantation de la station d'épuration par SINEC SARL (contrat N°0484/MEP-DFM-2013). Le DAO a été lancé en novembre 2013 après l'avis de non objection de la DGMP,
- la réalisation de l'étude de réaménagement des bassins de décantation des aires d'abattage de Kati ville et du Mandé, par le SINEC SARL (contrat N°0483/MEP-DFM-2013). Le projet de DAO a été soumis à la Direction des Finances et du Matériel du département pour analyse et transmission à la DGMP ;
- La formation 35 cadres et professionnels formés sur les techniques de transformation des sous-produits d'abattage, sur une prévision de 18 à former soit plus de 100% ;
- L'audit des comptes du projet au titre des années 2011, 2012 et 2013 par le Cabinet EXAFI Sarl (Société d'Expertise Comptable d'Audit de Fiscalité et d'Informatique suivant le contrat 0476/MEP-DFM-2013.en 2013.

- L'évaluation du potentiel de production des sous-produits d'abattage à partir des statistiques d'abattage reçus des rapports annuels des structures déconcentrées de la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales et du rapport annuel 2012 de la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA). Ce travail a permis de dégager un potentiel de production de 76,6 Tonnes par jour pour toutes espèces confondues abattues dans les centres d'abattage contrôlés. Soit 23 920 tonnes en 2012 ;
- la remise des équipements de récupération, collecte et transport des sous-produits d'abattage et de suivi de ces équipements à Kayes ;
- le suivi de la levée des réserves formulées sur les travaux d'aménagement du bassin de décantation et du silo de stockage des matières stercoraires de l'abattoir de Sabalibougou ;
- le suivi du dossier de demande de transfert de titres fonciers de l'Etat au nom du Ministère de l'Elevage et de la Pêche pour les besoins de l'Abattoir de Sabalibougou et du Projet de Transformation des Sous-produits d'Abattage ;
- les prospections, sur les possibilités d'échanges d'expériences sur la valorisation des sous-produits d'abattage, auprès l'ambassade de l'Inde qui ont été infructueuses et d'autres auprès de la Fédération nationale des artisans du Mali (FNAM) pour confectionner les équipements de transformation au Mali. Les prospections auprès de FNAM ont abouti à l'identification de deux artisans dont un seul est à mesure de confectionner les dits équipements à condition que la matière première soit importée et que la main d'œuvre soit disponible compte tenu du départ massif des bras valides dans les zones d'orpallages.

Perspectives pour 2014

En 2014, le projet prévoit la réalisation d'infrastructures :

- De préconditionnement à travers la construction d'ateliers de préconditionnement des sous-produits d'abattage sur l'aire d'abattage de Kati Ville ;
- De transformation des sous-produits d'abattage à travers la construction d'ateliers de transformation des sous-produits d'abattage à l'AFS ;
- D'assainissement à travers la construction d'une station d'épuration à l'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou ;

Il prévoit également :

- la mise en normes des systèmes épuration des eaux et des bassins de décantation à travers le réaménagement du système d'épuration de l'abattoir Régional de Mopti pour une meilleure gestion des effluents de cet abattoir, le réaménagement des bassins de décantation de l'abattoir Frigorifique de Sabalibougou et de l'aire d'abattage de Kati Ville ;
- l'acquisition d'équipements pour l'atelier de transformation de l'AFS et pour l'atelier de préconditionnement de Kati ville ;
- la construction d'annexes et l'électrification de l'ateliers de transformation de l'AFS et de de préconditionnement de Kati ;
- la réalisation de forage à Sabalibougou et à Kati ville ;
- le renforcement de capacité des acteurs du secteur qui se fera par le biais de la formation de 33 professionnels de la région de Koulikoro en production de biogaz afin que les contenus stomacaux et stercoraires, au lieu d'être des sources de pollution, puissent être transformés en biogaz pour satisfaire une partie des besoins en énergie dans les centres d'abattage ; la diffusion de 10 supports médiatiques ; l'acquisition de moto, de mobiliers d'équipements de bureaux et informatiques pour les ateliers et l'appui en fonctionnement pour 3 mois aux ateliers de Sabalibougou et de Kati ; la réalisation de voyage d'étude au Pays Bas ou en Indes pour vivre les expériences de ces pays en matière de technologies et d'équipements,
- la réalisation d'une étude de faisabilité de la valorisation des sous-produits d'abattage des abattoirs de Kayes, Sikasso, Koutiala, Ségou, et de Mopti et au niveau des aires d'abattage environnantes disponibles ;
- le suivi des équipements remis et la sensibilisation des autorités régionales pour leur participation à la valorisation des sous-produits d'abattage ;

- la tenue de concertation, réunions et comité de suivi ;
- la réalisation de missions de suivi-évaluation par la DNPIA et la CPS ;

L'atteinte des objectifs ci-dessus est fortement liée à la mise à disposition à temps opportun du budget 2014.

5.3.1.3 Le Projet d'Appui à l'Amélioration des Conditions de Vie des Pauvres et des Couches Vulnérables à travers les Collectivités Décentralisées dans la Zone Lacustre – Tonka

Le Projet d'Appui à l'Amélioration des Conditions de Vie des Pauvres et des Couches Vulnérables à travers les Collectivités Décentralisées dans la Zone Lacustre - Tonka (PAACVP-ZLT) MLI/00/003 est le prolongement logique des phases successives de l'UNSO-Tonka. Le Projet est situé dans la région de Tombouctou et couvre 37 communes rurales et urbaines constituant ainsi l'ensemble de la zone lacustre dans les cercles de Goundam, Diré et Niafunké.

Depuis la fin du financement du PNUD en 2003 et la tenue de la revue tripartite du 05 novembre 2003, qui a recommandé le maintien d'une équipe légère et la recherche d'autre financement afin de mettre en œuvre de nouvelles activités, le projet vit sur les fonds PPTÉ.

En 2013, le projet a bénéficié d'une allocation budgétaire de soixante quinze millions de Francs CFA (75.000.000) suite à l'arbitrage budgétaire de la Direction Nationale de la Planification et du Développement (DNPD).

Ce budget a servi d'une part, à financer : la mission d'identification des éleveurs déplacés de la zone du projet, en difficultés dans les zones frontalières de la zone du Projet notamment dans les régions de Mopti et Ségou du 02 au 06 Juillet 2013 et celle de l'évaluation du siège du projet après l'occupation de la zone par les assaillants du 21 au 30 Décembre 2013 ; la tenue l'atelier de relecture du document de Projet « PROVALE », l'achat du matériel informatique et fournitures de bureau, l'entretien des véhicules, la prise en charge des salaires du personnel jusqu'au 31 Décembre 2013

Perspectives pour 2014

Le projet d'Appui à l'Amélioration des Conditions de Vie des pauvres et des couches Vulnérables à Travers les Collectivités Décentralisées en Zone Lacustre de Tonka (PA.A.C.V.P-Z.L) a bénéficié, lors des arbitrages budgétaires du 06 au 07 Juin 2013, d'une allocation de quatre vingt millions de francs CFA au titre de l'année 2014 (80 000 000 FCFA). Ces fonds serviront à :

- la restauration des locaux du Projet ;
- l'achat d'un véhicule ;
- l'appui à l'U A LAIT de Goundam en aliment bétail sous forme de fonds revolving et enfin ;
- assurer le fonctionnement du service.

5.3.1.4 Programme de Développement Intégré pour la Réduction de la Pauvreté en Zone ONDY (PDIRP/ ONDY)

Le programme de Développement Intégré pour la Réduction de la Pauvreté en Zone ONDY (PDIRP/ ONDY) intervient dans le cercle de Yanfolila et mène diverses actions visant à réduire la pauvreté des couches défavorisées des Organisations paysannes des femmes (OPF), des jeunes ruraux (OPJR) et des agro- éleveurs. Son objectif est de renforcer les capacités de production des petits élevages, de promouvoir le maraîchage, l'exploitation des produits de cueillette, la transformation des produits locaux. Depuis la fin du financement extérieur en 2009, le projet est soutenu par le Budget Spécial d'investissement.

L'année 2013 a été marqué par :

- L'Adoption, par le Conseil de Ministres du 03 avril 2013 et par l'Assemblée Nationale à la session plénière du 20 mai 2013, des projets de textes relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique du Centre de Conservation , de

Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique (CCMD/BRE) de Madina Diassa. La loi portant création du Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Endémique à Madina Diassa et les décrets relatifs à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique ont été respectivement signés le 09 juillet et le 24 juillet 2013 ;

- La réhabilitation des infrastructures du CCMD/BRE, de la piste de desserte de Madina Diassa par le PROGEBE et le renforcement de capacité du CCMD/BRE à travers la participation de 2 cadres du centre à l'atelier de formation en génétique animale tenu à Banjul (Gambie) à l'intention des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des programmes nationaux d'amélioration génétique dans la zone du PROGEBE.

Au titre de l'exercice budgétaire 2013, le Projet a bénéficié d'une inscription de 50 millions de francs CFA . Les activités essentielles menées ont été les suivantes :



Suivi zootechnique du noyau de fondation du ranch dont l'effectif a passé de 177 en 2012 à 202 bovins en 2013, soit 14,12% d'accroissement. Ce noyau 202 est composé de 90 vaches, 7 taureaux, 17 génisses, 13 taurillons, 41 veaux et de 34 velles ;

Suivi sanitaire des animaux qui a porté sur la prophylaxie contre la PPCB, la pasteurellose bovine et le chabon symptomatique,

Vache N'Dama de la Station de Madina Diassa

Au niveau de la BNDA : le fonds disponible en espèce au nom de ONDY est de 193 858 577 FCFA au 31 décembre 2011. Ce fonds correspond à la récupération de 61% des prêts acquisition de génisses, de 83% des prêts embouche et commercialisation de bovins et de 54% du prêt installation de cabinets vétérinaires.

Au niveau de Kafo Jiguinew : le fonds disponible en espèce est de 18 833 235 FCFA au 15 août 2013. Ce fonds correspond au reliquat du fonds de garantie (16 500 000- 4 101 765 FCFA au titre des impayés) plus les intérêts générés par le fonds de garantie qui est 6 435 000 FCFA. Le fonds disponible a été viré dans compte N°41 763 ouvert au nom du CCMD/BRE, au niveau de la caisse Kafo Jiguinew de Yanfolila, conformément à la recommandation du 2^{ème} Conseil de surveillance du 26 avril 2013.

Perspectives 2014 : le budget acquis sur le BSI 2014 permettra de mener les activités ci-après : (i) Poursuite de la réception des animaux du noyau de fondation ;(ii) Poursuite du suivi zootechnique;(iii)Poursuite du suivi sanitaire (iv) Mise en place de 8 Ha de cultures fourragères ;(v) Réalisation de 30 km de pistes/par feux dans le ranch ;

3.1.5 Projet de Gestion durable du Bétail ruminant Endémique Mali (PROGEBE Mali)

Ce projet vise à préserver, voire à renforcer durablement les caractéristiques génétiques du bétail endémique (le bovin N'Dama, le mouton et la chèvre naine du sud) à accroître sa productivité et sa commercialisation dans un environnement institutionnel favorable.

Les activités du projet seront exécutées à travers la mise en œuvre de cinq (5) axes stratégiques d'intervention. Le point des activités menées au cours de l'année se présente comme suit par axe stratégique d'intervention :

- ❖ *Axe stratégique d'intervention 1: Préservation du capital génétique et amélioration de la production et de la productivité du bétail ruminant endémique ;*
- Réhabilitation et équipement du Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique de Madina Diassa (CCMD/BRE);
- Suivi zoo-sanitaire du noyau de fondation estimé actuellement à 202 têtes de bovins, vaccinations contre les principales épizooties, traitements contre les maladies diagnostiquées, supplémentation journalière des animaux pendant la période de soudure avec de l'aliment bétail et du son.
- Application du système de suivi zoo technique au niveau des troupeaux multiplicateurs (40 troupeaux bovins , 40 troupeaux ovins et de 40 troupeaux caprins) ;
- suivi zoosanitaire des troupeaux multiplicateurs et des noyaux de fondations bovins, ovins et caprins ;
- 3 cadres dont 2 experts nationaux en génétique ont participé à Tendaba Camp et à la station de Kénéba (Gambie) à l'atelier régional de formation dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'amélioration génétique ;
- 2 experts ont été formés en saisie des données issues des enquêtes fin de projet sur les logiciels Cspro et Dropbox ;
- Formation de 4 groupements d'avicultrices sur la santé aviaire, les techniques d'amélioration de l'alimentation et de l'habitat de la volaille dans le site de Tousséguéla ;
- Formation de 24 personnes (dont 12 femmes et 12 agents) sur la technique de conservation et de transformation du lait ;
- Formation de 67 femmes sur la valorisation des produits forestiers
- Formation de 327 personnes (24 agents et 303 agro-éleveurs) formés en compostage, production de fumure organique et culture attelée ;
- Formation de 25 membres des comités de gestion des coopératives formées en gestion des infrastructures réalisées ;
- Appui-conseil aux agro-éleveurs parallèlement au suivi zootechnique à travers les visites des troupeaux de multiplication. Les principaux thèmes véhiculés ont porté sur la stabulation des troupeaux, notamment les noyaux de production, le stockage des fourrages, les techniques de complémentation alimentaire axées sur l'enrichissement des fourrages grossiers (traitement de la paille à l'urée), les vaccinations, la chimio prévention contre les trypanosomiases et les déparasitages internes et externes, etc.
- Dotation des agro éleveurs en matériel et intrants. (hache paille, seaux, fourches, mangeoires, abreuvoirs, urée, sel, etc.) ;
- Réalisation de près de 30 émissions radiophoniques pour accompagner la mise en œuvre des activités ;
- Financement d'activités d'embouche du genre « Opération Tabaski » par le projet au profit de l'OP féminine de Yorobougoula dans le cadre de l'appui à la Plate-forme mise en place dans cette localité grâce à la collaboration de « Africa Rising » le Projet et l'ONG MOBIOM.

Les différentes activités de renforcement de capacité des agro-éleveurs ont eu comme résultats préliminaires la construction de 12 hangars à double fin (abri et stockage des fourrages) et de 20 silos par les dix agro éleveurs retenus au programme, le stockage de 8 tonnes de paille et la stabulation de 145 bovins constituant les noyaux de production des différentes troupeaux de multiplication (50 vaches laitières, 18 taurillons, 44 bœufs de labour, 35 animaux déficients en phase de récupération) pour leur complémentation avec la paille enrichie à l'urée, le son et des pierres à lécher, le conditionnement et la vente de 50 ovins sur les marchés à bétail de Yorobougoula et de Yanfolila, par l'OP des femmes de Yorobougoula à l'occasion de la Tabaski.

- ❖ *Axe stratégique d'intervention 2 : Amélioration de la valorisation du bétail ruminant endémique (marketing, commercialisation) ;*

- Construction de 6 aires d'abattage (à Manankoro, Garalo, Yanfolila, Yorobougoula, Fakola, Kolondiéba) , de 5 marchés locaux de bétail (Manankoro, Garalo, Yanfolila, Fakola et Yorobougoula) et de 3 mini-laiteries (à Manankoro, Bougouni, Yanfolila) ;
- Réhabilitation de 77Km de piste de desserte du CCMD/BRE de Madina Diassa ;
- ❖ *Axe stratégique d'intervention 3 : Gestion durable des écosystèmes du bétail ruminant endémique ;*
- Ensemencement de 112 ha de parcours sur une prévision de 160 ha (pour 5 parcours dans le cadre de la gestion communautaire des ressources naturelles) avec des semences amélioratrices de Stylosanthes (180 Kg), Cajanus (32 Kg) et Bauhinia (42 Kg). Ces semences ont été acquises à travers ICRISAT, ICRAF et Producteurs de semences ;
- Réalisation et entretien 150 Km de pare feux et la plantation de 50km de Pourghère ;
- Mise en place de comités d'accueil pour la gestion de la transhumance dans les 4 sites particulièrement, à Manankoro ;
- Redynamisation des Comités de Surveillance de l'Environnement existants par , l'équipe de site, pour élargir leur mandat aux prérogatives des comités d'accueil ;
- Réalisation de quatre (4) mises en défens d'un bois sacré et de 3 pâturages à Sagabary ;
- Production et plantation de 1 000 plants de Khaya senegalensis sur 100 ha dans la forêt de « Gnérégué » (site de Madina Diassa) sous le leadership du comité inter villageois de gestion de la forêt dans le cadre de l'appui aux éleveurs individuels dans la production de semences et de plants fourragers ;
- Identification de 171 km dans le site de Manankoro, évaluation du nombre de panneaux de signalisation (1200) et confection en cours de 600 panneaux, dans le cadre de la poursuite de l'ouverture et de la démarcation des pistes à bétail

Les principales actions d'aménagement ont été définies de concert avec les populations riveraines des forêts de Niérigoué (site de Madina Diassa) et Diendio (site de Manankoro). A Madina-Diassa (commune de Gouanan), le leadership du comité inter villageois de gestion de la forêt de Niérigoué, s'affirme de plus en plus à travers la mobilisation des populations pour la conduite des activités.

- ❖ *Axe stratégique d'intervention 4 : Politiques, Législation, Coopération, Capitalisation des expériences et échanges d'informations ;*
- Distribution de 2000 brochures de la charte pastorale transcrite en langues vernaculaires Bambara et peuhl aux agriculteurs et éleveurs dans les zones d'intervention du PROGEBE dans le cadre de la dissémination des textes législatifs et réglementaires sur la GRN et la gestion des RGA ;

❖ *Axe stratégique d'intervention 5. Coopération, gestion des connaissances, échanges et coordination*

- Tenue de l'atelier national de partage des conclusions du processus de capitalisation des expériences et acquis du PROGEBE-MALI les 24 et 25 septembre 2013. Au terme des travaux, les expériences et acquis capitalisables ont été identifiés ainsi que les activités et actions à mettre en œuvre afin d'assurer leur pérennisation ;
 - Tenue de l'atelier d'information et de sensibilisation des élus locaux le 6 juin 2013, participation de 13 élus locaux de la zone d'intervention du projet ;
 - Publication dans la revue scientifique « Community Medicine & Health Education » de l'article intitulé : Trypanosomiase animale africaine (TAA) dans la Zone du Projet Gestion durable de Bétail Endémique (PROGEBE- Mali : Résultats des enquêtes entomologiques et parasitologiques réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du protocole R/D avec le Laboratoire Central Vétérinaire (LCV). Visite d'échange dans les sites de Madina Diassa et de Manankoro avec la participation de 4 agro éleveurs, 5 gestionnaires de marché à bétail, 3 relais de GRN, 4 élus communaux, 4 coordinateurs de site et deux experts de l'UNC ;
 - Réalisation de 06 sur 6 tables rondes tenues sur les POAS et la mise en place des comités d'accueil de la transhumance, de 05 sur 24 magazines réalisés sur les cultures fourragères, de 32 sur 8 microprogrammes réalisés dont 24 sur le traitement de la paille à l'urée et 08 sur la protection sanitaire des animaux et de 21 avis/communiqués diffusés sur une prévision de 24 ;
- ❖ *Axe stratégique d'intervention 5 : Gestion, Coordination, Suivi/Evaluation.*
- Réalisation de 2 missions de suivi interne et de 2 missions d'appui
 - Réalisation des enquêtes fin de projet dans les sites de Madina Diassa, Manankoro et Sagabary. Saisies des données en cours.

5.3.1.6 Projet d'appui à la Sélection et à la Multiplication du Zébu Azawak au Mali, Phase II

Le Projet d'Appui à la Sélection et à la Multiplication du Zébu Azawak au Mali (PASMZAM), créé par décret N°535/P-RM du 26 octobre 2000 est un fruit de la Coopération entre le Royaume de Belgique et la République du Mali. Il intervient dans le Cercle de Ménaka. Son objectif est de participer à l'amélioration des conditions de vie et de revenus des communautés pastorales du cercle.

Après deux premières phases marquées par la mise en œuvre d'un mécanisme d'attribution de noyaux d'Azawak (4 génisses, un taureau et un dromadaire) à des éleveurs bénéficiaires sous forme de crédit en nature et/ou en espèces, le projet est à la recherche de sa troisième phase d'exécution.

La deuxième phase qui a commencé en mai 2006, a pris fin en septembre 2010 avec le licenciement de son personnel contractuel d'appui. La 10^{ème} réunion de la Structure Mixte de Concertation Locale Restreinte (SMCLR) tenue à Bamako le 20 juillet 2010 a approuvé une transition avec un fonctionnement allégé pour poursuivre les activités du Projet en utilisant le reliquat budgétaire.

Les activités menées en 2012 se situent dans le cadre des préparatifs pour le démarrage de la 3^{ème} phase du projet. Les activités réalisées sont les suivantes : la Signature de la Convention spécifique par le Royaume de Belgique et le Mali, l'élaboration du projet de décret portant création du projet et du projet de décret fixant cadre organique du Projet, la Rédaction du projet d'arrêté portant organisation et modalités de fonctionnement du Projet.

La principale difficulté rencontrée est celle du déclenchement des attaques armées les 17 et 31 janvier 2012 à Ménaka, contribuant à dégrader la situation sécuritaire des régions nord du Mali. Les événements survenus le 22 mars ont vu la suspension de la coopération de l'Union Européenne et de certaines chancelleries avec le Mali, le gel des fonds d'aide au développement. L'occupation des zones d'intervention du projet par les bandits armés a

rendu impossible l'exécution des activités. La mise à sac des bâtiments du projet, le vol ou la destruction de tous les matériels ont fait que le personnel minimum qui y était installé s'est déplacé vers le Niger, le Burkina Faso et vers les régions sud du Mali

5.3.1.7 Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Nord Est du Mali (PADENEM)

Le Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Nord du Mali (PADENEM) constitue la deuxième phase du Projet de développement agro- sylvo-pastoral " Elevage Mali Nord -Est-PEMNE " exécuté de décembre 1999 à mars 2000 avec le concours du Fonds Africain de Développement (FAD) et du fonds Européen de Développement (FED).

Le projet couvre quatre (04) cercles de la région de Gao : Ansongo, Bourem, Gao et Ménaka avec une extension sur la commune de Gossi (cercle de Gourma Rharous) dans la région de Tombouctou pour les aspects de santé animale. Il a pour objectif global de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural.

Les activités menées en 2012 ont été entre autres les suivantes : la consolidation des acquis du projet; la tenue du 7^{ème} conseil de surveillance du projet; le suivi et la gestion des contrats de SGEEM, chargé des travaux d'hydraulique pastorale, de SAED, chargé du contrôle et de la surveillance des travaux et de ZED-SA, chargé de la réalisation des stations solaires. A ce jour les trois entreprises ont été entièrement payées, seul le SGEEM attend le paiement de sa caution de garantie ;

5.3.1.8 Projet de Développement de l'Aviculture au Mali (PDAM)

Le projet de Développement de l'aviculture du Mali (PDAM) s'inscrit dans la stratégie prioritaire du sous secteur élevage en vue de contribuer à l'autosuffisance du pays en protéines animales et de réduire la pauvreté et le chômage en milieu rural. Il a pour objectif de développer la filière avicole au Mali, principalement dans la frange au Sud du 14^{ème} parallèle (Région de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako, reconnue comme zone propice à l'aviculture.

Le financement du PDAM a été assuré par un apport extérieur estimé à 3.400.000.000 FCFA sous forme de prêt par la BADEA et un rapport du Gouvernement malien d'un montant de 900.000.000 FCFA. La contrepartie BADEA a servi essentiellement au financement des investissements, des programmes de formation à l'extérieur et des équipements destinés aux acteurs de la filière.

Depuis 2007, le Projet fonctionne grâce à l'appui de l'Etat à travers le Budget Spécial d'Investissement en vue de consolider les acquis de la première Phase. Actuellement, le PDAM est en phase de recherche de financement d'une deuxième phase. Des requêtes de financement ont été adressées à la BID, au Fonds de l'OPEP et à la Coopération Internationale de Développement, Pays- Bas, PAPAM et APCAM. En attendant les activités ont été surtout focalisées sur l'actualisation du répertoire des exploitations avicoles modernes autour des centres urbains qui a permis de répertorier quatre cent cinquante (450) exploitations avicoles modernes; l'élaboration d'un(01) plan quinquennal de réalisation d'infrastructures ; la participation au Salon international de l'élevage à Renne (SPACE 2012) ;

5.3.1.9 Projet de développement de l'élevage dans la région du Liptako-Gourma (PDELG)

Le Projet de Développement de l'Elevage dans la région du Liptako-Gourma « PDELG » est un programme commun aux trois Etats membres de l'Autorité de Développement Intégré de la région du Liptako-Gourma (ALG) à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Créé par Décret N°05-186/P-RM du 18 avril 2005, sa zone d'intervention couvre la totalité de la région de Gao, une partie de la région de Mopti (cercles de Douentza et de Koro) et une partie de la région de Tombouctou (cercles Tombouctou et de Gourma Rharous).

L'objectif global du Projet est de contribuer au développement de l'Élevage et à la Sécurité Alimentaire par l'amélioration des conditions de vie et de revenus des populations pastorales et agropastorales de sa zone d'intervention.

Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- ❖ contribuer à la formation des éleveurs et agro-éleveurs ;
- ❖ contribuer au désenclavement de la région par la réalisation d'infrastructures routières ;
- ❖ réaliser des infrastructures de santé et de productions animales ;
- ❖ mettre en œuvre des programmes de gestion des aménagements pastoraux ;
- ❖ contribuer au développement et à la gestion des ressources naturelles ;
- ❖ améliorer le revenu des éleveurs et contribuer à l'autosuffisance alimentaire à travers
- ❖ une meilleure valorisation des productions animales.

Les activités réalisées au cours de l'année ont porté sur : (1) la formation de 19 sur 20 producteurs soit 95% des prévisions ;(2) la supervision de la formation des professionnels de la filière cuirs et peaux ;(3) la réalisation de l'état des lieux des réalisations du Projet à Gao ville avec constat d'Huissier ;(4) l'élaboration du bilan 2013 et la planification 2014 du Projet ;(5) la diffusion un (1) texte : charte pastorale et de deux (2) thèmes techniques (sur la fenaison et le traitement de la paille à l'urée) sur une prévision de 10 soit 30%, l'acquisition de matériel informatique et bureautique, suite au pillage vol intervenus lors des événements du nord. Une partie de ces équipements a été donnée aux services techniques en charge de l'Élevage dans les régions de Gao et de Tombouctou, l'acquisition d'un (1) véhicule pour l'unité de gestion du projet ;

Perspective

En 2014 le projet envisage :

- la réalisation d'1 puits à grand diamètre sur l'aire abattage Intillit et la poursuite des travaux de réalisation des 3 puits à grand diamètre sur les aires d'abattage de Rharous Tessit et le puits pastoral de Gaigouroutane ;
- la poursuite des travaux de réalisation de 9 puits citernes à Haouli (Rharous) ; à Aglal aire d'abattage Tombouctou) ; Karwassa(Douentza) à Koro aire sur l'aire d'abattage (Koro)-Agadembo,Inahongal,Tinbalkey Tintahatene (Ansongo) –Tinaguidibou (Gao) ,
- la poursuite de la réalisation du système d'adduction d'eau (1) du marché à bétail de Gossi, la poursuite de la réalisation des 3 barrages/seuils à Inabram,Sousoum et Taïssouna dans le cercle de Gourma Rharous ;
- le surcreusement de 7 mares à Chartatane (TBtou) ; Yéhi et Dlankabourou (Koro) Mondo (Douentza), Inadjatafane et Walet Niagaye (Gourma –Rharous), et à Marikanga (Ansongo) ;
- la réalisation des travaux d'extension de l'aire d'abattage de Koro,
- la réalisation des travaux d'achèvement de la piste pastorale n°1 et de 2 pistes rurales,
- la poursuite du balissage de 44 Km de piste dans le cercle de Koro.;

5.3.1.10. Projet d'Appui au Développement de l'Élevage du Zébu Maure dans le cercle de Nara (PRODEZEM)

Le Projet d'Appui au Développement de l'Élevage du Zébu Maure (PRODEZEM), démarré le 26/04/2010 pour une durée de 60 mois (Fin probable le 25/04/2015) dans le cercle de Nara s'intègre parfaitement dans le cadre de l'orientation spécifique du sous-secteur Elevage du Mali qui souligne la nécessité de préserver les races locales à bon potentiel laitier ou viandeux. A cet effet, la Stratégie nationale de conservation, de sélection et de diffusion des races bovines autochtones au Mali demeure une priorité. Le Zébu Maure constitue l'une des meilleures races laitières au Mali. Son élevage doit cependant faire face à différentes menaces et contraintes dont : (i) les croisements non contrôlés avec d'autres races, notamment le Zébu Peul, du fait

des brassages entre troupeaux lors du pâturage durant la saison sèche ; (ii) le fort taux de prélèvement des génisses et jeunes vaches par les éleveurs périurbains de Bamako dans le but de s'en servir comme « matrices » pour l'I.A avec des semences de races exotiques (Holstein, Montbéliarde,....).

Le projet qui a vu le jour grâce à un financement de la CTB et du Mali (CTB : **5 247 656 000 F CFA** ; RM : **524 000 000 FCFA**), vise l'amélioration de la productivité des élevages grâce à la promotion des conditions d'élevage et à la sélection du Zébu Maure. Ceci passe par :

- ⇒ l'amélioration de l'accès aux ressources pastorales dans cinq communes du cercle de Nara en sécurisant les périmètres existants, ou en créant de nouveaux, en les équipant d'ouvrages hydrauliques
- ⇒ l'amélioration de la gestion technique des troupeaux par un renforcement de l'encadrement et par un accès facilité à un ensemble de services : banques d'aliment, des cabinets vétérinaires ruraux, micro-finance.
- ⇒ une meilleure valorisation des productions animales par des appuis à la commercialisation, en vue de garantir un écoulement aisé et rémunérateur des productions (lait, bétail) des éleveurs.
- ⇒ l'appui aux acteurs institutionnels locaux à assumer leurs mandats et responsabilités en matière d'élevage de manière concertée. il s'agit notamment des Services Techniques Déconcentrés (STD), des collectivités territoriales (C.T.), la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA), l'IMF Kondo JIGIMA, mais aussi les producteurs et de leurs organisations.

Les activités essentielles menées cours de l'année 2013 ont été les suivantes

- Suivi des 53 noyaux (de 25 à 35 têtes) de zébus maures d'un effectif total de 1187 têtes choisis chez 53 éleveurs sélectionneurs volontaires dont 8 femmes dans le cercle de Nara dans le cadre du programme d'amélioration génétique du Projet de Développement du Zébu maure dans le cercle de Nara ;
- Mise en place de 1 218 petits ruminants et de 203 ânes au niveau de 203 ménages vulnérables dans le cercle de Nara ;
- Réhabilitation des ouvrages d'infrastructure hydraulique et clôture des installations de 3 périmètres pastoraux (Chatt-bé, Haboité et Mamé-Yadass) ;
- Réalisation de , 68 km de paires feux et sensibilisation au niveau de 11 radios communales dans le cadre de la sécurisation des espaces pastoraux ;
- Construction de 11 Banques d'Aliment Bétail (BAB) dans les 11 communes du cercle de Nara soit 100% des prévisions. Sur les 11 BAB, 5 ont une capacité de 40 T chacune (Nara, Dilly, Mourdiah, Guiré, Fallou) et 6 une capacité de 20 T chacune (Alahina, Ballé, Dabo, Guénéibé, Koronga et Goumbou) ;
- Installation et équipement de 5 Cabinets Vétérinaires Ruraux (CVR) au niveau de 5 communes de Nara ;
- Construction du siège du projet à Nara ;
- Construction de bureaux pour le SLPIA et la Délégation locale de la Chambre d'agriculture dans l'enceinte du siège du projet ;
- Formation de 46 personnes (38 bouchers et 8 agents) sur les techniques de dépouillement, de découpage et d'hygiène de la viande ;
- Formation de 156 membres des OP sur le renforcement de la vie associative ;
- Formation de 30 agents sur : GAR, Suivi-évaluation, Système d'Information Géographique, la gestion de foyers et la gestion des stocks de médicament des CVR
- 3 agents (DNPIA et PRODEZEM) ont effectué un voyage d'études et participé au salon international de la viande rouge au Maroc ;

- Réalisation de 30 missions du Projet, 12 du SLPIA, 2 de la DRPIA, 2 de la DRSV, 3 de la CRA , 1 du Plan et Statistique ;
- Réalisation d'une (1) mission de suivi-évaluation interne par la DNPIA, de la mission d'évaluation à mis parcours du projet, de l'audit des compte du projet au titre de l'exercice ;
- Tenue de 10 cadres de concertations/réunions : CTOS, SMCL, Cadre de concertation, CLOCSAD

5.3.1.11. Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la zone de Kayes-Sud (PADEPA- KS)

Le Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la zone de Kayes Sud (PADEPA- KS) est conjointement financé par le Gouvernement de la République du Mali (GRM) et la Banque Africaine de Développement (BAD) pour une durée de 6 ans (2008- 2013). Il couvre quatre des sept (07) cercles de la région de Kayes (partie sud du cercle de Kayes, Kéniéba, Bafoulabé et Kita). Le projet touchera l'ensemble des 72 communes de la zone, mais les activités d'intensification et d'aménagement couvriront prioritairement 49 communes où se concentre l'activité pastorale.

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à l'accroissement de la sécurité alimentaire et à l'allègement de la pauvreté. L'objectif spécifique est d'augmenter, de façon durable, les productions animales et le revenu des agro-éleveurs dans la zone de Kayes-sud.

En 2012, l'exécution des activités programmées a été tributaire des effets de la crise politique et sécuritaire déclenchée dans le pays depuis fin mars et qui a provoqué l'arrêt de décaissement du Projet jusqu'en Novembre 2012.



En 2013, les activités essentielles menées ont été les suivantes :



Une unité de Zébu Maure dans la zone Kayes Sud

L'introduction de :
 24 noyaux femelles et 1 mâle) de race Zébu maure sur 48 , soit 50% des prévisions ;
 12 noyaux de bovin de race N'Dama (sur une prévision de 24 soit 50%) après observation en station à Samé (Kayes); au niveau de 36 éleveurs bénéficiaires sur 112 prévus ;
 41 sur 59 unités de finition de poulets Wassachiè auprès de 63 aviculteurs, soit 69,49% des prévisions ;

- 125 coqs améliorateurs pour l'amélioration des poulets de races locales;
- Initiation de 13 personnes (Maçons, menuisiers et agents de base) aux techniques de construction de poulaillers améliorés pour les unités de Wassachiè, en prélude à l'introduction des unités de Wassachiè ;
- Appui conseil à 98 apiculteurs sur 238 soit 41,18%, sur les ruches améliorées et la création d'associations d'apiculteurs ;
- L'acquisition et la mise en place de 12 plateformes dont les installations sont en cours dans les 12 communes prioritaires et la mise en place de trois (3) comités de gestion de

- plateformes ;
- Construction ou réhabilitation 130 km .
- Réalisation du mur de clôture du site des services de l'élevage à Kayes N'di ;
- Réalisation de 100,30 Ha de culture fourragère (Sorgho, maïs, dolique, niébé fourrager et Stylosanthes) sur une prévision de 400 Ha soit 25,07% des objectifs. Ces superficies se répartissent comme suit : Kayes (40.3Ha), Bafoulabé (33.55Ha), Kéniéba (55 Ha) et Kita (26,55Ha) ;
- Suivis zootechniques et sanitaires des élevages de proximité ont été réalisés ;
- Aménagement de 825 km d'axes de transhumance : le recrutement d'un opérateur privé spécialisé est en cours. Le paquet technique a été transmis à la BAD pour avis ;
- Réalisation de 12 mares : 4 sont en cours de réalisation et 8 (4 à Bafoulabé et 4 à Kéniéba) restent à réaliser ;
- Réalisation de 28 forages positifs équipés de contre puits : 15 sur 28 forages positifs équipés réalisés soit 53,57% des prévisions. La situation des réalisations se présente comme suit : A Kayes et Kéniéba, sur 12 forages positifs équipés de contre puits prévus (6 forages équipés de contre puits par cercle), l'entreprise Kouma Plus Bâtiment Travaux Public et Forages (Contrat 0139 DGMP-DSP 2012) a réalisé 10 forages (Kayes 6 et Kéniéba 4) et 2 contre puits à Kéniéba. A Bafoulabé et Kita sur 16 forages équipés de contre puits prévus (8 forages équipés de contre puits par cercle), l'Entreprise Générale des Travaux Hydro Electric et de Génie Civil : EGTHGC (Contrat n°0086 DGMP-DSP 2012) a réalisé 05 forages positifs.
- Amélioration de l'accès au crédit dans le cadre de la convention avec l'institution financière décentralisée : Face à l'incapacité du Groupement CAMIDE/ APDM de verser la caution demandée, la convention a été annulée ;
- Construction de l'Abattoir moderne de Kayes : Le rapport de l'analyse des offres des bureaux d'études soumissionnaires, pour la réalisation d'une étude technico-économique a été transmis à la DGMP et à la BAD pour avis;
- Réalisation de l'audit des comptes du projet au titre de l'exercice 2012 et d'une (1) mission de suivi-évaluation interne du projet.

5.3.1.12. Programme d'Appui au Développement Durable de l'Elevage au Sahel Occidental (PADESO)

Créé par l'ordonnance n°09/004/P.RM du 9 février 2009, le Programme d'Appui au Développement Durable de l'Elevage au Sahel Occidental a démarré en 2009, grâce à la mise en œuvre d'un financement partiel d'environ 2 460 000 000 F CFA sur un besoin de financement global de 13 316 782 353 FCFA. Son objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de revenus des agro éleveurs et des pasteurs à travers la promotion et le développement durable des filières de productions animales.

Après le lancement officiel du Programme en avril 2009 à Nioro du Sahel, les travaux de réalisation des infrastructures d'hydrauliques, de génie civil et de commercialisation du bétail ont démarré en 2010. Les principaux résultats obtenus dans le cadre ce projet ont porté sur :

Appui à la commercialisation des animaux à travers l'organisation et le suivi de la vente promotionnelle de moutons et de bovins des opérations Ramadan et Tabaski en vue d'approvisionner en animaux, les populations des grands centres de consommation (Bamako et Kayes) à des prix acceptables, et d'améliorer les revenus de 33 organisations agro éleveurs et de 4 groupements de femmes de la zone du Sahel occidental.

- ⇒ 601 bovins, à l'occasion de la fête de RAMADAN, sur une prévision de 1500 soit 40% ;
- ⇒ 6000 béliers à l'occasion de la TABASKI 2013, sur 10 000 prévus 60 % des prévisions.



Notons que cette année les participants aux deux (2) opérations n'ont pas bénéficié d'appui financier pour mener cette activité et atteindre les objectifs fixés. C'est sur leurs fonds propres que les animaux ont été achetés, entretenus et acheminés sur Bamako et de Kayes.

5.3.2. Synthèse des Activités des Projets et programmes

Les principales réalisations de 2013 dans le cadre des projets et programmes rattachés sont les suivantes :

❖ Amélioration génétique

- 1 672 vaches inséminées
- 39 géniteurs Zébu Maure non consanguins introduits dans 39 noyaux de sélection de Zébu maure dans le cercle de Nara;
- 36 noyaux de bovins (24 de race Zébu maure et 12 de race N'Dama) introduits auprès de 36 éleveurs
- 05 béliers de race Tchadienne et 20 brebis de race Bali Bali introduits dans le cercle de Tominian ;
- 5 160 têtes de chèvres du Sahel dans le cercle de Banamba;
- 125 coqs améliorateurs introduits ;
- 63 unités Wassachiè auprès de 63 aviculteurs (dont 22 unités de production de poussins et 41 unités de finition de poulets Wassachiè) ;

❖ Appui à l'organisation d'ateliers d'embouche

- Production et la vente de 26 970 têtes de bovins, de 53 708 têtes et de 6 032 Têtes de caprins ;
- Production et la vente de 601 bovins à l'occasion de la fête de RAMADAN et de 6 000 béliers pour la Tabaski 2013.

❖ Aménagement et hydraulique pastorale

- Réalisation de 28 forages positifs ;
- Réalisation de 3 puits pastoraux ;
- Réalisation de 5 systèmes d'adduction d'eau pastorale
- Réhabilitation de 4 périmètres pastoraux (dont le périmètre de Missibougou à Ségou) ;
- Réhabilitation de 2 forages ;

- Réalisation de 119 km de pistes rurales ;
- Enrichissement/ensemencement de 236,5 ha de parcours ;
- Aménagement d'une mare ;
- Suivi du processus de sécurisation de 4 espaces pastoraux et de 3 Ranch, 2 marchés à bétail, 5 bourgoutières de 500 Ha dans la région de Mopti
- 5 mini laiteries construites et équipées à Kayes

❖ Equipements et infrastructures d'élevage

- construction de (9) marchés à bétail
- construction de (6) Aires abattage
- Construction de (3) marchés à volaille
- réhabilitation d'un (1) marché à volaille
- Construction et équipement de (7) centres de collecte de lait ;
- Construction de (5) mini laiteries ;
- Construction au siège du PRODEZEM, du SLPIA/UAPIA et du siège de la Délégation Local de la Chambre d'Agriculture à Nara ;
- Finalisation des travaux de construction de 11 banques d'aliment bétail ;
- 5 Cabinets Vétérinaires Ruraux (CVR) installés et équipés au niveau de 5 communes de Nara ;
- Réalisation des études pour la construction de la station d'épuration de l'ASF ; Réalisation de l'étude pour la construction de la station d'épuration de l'abattoir frigorifique de Sabalibougou ;
- Etude pour le réaménagement des bassins de décantation des aires d'abattage de Kati et du Mandé ;
- Réalisation de 9 études pour la construction de 4 unités d'embouche, 4 unités de séchage des cuirs et peaux et d'une (1) unité de fabrication d'aliment bétail à Mopti.
- Acquisition et installation de 12 plates formes multifonctionnelles ;
- Acquis de 2 camions isothermes pour le transport du lait sur les axes de Koulikoro et de Ségou ;
- Réhabilitation et équipement du Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique de Madina Diassa ;
- 12 hangars à double usage (abri des animaux et stockage des fourrages) et 20 silos ;
- Rénovation de la salle de réunion de l'Ex ODEM à Mopti.

❖ Renforcement des capacités

- Formation de 1559 agro éleveurs et membres de groupements féminins, en alphabétisation fonctionnelle, sur les aux techniques de fenaison, de stockage, traitement de la paille à l'urée et de conservation des fourrages, sur le rationnement du bétail laitier et d'embouche, la gestion (des infrastructures réalisées, des troupeaux, d'entreprises etc.), sur les techniques de transformation des sous-produits d'abattage, aux techniques de construction de poulaillers améliorés pour les unités de Wassachiè, sur les ruches améliorées et la création d'associations d'apiculteurs, , alimentation de la volaille, l'hygiène de l'habitat, la construction de poulaillers et sur les soins antiparasitaires, sur la technique de conservation et de transformation du lait, la valorisation des produits forestiers, compostage, production de fumure organique et culture attelée, la conduite des vaches inséminées et la gestion des produits issus de l'IA dans le cadre de la convention DNPIA/APCAM-PAPAM etc ;
- Formation de 132 bouchers, apprentis bouchers, collecteurs de cuirs et peaux en techniques de d'habillage, de production, de conditionnement et de conservation des cuirs et peaux et en technique de dépouillement, de découpage et d'hygiène de la viande ;
- Formation de 393 agents en suivi zootechnique, en Gestion Axée sur les Résultats, en Système d'Information Géographique, en gestion des foyers et des stocks de médicament des Cabinets Vétérinaires Ruraux, sur les techniques de transformation des sous-produits d'abattage, sur les logiciels Cspro et Dropbox; la sélection des races animales et

l'organisation de l'IA au Mali, la problématique Sociétés Coopératives et l'Approche Chaîne de valeur des productions animales , la conduite des vaches inséminées et la gestion des produits issus de l'IA, sur les techniques de transformation des sous-produits d'abattage, en informatique, etc ;

- participation 10 agents au salon international de la viande au Maroc (3) et de Renne au SPACE (7).

VI. LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2014

La DNPIA, à l'instar des autres structures relevant du Ministère du Développement Rural a inscrit ses actions autour des axes prioritaires définis par le plan de campagne agricole 2014-2015. Concernant spécifiquement, les productions animales, il est attendu au cours de la présente campagne, **704 000 tonnes** de lait cru local (3 % de taux d'accroissement) dont **3 250 tonnes de lait** à collecter (10% d'augmentation) ; **65 000 tonnes de viande** contrôlée toutes espèces confondues (5%) ; **453 000 000 d'œufs de consommation** (3%); **2 100 000 de poulets de chair** (3%) et **27 000 000 de volaille locale** (5%).

Pour atteindre ces objectifs, les efforts seront orientés sur l'intensification des pratiques d'élevage. Il s'agira d'amorcer la transition d'un élevage de type familial ou de subsistance vers un secteur plus commercial, orienté sur le marché. A cet effet, un accent particulier sera mis sur :

- ⇒ l'amélioration des conditions d'élevage à travers l'intensification de la production de fourrages (**7 000 ha de parcelles** de diffusion de cultures fourragères),
- ⇒ l'amélioration de la production et de la productivité des animaux à travers notamment l'intensification des programmes de sélection et/ou croisement avec des races plus performantes (**10.000 vaches à inséminer**),
- ⇒ l'amorce d'une politique de subvention en intrants d'élevage,
- ⇒ la formation des professionnels sur les bonnes pratiques d'élevage,
- ⇒ la diversification des sources de financement du crédit embouche pour le renforcement des activités d'embouche,
- ⇒ la gestion des aménagements pastoraux,
- ⇒ le développement des infrastructures et équipements d'élevage,
- ⇒ le renforcement du dispositif de suivi et d'amélioration de la collecte des données statistiques

CONCLUSION

Au regard de ce qui précède, les défis auxquels la DNPIA et les professionnels du sous secteur élevage font face sont importants. En effet l'extrême vulnérabilité des systèmes pastoraux traditionnels aux aléas climatiques, l'augmentation continue des besoins des populations en produits animaux de meilleure qualité et la surface financière très limitée des acteurs de la filière bétail-viande sont autant d'éléments qui conduisent à renforcer le dispositif en place pour amorcer un véritable développement à la base.

Pour satisfaire les besoins intérieurs en produits animaux et améliorer l'exportation, la DNPIA doit réaliser le pari d'une meilleure valorisation des importantes ressources de l'élevage en assurant:

- l'amélioration de l'alimentation et des performances zootechniques du cheptel,
- le renforcement des capacités des acteurs,
- et la gestion rationnelle des ressources pastorales.

C'est pourquoi, au delà des acquis dans les domaines (i) de base de données sur le marché du bétail, (ii) de réalisations d'infrastructures de production et de commercialisation d'animaux et de produits animaux et (iii) de mise en œuvre du programme quinquennal d'aménagements pastoraux, des dispositions sont prises pour une meilleure connaissance du marché du bétail et des produits animaux en vue d'obtenir des informations et des statistiques fiables.

Dans le même ordre, le projet de recensement général de l'agriculture couplé à l'Elevage (RGAE), l'élaboration et la mise en œuvre d'une méthodologie de suivi des paramètres bioéconomiques, constituent des activités prioritaires à mettre en œuvre en 2014.

La réussite de toutes ces actions passe inévitablement par un financement approprié des activités d'élevage, une meilleure organisation et une bonne implication des acteurs du sous secteur élevage.

ANNEXES

Annexe 1. Evolution des exportations contrôlées d'animaux vivants au cours de l'année

MOIS	ESPECES								
	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	CAMELINS	VOLAILLES	PORCINS	LAPINS
Janvier	17 628	20 834	3 439		184		34 572		112
Février	18 836	21 970	7 761	716	25		24 934	16	
Mars	18 936	49 433	8 152	468	97		52 047	40	118
Avril	17 756	25 050	7 258	370	106		51 052	22	74
Mai	16 495	17 256	8 062	341	25		36 772		155
juin	12 542	14 464	3 879	242	27		51 872		154
juillet	12 830	6 068	3 221	177	17		40 870		82
Août	16 737	15 795	3 459	10	15		15 898	120	
Septembre	18 372	18 556	6 980	8	25		15 800	48	115
Octobre	13 682	147 743	8 082	8	25		4 410	48	
Novembre	24 181	25 858	6 818	230	212		24 317	120	44
Décembre	31 187	105 439	3 572	25	97		33 378	50	
TOTAL	219 182	468 466	70 683	2 595	855		385 922	464	854

Annexe 2. Evolution des exportations contrôlées de cuirs et peaux au cours de l'année

MOIS	Cuirs bruts		Peaux ovines bruts		Peaux caprines brutes	
	<i>Nb</i>	<i>Pds</i>	<i>Nb</i>	<i>Pds</i>	<i>Nb</i>	<i>Pds</i>
Janvier	122 052	610 260	7 618	4 138	2 556	1 630
Février	126 958	654 790	13 682	7 177	1 818	1 050
Mars	105 549	532 405	4 317	2 370	1 089	712
Avril	72 858	364 290	9 912	5 202	1 429	714
Mai	92 742	463 710	3 471	2 020	3 037	1 717
juin	102 907	515 535	3 560	2 221	3 369	1 819
juillet	97 245	485 725	4 571	2 498	3 924	2 244
Aout	99 887	499 435	4 439	3 085	5 348	3 024
Septembre	90 327	444 205	1 377	883	1 075	695
Octobre	151 658	758 360	2 410	1 721	2 237	1 545
Novembre	79 813	396 593	2 263	1 558	1 913	1 508
Décembre	85 652	427 347	1 741	1 125	1 333	940
Total	1 227 648	6 152 655	59 361	33 998	29 128	17 598

Annexe 3. Production de Cuirs et Peaux dans les localités couvertes par le PACP.

Désignation	AFB- Bamako		Sabalibougou Bamako		Koulikoro (Kati ville)		Abattoir Kayes		Abattoir Sikasso		Abattoir Ségou		Abattoir Mopti	
	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux
	Janvier	8 321	28 365	6 646	1 874	207	1 330	1 649	4 669	1 131	2 302	900	1 421	642
Février	6 717	26 593	4 744	1 127	943	501	1 675	5 048	1 098	2 357	777	1 321	684	464
Mars	6 038	22 309	4 531	1 170	877	593	1 522	5 373	1 128	2 448	889	1 589	813	1 148
Avril	6 160	21 380	4 016	1 308	891	503	1 491	5 127	1 113	2 196	848	1 778	742	935
Mai	6 848	21 711	3 991	1 264	877	503	1 241	5 466	1 196	2 370	1 117	2 083	742	935
Juin	6 209	21 797	3 997	1 369	897	519	1 455	5 432	1 056	2 284	820	2 262	669	632
Juillet	6 380	26 850	5 512	1 552	913	570	1 306	5 802	1 130	2 325	955	1 933	815	586
Août	6 497	24 337	5 340	1 512	973	590	1 462	6 124	2 176	2 630	960	1 871	766	511
Septembre	6 382	25 668	5 543	1 345	943	667	1 420	5 332	1 102	2 650	945	1 911	1 032	471
Octobre	5 917	19 142	4 600	1 003	811	596	2 629	6 012	1 108	2 532	672	1 243	832	279
Novembre	6 257	19 362	4 745	1 435	789	579	1 478	4 312	1 476	2 586	807	1 196	823	284
Total 2013	71 726	257 514	53 665	14 959	9 121	6 951	17 328	58 697	13 714	26 680	9 690	18 608	8 560	6 516
TOTAL 2012	69 185	252 795	51 736	16 031	10 229	6 051	17 970	72 025	14 047	29 187	12 191	24 051	11 388	7 255
%	3,67	1,87	3,73	-6,69	-10,83	14,87	-3,57	-18,50	-2,37	-8,59	-20,52	-22,63	-24,83	-10,19

Annexe 4. Collecte mensuelle des cuirs et peaux (pièces).

Désignation	Bamako		Koulikoro (Kati ville)		Abattoir Kayes		Abattoir Sikasso		Abattoir Ségou		Abattoir Mopti	
	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux
Janvier	50 000	320 000	2 103	6 244	2 207	15 810	5 690	27 630	744	8 120	222	1 810
Février	45 000	300 000	2 735	7 444	2 604	8 259	5 376	27 126	790	11 315	685	3 575
Mars	48 000	280 000	3 222	6 957	2 701	8 734	5 100	26 070	1 112	11 891	270	2 610
Avril	52 000	288 000	2 418	9 051	3 020	9 850	5 160	24 060	1 447	13 766	255	2 365
Mai	60 000	401 600	2 418	11 625	11 625	9 270	3 810	25 260	1 447	13 766	255	2 365
Juin	88 000	500 000	2 435	7 536	10 022	22 015	4 730	26 650	753	10 645	175	2 250
Juillet	70 000	440 000	2 640	8 431	3 220	10 620	4 700	29 200	1 019	12 830	367	2 660
Août	45 000	250 000	1 894	8 435	2 420	8 430	6 120	25 100	1 717	12 162	445	1 895
Septembre	38 000	210 000	2 061	5 579	2 389	6 661	3 630	24 240	1 041	17 860	268	4 795
Octobre	40 000	550 000	1 976	5 044	4 063	8 777	3 990	24 390	540	1 192	228	4 922
Novembre	50 000	220 000	2 536	5 508	3 310	9 910	3 750	25 050	835	9 300	290	2 205
Total 2013	586 000	3 759 600	26 438	81 854	47 581	118 336	52 056	284 776	11 445	122 847	3 460	31 452
2 012	593 600	3 840 600	26 494	84 985	47 984	117 048	56 370	303 490	11 602	126 729	5 295	44 112
%	-1,28	-2,11	-0,21	-3,68	-0,84	1,10	-7,65	-6,17	-1,35	-3,06	-34,66	-28,70

Annexe 5. Situation des organisations professionnelles de la filière bétail viande

N°	DENOMINATION	RECEPISSE	NOMBRE DE MEMBRES			LOCALITES	CERCLES	REGIONS
			HOMMES	FEMMES	TOTAL			
1	coopérative "Cesiri" de Bla	99-023CB	24		24	Bla	Bla	Ségou
2	coopérative "APPE" de Falo	98 004CB	20		20	Falo	Bla	Ségou
3	Dugunièta ton de Niana B2	00016/SDSES-Bla	25	10	35	Niana B2	Bla	Ségou
4	coopérative "Duguyiriwaton" de Siana	00031/SDSES-Bla	51		51	Siana	Bla	Ségou
5	coopérative "Duguyiriwaton " de N'Toba	00018/SDSES-Bla	38	33	71	N'Toba	Bla	Ségou
6	Coopérative véto Yangasso	00042/SDSES-Bla	5		5	Yangasso	Bla	Ségou
7	coopérative Kile o Teki Kemeni	00037B/SDSES-Bla	22	4	26	Kemeni	Bla	Ségou
8	Association Djantoyèrèla Niamana	211/SDSES-Bla	36	5	41	Niamana	Bla	Ségou
9	Association Jèkabaara	00031B/SDSES-Bla	8		8	Bla	Bla	Ségou
10	Coopérative Sabugnuma Diaramana	00034B/SDSES- Bla	10		10	Diaramana	Bla	Ségou
11	Coopérative Fasojigi Nionina	0183/SDSES- Bla du16/12/05	20		20	Nionina	Bla	Ségou
12	Ass. Emboucheur Tominian	021/Ct du 31/03/003	30	0	30	Tominian	Tominian	Ségou
15	coopérative Nimy	001/SDSES du 22/11/2003	32	0	32	Yasso	Tominian	Ségou
16	Association "Benkady" de Tominian	055/du12/10/2006	13	0	13	Tominian	Tominian	Ségou
17	Association des bouchers	015/CTdu 06/05/2005	9	0	9	Tominian	Tominian	Ségou
18	coopérative Des éleveurs	09/SDSES-M du 26-11-02	21	0	21	Macina	Macina	Ségou
19	coopérative Des éleveurs	26/SDSES-M du 02-03-04	52	3	55	Kokry Camp	Macina	Ségou
20	Coopérative Des éleveurs	49/SDSES-M du 02-02-06	65	0	65	Saye	Macina	Ségou
21	Coopérative Des éleveurs	20/SDSES-M du 27-10-03	20	0	20	Macina	Macina	Ségou
22	Coopérative des marchands de bétail	30/SDSES-M du 18-05-04	54	0	54	Macina	Macina	Ségou
23	Coopérative marché Dabadji	11/SDSES-M	20	0	20	Monimpé	Macina	Ségou
24	Association Des emboucheurs		26	0	26	Saye	Macina	Ségou
25	Association Des emboucheurs		19	0	19	Macina	Macina	Ségou
26	Ass. Féminine Cesiri	15/CM du 14-05-97	0	15	15	Macina	Macina	Ségou
27	Association Laidou	25/CM du 15/04/97	0	11	11	Macina	Macina	Ségou
28	Association Des éleveurs	02/SDSES-M du 9-9-2002	18	0	18	Mécoudaga	Macina	Ségou
29	Association Des emboucheurs	080/SDSES-M du 5/02/07	18	7	25	Matomo	Macina	Ségou
30	Association "COFEM"- San	0335/MATDB-DNAT du 03/05/91		12	12	San	San	Ségou

31	Coop. Des Eleveurs	01/SDSES du 26/8/02	15	4	19	Banankoro	Ségou	Ségou
32	Association de Marchands à bétail	09/SDSES du 11/7/03	38	0	38	Ségou	Ségou	Ségou
33	Ass. des Femmes	70/CS1 du 12/3/96		8	8	Dougabougou	Ségou	Ségou
34	Association Bouctou		6	0	6	Ségou	Ségou	Ségou
35	Association "Kounandi "de Markala	23/CS1 du 7/11/97	9	0	9	Baka wèrè	Ségou	Ségou
36	Association "Etude/ formation"		8	0	8	Ségou mission	Ségou	Ségou
37	Association des Eleveurs de Dioro	074/HCR- CAB du 21/06/00	100	21	121	Dioro	Ségou	Ségou
38	Coopérative des Eleveurs de Mogola	06/SDSES du 09/06/03	35	11	46	Mogola	Ségou	Ségou
39	Association des Eleveurs de Katièna	035/CS1 du 08/4/04	25	0	25	Katièna	Ségou	Ségou
40	Coopérative Eleveurs Sud Noumoudiado	16/SDSES du 30/04/04	18		18	Ségou	Ségou	Ségou
41	Association des Bouchers		30		30	Ségou	Ségou	Ségou
42	Coopérative "Djè Kafo Ton" de Ségou	27/CS1 du 8 – 05-00	23	5	28	Doura	Ségou	Ségou
44	Développement Agricole du Mali (CODAM)	038/SDSES/S du 28/09/05	7	4	11	Ségou	Ségou	Ségou
45	Association des bouchers de Barouéli	11/CB du 14/04/01	88	57	145	Ségou	Ségou	Ségou
53	S. coop des emboucheurs de Konobougou « Djigi Kafoussa Fayé »	N° 025/SDSE/Bli du 24/10/05	6	1	7	Cinzana	Ségou	Ségou
54	S. coop . Marchands de bétail « Tabital Pulaku »	N° 045/SDSES/Bli du 16/1/04	8	0	8	Konobougou	Barouéli	Ségou
65	Association"Djiguiyi Dénesso"de Diéma	02/044/du 17D-02	11		11	Diéma	Diéma	Kayes
66	Association des Eleveurs Transhumants de Madiga (AETM)	N°329/CD du 9/11/93	13		13	Madiga SACKO	Diéma	Kayes
67	Association"Ben kadi" de Béma	03-33 CD du 16/5/03	18		18	Béma	Diéma	Kayes
68	Coopérative"Dantal aynabé"	-	40		40	Fassou Debé	Diéma	Kayes
69	Coopérative agro-pastorale de Guedebine	354/CRK/CAB du 04-09-97	39	3	42	Guédebine	Diéma	Kayes
70	Association "Soumpoda katté" de Diéma	-	30		30	Guédebine	Diéma	Kayes
71	Association"Kaoural"de Diéma	-	40		40	Guédebine	Diéma	Kayes

72	Coopérative des éleveurs	0169/GRK/CAB du 26-5-95	29		29	Diangouté Camara	Diéma	Kayes
73	Coopérative des Eleveurs	-	10		10	Diangouté Camara	Diéma	Kayes
74	Association "Kotoyokontara"	03/022/AD du 25/03/2003	300		300	Fougoumba (Diangouté Camara)	Diéma	Kayes
75	Association des Eleveurs Sambouri	°002/CD du 5-4-1996	20		20	Debo Kayes (Diangouté Camara)	Diéma	Kayes
76	Association des Eleveurs	N°02/039/CD du 17-06-2002	120		120	Lambidou	Diéma	Kayes
77	Société de Transport des Produits (ST.20)	N°03-011/AD du 07-03-2003	20		20	Lambidou	Diéma	Kayes
78	Coopérative des Eleveurs	N°0169/GRK/CAB du 52-5-95	29		29	Diagana (Diangouté camara)	Diéma	Kayes
79	Association des éleveurs du cercle de Yélimané	-	58		58	Kirané	Yélimané	Kayes
80	Association des éleveurs	-	50		50	Gory Banda	Yélimané	Kayes
81	Association des éleveurs	-	60		60	Lambatara (Tringa)	Yélimané	Kayes
82	Association des éleveurs	-	27		27	Dialaka (Tringa)	Yélimané	Kayes
83	Association des éleveurs	-	30		30	Kersiané	Yélimané	Kayes
84	Association des femmes	01-76/CD du 31/12/2001	0	22	22	Diagana (Diangouté Camara)	Diéma	Kayes
85	Association des femmes (Rappe Dosaguïro)	2000/038/CD du 8/8/00	0	22	22	Diangouté Camara	Diéma	Kayes
86	Association Benkady	02-147/PD- Diéma du 26/12/02	0	25	25	Madina (Dioumara Koussata)	Diéma	Kayes
87	Coopérative des Eleveurs	048/GRK/ du 25-09-96	27		27	Dioumara Koussata	Diéma	Kayes
88	GIE BENKADI	02-053/CD	70		70	Lattakaf (Lakamané)	Diéma	Kayes
89	Coopérative multifonct Dunkafa	31/03/DSES du 4/04/03		40	40	Goulou Koungalan	Kita	Kayes
90	Coopérative multifonct. des femmes – Benkadi	00043/SDES-32-03 du 7/04/03		80	80	Boubouya (Fougna)	Kita	Kayes
91	Association des éleveurs		78		78	Bougarbaya	Kita	Kayes
92	Association agro-pastorale multifonct.		61		61	Darsalam (Kokofata)	Kita	Kayes

93	Coopérative multifonction	00055/SDS du 2/4/03	80		80	Sagabari	Kita	Kayes
	Coopérative agricole-multi de Linguekoto	0028/SDS du 18/03/2003	30		30	Linguekoto	Kita	Kayes
94	Coopérative agricole multi de Diougoufing	48/03 du 28/04/03	15		15	Diougoufing	Kita	Kayes
94	Barron Ton	-	12	2	14	Ko Bry	Kita	Kayes
95	Coopérative des éleveurs de Batimakana	0130/SDSES	45	3	48	Batimakana	Kita	Kayes
96	Coopérative des éleveurs de Djidian	-	45		45	Djidian	Kita	Kayes
97	Coopérative agro-pastorale	00068161/SDES du 8-5-2001	130		130	Nafadji (Kassaro)	Kita	Kayes
98	Coopérative. Agro-pastoral Yacoubabougou	00017/SDES/06/0304/06/2003	27		27	Kadialan(Kassaro)	Kita	Kayes
99	Coopérative agro-pastorale de Badinko	00017/SDES 06/4/ 1/2000	21		21	Badinko (Sébékoro)	Kita	Kayes
100	Association des éleveurs de Natela		20		20	Natela(Bafoulabé)	Bafoulabé	Kayes
101	Association des jeunes : BERA		30	10	40	Walia	Bafoulabé	Kayes
102	Association Benkadi	006 du 13/03/2000		60	60	Brémassou(Mahina)	Bafoulabé	Kayes
103	Coopérative des éleveurs de Manantali	0640/GPK-CAB du 8/12/97	47		47	Manantali	Bafoulabé	Kayes
104	Association des Bouchers		4		4	Gounfan(Bafoulabé)	Bafoulabé	Kayes
105	Association éleveurs	-	9	2	11	Gounfan(Bafoulabé)	Bafoulabé	Kayes
106	Association des éleveurs	21/CB2001	40		40	Walia	Bafoulabé	Kayes
107	Fandéma Ton	11/PCK du 6/06/2003	24	1	25	Yatéla (Kéniéba)	Kéniéba	Kayes
108	Société coop.kéniéba	00004/SDSES du 13-2-04	21		21	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
109	Association marchands bétail Kéniéba	027/CK du 16/12/98	30		30	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
110	Association bouchers Kéniéba "Jekabaara"	19/CK du 15/06/01	19		19	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
111	Société coopérative des emboucheurs de kéniéba	00003/SDSES/kéniéba du 11/02/2004	5		5	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
112	Association des éleveurs	-	37		37	Nayela(Sero Diamanou/ Kayes)	Kayes	Kayes

113	Coopérative des éleveurs	276/GRK-CAB du 26/10/91	14		14	Légal-Segou / Kayes	Kayes	Kayes
114	Coopérative des bouchers de la commune	063/GRK CAB du 10/12/95	24		24	Kayes N'Di	Kayes	Kayes
115	Société coopérative "Benkadi" des éleveurs	00031/CK du 30/3/04	28		28	Kayes N'Di	Kayes	Kayes
116	Association de séleveurs de Boulel	002/10/J du 15/7/96/CK	25		25	Boulel (Koussané / Kayes)	Kayes	Kayes
117	Association bétail viande de Koussané	027/CK du 4/5/98	32	12	44	Koussané	Kayes	Kayes
118	Association des éleveurs	-	34		34	Kounda(Hawa Dembaya / Kayes)	Kayes	Kayes
119	Association des éleveurs Kersignané	018/CK	41		41	Kersignané	Kayes	Kayes
120	Association villageoise de Kerouvane	032/10/C du 08/12/98	7	15	22	Kerouvane(Liberté Dembaya / Kayes)	Kayes	Kayes
121	Association des éleveurs		65		65	Horegniwa(Djélibou / Kayes)	Kayes	Kayes
122	Association féminine Benkadi	036-10 C du 10/09/01		11	11	Lafiabougou(Kayes)	Kayes	Kayes
123	Association féminine Tiéssiri ton de Kamenkolé	N°166/SDESES-Kayes 14/04/04	0	16	16	Kamenkolé(Liberté Dembaya / Kayes)	Kayes	Kayes
124	Association des éleveurs Debè xèrè	34/Slacaer-K du 26/4/01	40	0	40	Sansangué(Guidimaka Xèrè Kafo / Kayes)	Kayes	Kayes
125	Association des éleveurs "Enndam poulago"		24		24	Koniakary	Kayes	Kayes
126	Groupement d'éleveurs		13		13	Kolomé(Marintoumania / Kayes)	Kayes	Kayes
127	Groupement éleveurs		80		80	Hamdallaye(Marintoumania / Kayes)	Kayes	Kayes
128	Association Boural		25		25	Lougoupouré(Gavinané / Nioro)	Nioro	Kayes
129	Association Faidé Aimabé		25		25	Lewa décolé(Gavinané / Nioro)	Nioro	Kayes
130	Coop. des éleveurs de Gavinané	0006/GRK-CAB	200		200	Gavinané	Nioro	Kayes
131	Coopérative des éleveurs de Korera-koré		48		48	Korera-koré	Nioro	Kayes

132	Coopérative des éleveurs	007/GRK-CAB	23	25	48	Sandaré	Nioro	Kayes
133	Association des emboucheurs	025/CN-01	23		23	Assa tiémala(Sandaré)	Nioro	Kayes
134	Association des emboucheurs	45/CN-93	9	6	15	Simby	Nioro	Kayes
135	Coopérative des marchands de bétail	1du 5/3/83	22	0	22	Troungoubé	Nioro	Kayes
136	Association des bouchers	du greffier Nioro	7	0	7	Troungoubé	Nioro	Kayes
137	Association Benkadi		35	0	35	Troungoubé	Nioro	Kayes
138	Coop. des éleveurs Nagana		15		15	Nioro	Nioro	Kayes
139	Association des éleveurs		18		18	Diamel Sar(Sandaré)	Nioro	Kayes
180	Coopérative des bouchers	D 41/GRS du 10/03/97	23	2	25	Sikasso	Sikasso	Sikasso
181	Marchand bétail	0022 SDESSES – Sik du 19/4/003	45	10	55	Kouoro Barrage	Sikasso	Sikasso
182	Coopérative des éleveurs de Klela	0105 SDESSES-Sik du 10/4/004	12		12	Loutana	Sikasso	Sikasso
183	Coopérative des éleveurs de Dougoumousso de Dialla Koro	0105 SDESSES-Sik du 27/11/006	2	11	13	Dougoumousso	Sikasso	Sikasso
184	JIKIFA	00271 SDESSES-Sik du 30/11/006	16	8	24	Klela	Sikasso	Sikasso
185	Coopérative éleveurs de Dougoumousso Kouloumouna	000288 SDESSES-Sik du 19/12/006	11	3	14	Dougoumousso	Sikasso	Sikasso
186	Coopérative Hermacono	000237 SDESSES-Sik du 13/9/006	16		16	Zoumana Diassa	Sikasso	Sikasso
187	Coopérative des éleveurs de Dougoumousso	000287 SDESSES-Sik du 18/12/006	14		14	Dougoumousso	Sikasso	Sikasso
188	JIKISEME	000238 SDESSES-Sik du 18/12/006		217	217	Klela	Sikasso	Sikasso
189	Benks dy éleveurs	000225 SDESSES-Sik du 28/8/006	10		10	Zoumana Diassa	Sikasso	Sikasso
190	Coopérative éleveurs de parcs	000287 SDESSES-Sik du 8/6/007	25		25	Siani	Sikasso	Sikasso
191	Coopérative des éleveurs	00028813 SDESSES-Sik du 8/6/007	31	8	39	Tinzanadougou	Sikasso	Sikasso
192	Coopérative Jiguitougou son	000264 SDESSES-Sik du 8/5/007	34	20	54	Yaban	Sikasso	Sikasso

193	Coopérative Sinignesiguiton	000263 SDESSES-Sik du 8/5/007	26		26	Yaban	Sikasso	Sikasso
194	Benkadi	000261 SDESSES-Sik du 8/5/007	24		24	Yaban	Sikasso	Sikasso
195	Kotognongo sala	000265 SDESSES-Sik du 8/5/007	17		17	Yaban	Sikasso	Sikasso
196	Coopérative éleveurs et emboucheurs	000278 SDESSES-Sik du 31/5/007	18		18	Zérelani	Sikasso	Sikasso
197	Agro-Pastoral de Zerelani (CAZ)	000299 SDESSES-Sik du 15/6/007	39		39	Zérelani	Sikasso	Sikasso
198	Kéné Dougou Baka –mare Nietaton	1171/SD SES au 15-06-06	23		23	Bougoula-ville	Sikasso	Sikasso
199	Marchands de cuirs et peaux	0066/SD SES			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
200	Agro-pastorale	D 237/GRS Du 20-10-97	41		41	Zignasso	Sikasso	Sikasso
201	Agro-pastorale	D 21/FRS14-02-00			0	Mandela	Sikasso	Sikasso
201	Éleveurs de Bougouni	025/SDESSES du 5/03/04	32		32	Bougouni	Bougouni	Sikasso
202	Éleveurs de Sido	-	150		150	Sido	Bougouni	Sikasso
203	Éleveurs de Tièmala	01/ SDESSES du 01 / 10 / 02	29	7	36	Tièmala - Morobougou	Bougouni	Sikasso
204	Jigiya	305 / CB du 27/11/00	19		19	Bougouni	Bougouni	Sikasso
205	Femmes	63/CB			0	SOLO	Bougouni	Sikasso
206	Tabital pulaku	209/CB du 2001		22	22	Bougouni	Bougouni	Sikasso
207	Alpular	19/CB du 2001		40	40	Bougouni	Bougouni	Sikasso
208	ULFBV	179/CB du 15/05/02	71		71	Bougouni	Bougouni	Sikasso
209	AMABEK	04/02/2003	55		55	Kéléya	Bougouni	Sikasso
210	Marchand		25		25	Zantiébougou	Bougouni	Sikasso
211	Marchand		10	1	11	Todougou Kolondiè	Bougouni	Sikasso
212	Coop. Sabounyume	0847/SD-ES 06-01-06	90		90	Koutiala	Koutiala	Sikasso
213	COMABEV	0019/SDS-ES06/09/03	23		23	Koutiala	Koutiala	Sikasso
214	Ass. des emb. de Gantièssou	41/C KLA09/03/00	33	3	36	Gantièssou	Koutiala	Sikasso
215	Dèmèba Gnouman	DC-YSO 10 du 07/11/07	33		33	Koury	Yorosso	Sikasso
216	Coopérative des marchands de bétail	350 du 20/07/2005-SDESSES-YSO	30		30	Kiffossol	Yorosso	Sikasso
217	Des marchands de bétail	001 du 08/09/2003 du SDESC-YSO	12		12	Karangana	Yorosso	Sikasso

218	Des marchands de bétail	422 du 03/01/2007 du SDES-C-YSO			0	Vanékuy	Yorosso	Sikasso
219	Association des marchands de bétail	En instance	18		18	Mahou	Yorosso	Sikasso
220	Des marchands de bétail	402 du 22/05/2006 du SDES-C-YSO			0	Ouhou (Ourikela)	Yorosso	Sikasso
221	Association agro pastorale	10 du 29/ 12/PC-YSO			0	Koury	Yorosso	Sikasso
222	Association des marchands de petits ruminants	En instance	21		21	Diaramana (Koury)	Yorosso	Sikasso
223	Association des marchands de bétail	En instance			0	Tandio (Koury)	Yorosso	Sikasso
224	Filières Bétail Viande	04 du 10 /03/2004 PC-YSO			0	Yorosso	Yorosso	Sikasso
225	Des Producteurs d'Animaux	01 du 21/04 2004 PC-YSO			0	Karangana	Yorosso	Sikasso
226	Des femmes Eleveurs	01 du 13/01/2004 PC- Yso	15	3	18	Beresso et Nani (Karangana)	Yorosso	Sikasso
227	Des marchands de volailles	0146 du 05/04/2007 du SDES	11		11	Yorosso	Yorosso	Sikasso
228	Des Bouchers de la commune de Karangana	025/ P-C- YSO du 30 Août 2006			0	Karangana	Yorosso	Sikasso
229	Association des bouchers de Yorosso	008 du 07 avril 2006 P C- YSO	13	2	15	Yorosso	Yorosso	Sikasso
230	Des producteurs marchands de volailles	031 du 19/04/2007			0	Lopegué	Yorosso	Sikasso
231	Coopérative des éleveurs de Kba	N) 0105/SDES du 28/2005			0	Kolondièba	Kolondièba	Sikasso
232	Coopérative des bouchers	0408 – SDES Kba 05/01/07			0	Kébila	Kolondièba	Sikasso
232	Coopérative Agro –pastorale	0401 – SDES Kba du 06/09/06			0	Koni	Kolondièba	Sikasso
233	Coopérative des emboucheurs petits ruminants	0 422 – SDSE Kba 31/07/07			0	Kolondièba	Kolondièba	Sikasso
234	Association des aviculteurs soutarabaga	0101/CK du 13/10/2004			0	Kadiana	Kolondièba	Sikasso
235	Coopérative des éleveurs	0331 – SDES Kba 05/10/05			0	Tousséguéla	Kolondièba	Sikasso
236	Coopérative des marchands de bétail	0407 - SDES Kba 03/01/07	61		61	Kébila	Kolondièba	Sikasso
237	Coopérative des éleveurs	005 – CK du 18/09/91	22		22	Kébila	Kolondièba	Sikasso
238	Coopérative agro – pastorale	0380 – SDES du 19/12/05	43		43	Diaka	Kolondièba	Sikasso
239	Coopérative des éleveurs	227 – SDES du 03/08/03	95		95	Kadiana	Kolondièba	Sikasso
240	Coopérative des commerçants de bétail Dususuma	001 – SDES du 24/02/03	46		46	Kolondièba	Kolondièba	Sikasso

241	Association des commerçants de bétail de Kadiana	012 – CK du 25/04/06			0	Kadiana	Kolondièba	Sikasso
242	Coopérative des éleveurs	-			0	Fakola	Kolondièba	Sikasso
243	Association des marchands de bétail de Fakola	-			0	Fakola	Kolondièba	Sikasso
244	Association des Emboucheurs de Fakola	007 – CK du 22/03/05	11	1	12	Fakola	Kolondièba	Sikasso
245	Coopérative Marchand de bétail de Kadiolo	-	24	3	27	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
246	Coopérative des éleveurs de Diou	000 171/SDSES	47		47	Diou	Kadiolo	Sikasso
247	Coopérative des éleveurs de Dioumaténé	-	38		38	Dioumaténé	Kadiolo	Sikasso
248	Coopérative des éleveurs de Zégoua	-	17		17	Zégoua	Kadiolo	Sikasso
249	Coopérative des éleveurs de Gninasso	-	23		23	Gninasso	Kadiolo	Sikasso
250	Association des bouchers de Kadiolo	082/CKLO	15		15	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
251	Association BENKADI DE katon	02/CKLO du 08/01/05			0	Katon	Kadiolo	Sikasso
252	Association Emboucheurs de Kadiolo				0	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
253	Coopérative des Marchands et Emboucheurs de Loulouni	N° 0091/SDSES DU 18/09/06	25		25	Loulouni	Kadiolo	Sikasso
254	Coopérative des éleveurs ovins et caprins « CECO »	00643/SDSES-CII du 15/09/2005	14		14	Hippodrome	Commune II	Bamako District
255	Coopérative des marchands de bétail de Banakabougou « CMBB »	0008/SDSES du 04/09/2003	29	1	30	Faladié SEMA II	Commune VI	Bamako District
256	Coopérative des marchands de bétail « AKILIMA- TSF »	00040/SDSES du CII du 21/12/2005	25	0	25	Quartier Sans Fil	Commune II	Bamako District
257	Coopérative « Kélénia » des femmes marchandes de bétail et restauratrices	00052/SDSES/CII du 04/08/2006	0	15	15	Garbal Quartier Sans Fil	Commune II	Bamako District
258	Coopérative des marchands et éleveurs de petits ruminants	00051/SDSES/CII du 17/07/2006	22	0	22	Garbal Niamana	Commune VI	Bamako District
259	Coopérative « Benkady » des marchands de petits ruminants	00019/SDSES/CVI du 31/07/2006	21	0	21		Commune	Bamako District
260	Coopérative des éleveurs Bovins du District de Bamako et de la zone Péri-urbaine	0015/DRDSES du 06 //12/2005	52	1	53	Hippodrome	Commune II	Bamako District

261	Coopérative « Danaya » des marchands de bétail de la Commune V du District de Bamako	00060/SDESES/CV du 02/03/2007	118	0	118	Sabalibougou	Commune V	Bamako District
262	Coopérative « Yiriwaton » des marchands de petits ruminants au Garbal des 30m de Faladié Sololah	00053/SDESES du 24/04/2007	117	0	117	Faladié	Commune VI	Bamako District
263	Association Interprofessionnelle Régionale Bétail Viande	N° 04 HCT /CAB du 07-09-2000	760	79	839	Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou
264	Association "DAGA-7" de Kabara			35	35	Kabara	Tombouctou	Tombouctou
265	Association "ABBA INAHER" de Abaradiou			36	36	Abaradjou	Tombouctou	Tombouctou
266	Association "SANEY GOUNGOU" de Tombouctou			35	35	Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou
267	Association "GOROBEN" de Tombouctou			30	30	Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou
268	Coopérative Embouche bovine et ovine	N°00043/SDES Du 9/12/2004		18	18	Kabara	Tombouctou	Tombouctou
269	Coopérative des bouchers	0016/SDE/G du 14/7/03	20	0	20	Goundam	Goundam	Tombouctou
270	COPREG	006/SDE S/G du 8/7/2003	70	0	70	Goundam	Goundam	Tombouctou
271	CODEVREG	007/SDE S/G2/2/03	196	0	196	Goundam	Goundam	Tombouctou
272	Pasteur développe toi	003/SLRC du 18/4/94	30	0	30	Razelma	Goundam	Tombouctou
273	Ass. des Eleveurs Kel Antesar	239/CAC du 18/4/1994	110	0	110	Goundam	Goundam	Tombouctou
274	Tillit de Koy-gourma	003/SLRC du 22/4/98	96	0	96	Goundam	Goundam	Tombouctou
275	Agropastoral	004/SLACAER	50	0	50	Wana	Goundam	Tombouctou

Annexe 6. Situation des organisations professionnelles de la filière lait

N°	DENOMINATION	RECEPISSE	NOMBRE DE MEMBRES			LOCALITES	CERCLES	REGIONS
			HOMMES	FEMMES	TOTAL			
1	Association "Nono Yiriwaton" de Cinzana	095/SDESES du 28 mai 08	27	4	31	Barouéli	Barouéli	Ségou
2	Des producteurs laitiers de Nemenimbougou	096/SDES du 28 mai 2008	19	2	21	Cinzana	Ségou	Ségou
3	Nonotigiw ka Yiriwaton de Nabougou	097/SDESES du 28 mai 08	26	2	28	Cinzana	Ségou	Ségou
4	Waldé Kossam de Wassadiala	0102/SDESES du 11 juin 08	12	8	20	Cinzana	Ségou	Ségou

5	Bagan Yiriwa Ton de Fambougou Wèrè	0103/SDSES du 11juin 08	17	2	19	Cinzana	Ségou	Ségou
6	Association De Walambougou	0104/SDSES du 11juin 08	23	3	26	Cinzana	Ségou	Ségou
7	Union Communale des Sociétés Coopératives des Producteurs Laitiers de Cinzana	0108/SDSES du 25 juin 08	27	3	30	Cinzana	Ségou	Ségou
8	Coopérative des Producteurs de lait « Konobougou Wèrè »	N° 045/SDSES				Konobougou	Barouéli	Ségou
9	Coopérative des Vendeurs de lait « Kossam Malado »	En cours				Konobougou	Barouéli	Ségou
10	Union des Coopératives des Producteurs et Vendeurs de lait	En cours				Konobougou	Barouéli	Ségou
11	Coopérative des Producteurs de lait	En cours				Barouéli	Barouéli	Ségou
12	Coopérative des Vendeurs de lait	En cours				Barouéli	Barouéli	Ségou
13	Union des Coopératives des Producteurs et Vendeurs de lait	En cours				Barouéli	Barouéli	Ségou
14	Bakamare nietaton	1171/SDESau 15-06-06			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
15	Yiriwasso	-			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
16	Revendeurs de lait sika	00266/SDSES			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
17	Ass. Nônôton de Kadiolo	091/CKLO			0	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
18	Asso.Beldande Klo	050/CKLO			0	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
19	Colak	-	148		148	Koutiala	Koutiala	Sikasso
21	Kebal	289/CB du 01/06/2000			0	Bougouni	Bougouni	Sikasso
22	Sanouya Nôno Koumantou	356/CB			0	Koumantou	Bougouni	Sikasso
23	Faso Nôno de Kéléya	R.			0	Koumantou	Bougouni	Sikasso
24	Coopérative Agropastorale de Kabara	Récip. N° 005/SDSES de 1996		32	32	Kabara	Tombouctou	Tombouctou

Annexe 7. Situation des organisations professionnelles de la filière cuirs et peaux

N°	DENOMINATION	RECEPISSE	NOMBRE DE MEMBRES			LOCALITES	CERCLES	REGIONS
			HOMMES	FEMMES	TOTAL			
1	Association "Tiéssiri " de Ségou	N°15/CS1 du 11/12/02	8	0	8	Ségou	Ségou	Ségou
2	Association des collecteurs des cuirs et peaux		15		15	Kayes	Kayes	Kayes
3	Coopérative des marchands de cuirs et peaux	N° 0066/SDSES du 26/08/2003	23		23	Sikasso	Sikasso	Sikasso
4	Ass négociants cuirs et peaux Deboye Kadiolo	N° 91/CKOASS du 26/10/2001	23		23	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
5	Mutuelle des professionnels des cuirs et peaux du Mali (MPCP)					Bamako	15	
6	Association sous régional des professionnels du cuir de l'Afrique de l'Ouest (ASOAC)		Associations professionnelles des pays membres			Bamako		

Annexe 8. Situation des organisations professionnelles de la filière avicole

N°	DENOMINATION	RECEPISSE	NOMBRE DE MEMBRES			LOCALITES	CERCLES	REGIONS
			HOMMES	FEMMES	TOTAL			
1	Association des aviculteurs de Kik		14	5	19	Marakanibougou	Ségou	Ségou
2	Benkadi	N°2000-022/CD-9-6-2000	11	0	11	Debo Kayes(Diangouté Camara)	Nioro	Kayes
3	Société coopérative des éleveurs de Yélimané	Agrément n°035/GRK-CAB du 15/11/94	647		647	Yélimané ville	Yélimané	Kayes
4	A.A.C.Y	Agrément n°001/CY du 5-06-01	6	12	18	Yélimané ville	Yélimané	Kayes
5	Association Femmes de Gory pour le progrès	040/CY du 4/01/02		360	360	Gory(Yélimané)	Yélimané	Kayes
6	Chémara – ton	-	70		70	Lattakaf(Lakama né)	Diéma	Kayes

7	Association des Aviculteurs	035/PCK	22	4	26	Toukoto (Kita)	Kita	Kayes
8	Ass. des Aviculteurs de Sirakoro	N°récépissé 003- du 02/03/2001	23		23	Sirakoro (Kita)	Kita	Kayes
9	Association des Aviculteurs	-	22		22	Badinko(Sébékoro)	Kita	Kayes
10	Association des Aviculteurs	R. 002/CK 22/6/99	19	1	20	Sébékoro	Kita	Kayes
11	Chè Maraton	-	25		25	Kourondonding(Bamafelé/Bafoulabé)	Bafoulabé	Kayes
12	Les super "BAOBAB"	002-SPB du 23/3/04	15		15	Manantali	Bafoulabé	Kayes
13	Association des Aviculteurs	-	18	4	22	Gounfan	Bafoulabé	Kayes
14	Association des Aviculteurs : Benkadi	-	15	0	15	Babarota(Bafoulabé)	Bafoulabé	Kayes
15	Association des aviculteurs	N°009/CRM 2001	5	2	7	Tinko (Mahina)	Bafoulabé	Kayes
16	Sinignèsigui	Récépissé n°11/PCK du 3/4/2002	14		14	Babadioula-foundou(Kassama / Kéniéba)	Kéniéba	Kayes
17	Coopérative multi fonctionnelle des agriculteurs	N°386/GRK-CAB du 5/9/97	34	1	35	Dialafara (Kéniéba)	Kéniéba	Kayes
18	Société Coopérative des productions animales de Kéniéba	00010/SDES du 14/04/04	10		10	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
19	Association des femmes Somabougou Jigui ton	148/CK du 19/11/97		22	22	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
20	Société Coopérative multi fonctionnelle des aviculteurs	N°332/GRK-CAB DU 21/08/97	1	22	23	Dialafara	Kéniéba	Kayes
21	Association des aviculteurs	N° 0016/10/ 98 CK	7	3	10	Khasso (Kayes)	Kayes	Kayes
22	Jemanguelé	Récépissé n°0019-10C du 24/11/99		37	37	Plateau (Kayes)	Kayes	Kayes
23	Association Benkadi	Récépissé n°0018/CK du 18/11/99	1	19	20	Liberté (Kayes)	Kayes	Kayes
24	Association A.D.F	-	19	14	33	Frاندallah (Gavinané)	Nioro	Kayes
25	Association des aviculteurs de Kik	-	13	7	20	Korera-Koré	Nioro	Kayes
26	Association des aviculteurs	001/CN 3/1/02	27	28	55	Sandaré	Nioro	Kayes
27	Association des aviculteurs	-	27	6	33	Simby	Nioro	Kayes

28	Ass. des aviculteurs	-	8	14	22	Troungoubé	Nioro	Kayes
29	Association Selicompacore	-	6	22	28	Youri (Nioro)	Nioro	Kayes
30	Association pour la Promotion Avicole (APA)	N° 040 / CK du 23 / 07 / 2004	4		4	Kayes N'Di	Kayes	Kayes
31	Groupement d'Aviculteur du château « Sinignaisigui »	0029SDSESC/Gao du 17/05/2003	3	3	6	Commune de Gao Château secteur I	Gao	Gao
32	Aviculteur	D 18/1/95			0			Sikasso
33	Association Féminine pour développement	N0 025/C SDC du10-05-001			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
34	SOCO MAV	-			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
35	Coo de l'avict-Ktiala				0	Kébila	Kolondièba	Sikasso
36	A des avic- de Kba	N° 024/CK-P du 3727/06/2002			0	Kolondiéba	Kolondièba	Sikasso
37	A des avic de (souterabaga	N°38 010/Ck du 10/10/2004			0	Moron Kadiana	Kolondièba	Sikasso
38	Des producteurs marchands volailles	N° 146 du 05/04/2006 SDSES YSO	15	3	18	Yorosso	Yorosso	Sikasso
39	Des producteurs marchands volailles	047 du 01/04/2007 SDSES YSO	55	10	65	Lopégué(Kiffosol)	Yorosso	Sikasso
40	Des producteurs marchands volailles	En instance			0	Kiffosol	Yorosso	Sikasso
41	Des producteurs marchands volailles	En instance			0	Mahou	Yorosso	Sikasso
42	Des aviculteurs	En instance			0	Karangana	Yorosso	Sikasso
43	Association des apiculteurs de Kadiolo	-	57		57	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso

Annexe 9. Situation des organisations professionnelles de la filière apicole

N°	DENOMINATION	RECEPISSE	NBRE HOMMES	NBRE FEMMES	TOTAL	LOCALITES	CERCLES	REGIONS
1	Structure rurale de gestion de bois SRGB	-	15		15	Linguema (Balandougou)	Kita	Kayes
2	Libo Ton	-	7	5	12	Balandougou	Kita	Kayes
3	Dibon ton	R.:n°54/03/SDES	15		15	Bendougouba	Kita	Kayes
4	Dibon ton	R. : n°52/23 du 6/05/03/SDES	5		5	Goulloun-gala (Bendougouba)	Kita	Kayes
5	Association des apiculteurs de Molontambaya	23/CK du 15/08/01	87	2	89	Fari (Sagalo/ Kéniéba)	Kéniéba	Kayes
6	Ass des apiculteurs	N° 6 du 10/05/02DC YSO	14	11	25	Boura	Yorosso	Sikasso
7	- // - Kadiolo	-	57		57	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
8	Coop des agriculteurs de Kebila	-	65		65	Kebila	Kolondiéba	Sikasso
9	Apiculteur Koutiala	045/kla 2001	6	4	10	Konséguéla	Koutiala	Sikasso
10	Apiculteur Konséguéla	199/Kla 2004	13	5	18	Konséguéla	Koutiala	Sikasso
11	APROMIK	33/cb du 16/05/03	25	0	25	Koumantou	Bougouni	Sikasso
12	APVA	125/CB du 18/02/99	7	4	11	Bougouni	Bougouni	Sikasso

Annexe 10. Quantités de lait frais collecté dans les principaux centres

Coopératives		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
AXE SIKASSO													
SIDO = CC		154,5	140,0	249,0	369,0	536,0	1 851,5	2 491,5	461,0 ²	2 232,0	1 503,5	787,5	
KELEYA = ML		63,5	51,0	68,0	58,5	69,0	692,5	2 301,0	120,0 ²	1 498,0	1 264,0	1 160,0	
SELINGUE = ML		398,0	705,0	1 227,0	1 291,0	1 505,0	1 264,0	2 480,0	040,0 ²	1 786,0	2 456,0	2 380,0	
S/TOTAL I		616,0	896,0	1 544,0	1 718,5	2 110,0	3 808,0	7 272,5	621,0⁶	5 516,0	5 223,5	4 327,5	
AXE SIKASSO													
OUeles	OUeles = ML	11 597,5	11 636,5	11 788,0	15 687,5	15 713,5	20 117,0	20 604,0	17 089,0	16 709,0	12 943,5	15 004,5	14 793,0
	SANANKORоба = PCA	15 527,5	16 097,5		18 063,0	18 090,5	17 908,5	18 241,0	14 689,5	12 209,0	12 741,0	13 036,0	17 042,5
	SANANKORO DJ = CC	1 149,5	1 096,5	1 293,5	1 319,5	1 243,5	2 817,5	3 814,0	812,5 ²	3 074,5	2 726,0	1 573,0	
S/TOTAL II		28 274,5	28 830,5	13 081,5	35 070,0	35 047,5	40 843,0	42 659,0	34 591,0	31 992,5	28 410,5	29 613,5	
AXE SEGOU													
Kassela	Kassela = ML	52 475,0	49 476,5	57 545,0	56 279,5	61 721,5	60 396,0	74 782,0	54 874,5	55 764,0	44 767,0	45 026,0	49 759,5
	Koro koro = CC	1 834,0	2 145,0	2 090,0	1 590,0	1 170,5	10 325,0	1 993,0	481,5 ¹	1 395,5	1 059,5	1 572,0	1 854,0
	Marka - Coungo = CC	1 051,5	1 145,5	1 561,0	1 478,0	1 237,0	1 925,0	5 488,0	439,0 ⁶	5 410,0	2 922,0	2 029,0	2 490,0
	Sadjouroubougou = CC	7 563,0	7 118,5	8 373,5	8 068,0	8 674,0	10 853,5	11 685,0	983,0 ⁶	5 124,0	6 002,0	6 432,0	4 736,5
	Tigole = CC	1 287,0	1 471,0	1 440,0	1 235,0	1 194,0	2 284,0	4 837,5	824,0 ⁴	5 028,0	2 221,5	1 064,5	1 328,0
	Zantiguila = PCA	977,0	623,5	706,0	621,0	432,0	1 592,0	4 073,0	847,0 ⁴	8 028,0	4 546,0	2 525,0	2 464,0
	DIANIKORO = PCA	935,0	710,5	907,0	726,5	1 489,5	2 776,0	2 784,0	346,5 ²	3 319,0	2 305,0	3 449,5	3 185,5
S/TOTAL III		66 122,5	62 690,5	72 622,5	69 998,0	75 918,5	90 151,5	105 642,5	81 795,5	84 068,5	63 823,0	62 098,0	65 817,5

Source : CAB DEMENSO

Annexe 11. Liste des huileries disposant d'équipement appropriés de raffinage d'huile à base de graine de coton

N°	RAISON SOCIALE	SITES	N°Téléphone	LOCALITES	CAPACITE DE TRITURATION (tonnes de graines/an)	NOMBRE D'EMPLOIS	OBSERVATIONS
1	Société Africaine de Transformation du Mali(SATMA) d'Almamy BOCOUM	Missabougou	76402630	Bamako District	13500	24	Eligible pour la campagne 2011-2012
2	Société Malienne des Produits Oléagineux(SOMAPO)	Missabougou	66740316/76306350	Bamako District	18000	27	Eligible pour la campagne 2011-2012
3	Huilerie Abdramane NIMAGA	Magnabougou extention	66737644	Bamako District	9000	24	Eligible pour la campagne 2011-2012
4	Société Industrielle pour la Transformation Agricole au Mali (SITAMA)	Zone Industrielle	66732433/20211114	Bamako District	9000	60	Eligible pour la campagne 2011-2012
5	Société Malienne SYLLA et Frères (SOMASYF)	Zone Industrielle	76479136	Bamako District	9000	24	Eligible pour la campagne 2011-2012
6	Huilerie KABAKOUMDA Magnambougou	Magnambougou	66738452	Bamako District	15000	48	Eligible pour la campagne 2011-2012
7	Unité de Traitement de Graine de Coton (UTRAG)	Yirimadio	76186363	Bamako District	12000	46	Eligible pour la campagne 2011-2012
8	Société des Oléagineux du Mali (SOM)	Sikasso	76450416	Sikasso	4930	90	Eligible pour la campagne 2011-2012
9	Société de Transformation des Graines de Coton de Sikasso(STGCS)	Sikasso	76470075	Sikasso	5000	10	Eligible pour la campagne 2011-2012
10	Huilerie Cotonnière de Sikasso	Sikasso	76497033/66727581	Sikasso	52000	80	Eligible pour la campagne 2011-2012
11	Huilerie Abou Woro Yacouba TRAORE(HAWYT)	Sikasso	21620979/65940619	Sikasso	60000	252	Eligible pour la campagne 2011-2012
12	Action pour la Transformation des produits Oléagineux (ATPO) SIKASSO	Sikasso	21620979/76716803	Sikasso	13500	50	Eligible pour la campagne 2011-2012
13	Huilerie Industrielle de Monsieur Aboubacar Bagayogo SIKASSO	Sikasso	76379590	Sikasso	13500	50	Eligible pour la campagne 2011-2012
14	Huilerie Cotonnière Fanta Mady KEITA (HUICOFK) Koutiala	Koutiala	76369754	Sikasso	4000	64	Eligible pour la campagne 2011-2012
15	Unité Djéna de Koutiala (UDK)	Koutiala	76376103/76375298	Sikasso	2000	64	Eligible pour la campagne 2011-2012

16	Fabrique Malienne d'aliments Bétail (FAMAB) Koutiala	Koutiala	21640585	Sikasso	47500	385	Eligible pour la campagne 2011-2012
17	Huilerie Cotonnière Nour (HUICONOUR) Koutiala	Koutiala	76369658	Sikasso	3000	24	Eligible pour la campagne 2011-2012
18	Huilerie Yaya KONE (HYK) Koutiala	Koutiala	21641459	Sikasso	16000	83	Eligible pour la campagne 2011-2012
19	Huilerie Cotonnière Traoré et Compagnie (HUICOTRAC) Koutiala	Koutiala	76369040	Sikasso	18000	76	Eligible pour la campagne 2011-2012
20	Coopérative des Pressoirs et Aliment Bétail (CPAB) Koutiala	Koutiala	76244325/66858847	Sikasso	47100	200	Eligible pour la campagne 2011-2012
21	Huilerie Tara d'Or Koutiala	Koutiala	76144325	Sikasso	15000	25	Eligible pour la campagne 2011-2012
22	Huilerie Cotonnière Touré et frères(HUICOTF) Koutiala	Koutiala	76376247	Sikasso	6300	22	Eligible pour la campagne 2011-2012
23	Huilerie SK d'OR Koutiala	Koutiala	7376364	Sikasso	3600	22	Eligible pour la campagne 2011-2012
24	Huilerie Cotonnière SANOGO et Frère (HUICOSAF) Koutiala	Koutiala	76375066/63793120	Sikasso	9000	22	Eligible pour la campagne 2011-2012
25	Huilerie Yaye multiservice Koutiala	Koutiala	76375220	Sikasso	9000	22	Eligible pour la campagne 2011-2012
26	Huilerie KOUMARE Koutiala	Koutiala	76019870	Sikasso	4500	12	Eligible pour la campagne 2011-2012
27	Huilerie ALCOMA SARL BOUGOUNI	Bougouni	666888026	Sikasso	36000	120	Eligible pour la campagne 2011-2012
28	Huilerie Issa TULU BOUGOUNI	Bougouni	75284302	Sikasso	10000	42	Eligible pour la campagne 2011-2012
29	Huilerie Cotonnière Cissé de Bougouni(HUICOCIB) BOUGOUNI	Bougouni	20229645/66763440	Sikasso	4200		Eligible pour la campagne 2011-2012
30	Huilerie BA Mariama	Ségou	21 32 28 42	Ségou	40000	42	Eligible pour la campagne 2011-2012
31	Huilerie Alimata KONE	Ségou	21 32 13 25/66 74 66 19	Ségou	20000	29	Eligible pour la campagne 2011-2012
32	Sahélienne des Huileries et Savons	Ségou	79 19 03 05	Ségou	40000	45	Eligible pour la campagne 2011-2012
33	Huilerie BA Awa TALL	Ségou	76282680	Ségou	18000	32	Eligible pour la campagne 2011-2012

34	Huilerie du Sahel	Ségou	79 32 96 47 /20 22 79 82	Ségou	18000	27	Eligible pour la campagne 2011-2012
35	Huilerie Cotonnière du Mali « HUICOMA SA » Koulikoro	Koulikoro	66 75 60 51	Koulikoro	345000	811	Eligible pour la campagne 2011-2012
36	Huilerie CICO-Industrie Banancoro	Banancoro	66 71 13 59	Koulikoro	45000	140	Eligible pour la campagne 2011-2012
37	Huilerie Alima Aliou Thera « ATA-INDUSTIE » Banankoro	Banancoro	76 41 24 82	Koulikoro	69000	15	Eligible pour la campagne 2011-2012
38	Huilerie Kouma et Mafa “ KOMAFA” Titibougou	Titibougou	75 01 02 21	Koulikoro	37890	124	Eligible pour la campagne 2011-2012
39	Huilerie El Hadji Mamadou Daouada Diarra (EMDD) Banankoro	Banancoro	66 73 59 78	Koulikoro	36500	120	Eligible pour la campagne 2011-2012
40	Huilerie Grafax Fana	Fana	66 75 05 29	Koulikoro	36000	120	Eligible pour la campagne 2011-2012
41	Huilerie Mamadou CISSE (GICEM) Fana	Fana	66 75 05 29	Koulikoro	435000	135	Eligible pour la campagne 2011-2012
42	Huilerie Chéri foula Fana	Fana	66 95 93 35	Koulikoro	12000T	39	Eligible pour la campagne 2011-2012
43	Huilerie de la Société EL HILAL-SARL Diago (Cercle de Kati)	Kati	76 48 03 23/66 71 86 39	Koulikoro	9000	16	Eligible pour la campagne 2011-2012

Annexe 12. Unités de transformation du lait

Régions	Localités	Nom /Nombre D'unités De Transformation	Capacité Moyenne De Production (Litres/ Jour)	Productions Actuelles (Litres/Jour)	Quantités Transformées (Litres)	Observations
Bamako	Zone industrielle	Euro lait,	360000	19500		
	Daoudabougou	Bintou lait	7500	5000		
	Quartier du fleuve	Tim lait	8000	6900		
	Zone industrielle	Mali lait	632000	61000		
	Magnambougou	Aicha lait	18000	9000		
	Hamdalaye	Jakeba lait	5000	4000		
	Daoudabougou	Diouncounda lait	7000	4900		
	Lafiabougou	Harry délice	23500	9600		
	Missira	Bill lait	19000	7000		
	Hippodrome	Milaiba bonne laitière	4000	130		
Ségou	Niono	Danaya Nono	10 000	6000	6000	
	Niono	Inna Lait	2 100	250	900	
	Cinzana	Laiterie de Cinzana	10 000		29750	
Mopti	Bandiagara ville	Kaoural	19,8	7245	7245	
	Bankass ville	Suudu Kossam	39,6	14469	14469	
	Koro ville	Kossam Koro	8,6	3171,5	3080,5	
	Douentza ville	Kossam Douentza	96,7	35315	35315	
	Sévaré/Mopti	Suudu Baaba	513,2	187341	187341	
	Sofara/Djenné	Kossam Fakala	8,6	3167	3167	
	Mopti	Cissé lait	7,9	2900	2900	
Gao	Château III	Sarafo - Lait		70	200	
	Château III	Nônô - Duma/Château		50	120	
	Sosso koïra	Nônô - Duma/Kowet		150	400	
	Sosso koïra	Boulangerie - Lait		120	512	
	Aljanabandja	Kia - Lait		80		
Sikasso	Koutiala	Danaya Nôno	150	80		
	Koumantou	Sanya Nôno	500	200		
	Kéleya	Faso Nôno	200	100		
Tombouctou	Tombouctou	Laiterie DAHT	100	58	471,75	Lait frais et caillé
	Kabara	Mini laiterie de Kabara	120	120	11 800	Lait frais et caillé
	Ber	Laiterie coop AP Ber	120	60	14 370	Lait frais et caillé
Koulikoro	Kasséla	Mini laiterie de Kasséla	975	753036	158145	
	Fana	Mini laiterie DANAYA	134	8971	3134	
	Ouéléssébougou	Mini laiterie	563	291043	127363	
	Siby	Mini laiterie de Siby	80	0	0	
	Nossombougou	Nossombougou		5147	0	
	Tienfala	Tienfala		65557	13186	
Kidal	Néguéla	Néguéla	110	330	0	
	Etambar	Laiterie Toximene	30	417		
	Etambar	Laiterie Adrar	35	934		
	Etambar	Laiterie Alfarouk	20	1 745		
Mopti	Kidal	Laiterie Tanti	29	825		
	Bandiagara ville	Kaoural	19,8	7245	7245	
	Bankass ville	Suudu Kossam	39,6	14469	14469	
	Koro ville	Kossam Koro	8,6	3171,5	3080,5	
	Douentza ville	Kossam Douentza	96,7	35315	35315	
	Sévaré/Mopti	Suudu Baaba	513,2	187341	187341	
	Sofara/Djenné	Kossam Fakala	8,6	3167	3167	
Total	Cissé lait	Mopti	7,9	2900	2900	
			1126654,8	1774160	876986,75	

Annexe 13. Situation biomasse des pâturages naturels à la date du 31 octobre 2013

N°	LOCALITES	PLUVIOSITE ANNUELLE MOYENNE 2013	PRODUCTION PRIMAIRE BIOMASSE (Kg MS/ha)				Ecart PP13/ PP12
			2013	2012	2011	2010	
KAYES							
1	Kayes	794,7	2057,28	2248,8	1 071	1 788	-191,52
2	Nioro du Sahel	621	1640,4	1544,2	1 071	1 604	+96,2
3	Yélimané	600,5	1591,2	1821,8	977	1 169	-230,6
4	Diéma	660,5	1735,2	1940,6	1 395	1 552	-436
5	Mahina	783	2029,2	2834,6	1 674	-	-805
6	Bafoulabé	793,5	2054,4	2229,8	1 559	-	-980,8
7	Kita	1172,4	2963,76	2546,9	1 990	2 261	+416,85
8	Kéniéba	1228,3	3097,92	3303,6	3 039	3 325	-205,68
MOYENNE			17169,4	2 308,78	1597	1 949,33	
KOULIKORO							
9	Koulikoro	873,7	2246,88	2310,2	1 899	2 550	-63,32
10	Katibougou	731,3	1905,12	2506,1	2 152	2 710	-600,98
11	Kati	907,4	2327,76	2665,9	2 199	2 528	-338,15
12	Baguineda	1050	2670	2295,6	2 226	2 706	+374,4
13	Ouéléssébougou	665,9	1748,16	2936,9	1 692	2 987	-1188,44
14	Dioila	874,4	2248,56	2529,4	1978	2638	-280,84
15	Kolokani	618	1633,2	2364,2	1 978	2 638	-731
16	Didiéni	540	1447,92	1798,8	1749	1921	-350
18	Nara	432,4	1187,76	1368,5	106+0	1241	-181,5
19	Banamba	600	1590	1580,98	1247	1480	-9,02
20	Kangaba	847,8	2184,72	3136,6	2150	2881	-951,88
MOYENNE			1917,17	2317,56	2317,46	1829	
SIKASSO							
21	Sikasso	1133,2	2869,68	2897,8	2900,88	3 039	-8,22
22	Bougouni	1038,6	2642,64	3074,9	2 421	3 218	232,26
23	Yanfolila	1069	2715,6	3003,6	2 808	3 323	288,1
24	Koutiala	631,3	1665,12	2538,2	1 956	3 109	-883,08
25	N'Tarla IRCT	708	1849,2	2372,4	1 816	3 144	-523
26	Kadiolo	1134	2871,6	3003,6	2 442	2 718	-132
27	Kolondiéba	939,7	2405,28	3388,3	2 216	2 881	-983,02
28	Yorosso	800,5	2071,2	2581,2	2 207	2 788	-510
MOYENNE			23866,28	2857,5	2331,5	3027,37	
SEGOU							
29	Ségou	524,1	1407,84	2015,8	1 787	2 280	-607,96

30	San	660,1	1734,24	2614,1	1 048	2 342	-879,86
31	Barouéli	661	1736,4	2413,7	1 517		-678,3
32	Konobougou	613	1621,2	2432,2	1 296		-911
33	Ké-Macina	591,5	1569,6	1696,1	1 212	1 624	-106,6
34	Bla	556	1484,4	2455,2	1 480	2 246	-970,8
35	Niono	403,5	1118,4	1800,0	1 278	1 712	681,6
36	Tominian	621,7	1642,08	3003,6	1 386	2 105	1461,52
	MOYENNE		12314,2	2303,8	1375,37	2051,5	
37	MOPTI Mopti	498,1	1345,44	1780,6	1 373	2 183	-435,16
38	Hombori				1 207	1 218	
39	Bandiagara				993		
40	Bankass	Données		Données	1 132	1 463	
41	Djenné	non disponibles		non	1 572	1 451	
42	Koro			disponibles	1 223	1 609	
43	Tenenkou				971	1 072	
44	Douentza				1 075	1 208	
45	Youwarou					-	
	MOYENNE		1345,44	1780,6	1193,12	1457,71	
46	GAO Gao	Données		Données	953	890	
47	Menaka	non		non	908	860	
48	Ansongo	disponibles		disponibles	1 050	890	
49	Bourem				852	828	
	MOYENNE				940,75	867	
50	TOMBOUCTOU Tombouctou	Données		Données	935	848	
51	G. Rharouss	non Disp		non Disp	840	925	
52	Goundam				882	1 002	
53	Diré				857	941	
	MOYENNE				854,25	950,5	
54	KIDAL Kidal	Données		Données	808	870	
55	Tessalit	non Disp		non Disp	799	886	
	MOYENNE				803,5	878	
56	BAMAKO Bamako-ville	743,6	1934,64	2905,7	2 399	2 734	-971,16
57	Bamako-senou	812,5	2100	2594,9	2 163	2 876	-494,9
58	Sotuba	914,6	2345,04	2641,9	2 194	2 803	-296,86
	MOYENNE		2126,56	2714,16	2252	2804,33	

Les quantités de biomasse obtenues ont été calculées à partir des formules de Breman avec les cumuls de pluies du 1^{er} mai au 31 octobre 2013.

$PP = (0,9 \times Pam) + 720$ si $(100\text{mm} < Pam < 400\text{mm})$

$PP = (2,4 \times Pam) + 150$ si $(400\text{mm} < Pam < 1500\text{mm})$

PP en kg ms/ha

Pam en mm/an

PP= Production Primaire

Pam= Pluviosité annuelle moyenne correspondant au cumul pluviométrique de la campagne
(source : Agence Mali Météo-Bulletin GTPA octobre 2013).

Annexe 14. Rappel des pluviosités annuelles 2013, 2012, 2011 et 2010 (en mm)

N°	Stations	Pluviosité cumulée du 1 ^{er} Mai au 31 Octobre			Ecart 2013/2012	
		Année 2013	Année 2012	Année 2011	En mm	%
	KAYES					
1	Kayes	794,7	874,5	390,1	-79,8	-9,13
2	Nioro du Sahel	621	580,9	390,0	+40,1	+6,90
3	Yélimané	600,5	696,6	286,1	-96,1	-19,52
4	Diéma	660,5	746,1	524,9	-85,6	-11,48
5	Mahina	783	1118,6	634,8	-335,6	-30,01
6	Bafoulabé	793,5	866,6	587,0	-73,1	-8,44
7	Kita	1172,4	998,7	766,5	+173,7	+17,39
8	Kéniéba	1228,7	1314	1203,7	-85,3	-6,5
	KOULIKORO					
9	Koulikoro	873,7	900,1	731,8	-26,4	-2,94
10	Katibougou	731,3	981,7	834,1	-250	-25,21
11	Kati	907,4	1048,3	853,9	-140,9	-13,45
12	Baguineda	1050	894	865,0	+156	+17,44
13	Ouéléssébougou	665,9	1161,2	682,6	-495,3	-42,66
14	Dioila	874,4	991,4	767,4	-117	-11,81
15	Bankoumana		-	790,0		
16	Kolokani	618	922,6	673,4	-304,6	-33,02
17	Didiéni	540	686,6	666,2	-146,6	-21,36
18	Nara	432,4	507,7	379,5	-75,3	-14,84
19	Banamba	600	596,2	457,0	+3,8	+0,63
20	Kangaba	847,8	1244,4	836,2	-396,6	-31,88
	SIKASSO					
21	Sikasso	1133,2	1144,9	1146,2	-11,7	-1,14
22	Bougouni	1038,6	1218,7	979,1	-180,1	-14,78
23	Yanfolila	1069	1189	1140,5	-120	-12,29
24	Koutiala	631,3	995,1	763,8	-363,8	-38,37
25	N'Tarla IRCT	708	926	700,0	-218	-23,55
26	Kadiolo	1134	1189	955,0	-55	-4,63
27	Kolondiéba	939,7	1349,3	860,7	-409,6	-30,36
28	Yorosso	800	1013	861,0	-213	-21,03
	SEGOU					
29	Ségou	524,1	777,4	682,1	-253,3	-32,59
30	San	660,1	1026,7	368,1	-366,6	-35,71
31	Barouéli	613	943,2	569,4	-330,2	-35,01
32	Konobougou	591,5	950,9	477,5	-359,4	-37,8
33	Ké-Macina	403,5	644,2	442,3	-240,7	-37,37
34	Bla	661	960,5	564,0	-299,5	-31,15
35	Niono	556	687,5	470,0	-131,5	-19,13
36	Tominian	621,7	1189	527,3	-567,3	-47,78
	MOPTI					
37	Mopti	498,1	679,4	509,4	-181,3	-26,69
38	Hombori	Données non		440,5		
39	Bandiagara	Disponibles		303,1	-	
40	Bankass		Données non	409,0	-	
41	Djenné	Données non	Disponibles	592,4	-	
42	Koro	Disponibles		447,0	-	
43	Tenenkou			279,0	-	
44	Douentza	Données non		394,8	-	
45	Youwarou	Disponibles			-	
	GAO					
46	Gao	Données non	Données non	239,8	-	
47	Menaka	Disponibles	Disponibles	225,9	-	
48	Ansongo	Données non		265,0	-	
49	Bourem	Disponibles		135,8	-	
	TOMBOUCTOU					
50	Tombouctou	Données non	Données non	132,0	-	

51	G. Rharouss	Disponibles	Disponibles	133,0	-	
52	Goundam	Données non		180,0	-	
53	Diré	Disponibles		152,0	-	
	KIDAL					
54	Kidal	Données non	Données non	97,8	-	
55	Tessalit	Disponibles	Disponibles	88,3	-	
	BAMAKO					
56	Bamako-ville	743,6	1148,2	936,9	-404,6	-35,24
57	Bamako-senou	812,5	1018,7	842,6	-205,2	-20,25
58	Sotuba	914,6	1038,3	864,2	-123,7	-11,92

Source : Direction Nationale de la Météorologie/ GTPA

Annexe 15. Situation des bâtiments

REGIONS	LOCALITES	NOMBRE	USAGE	ETAT	OBSERVATIONS
Kayes	DRPIA Siège	2	bureau et Logement	Passable	
	Bafoulabé	2	bureau et Logement	"	
	Diéma	2	bureau et Logement	"	
	Kayes	1	bureau	"	
	Kéniéba	2	bureau et Logement	"	
	Kita	2	bureau et Logement	"	
	Nioro	2	bureau et Logement	"	
	Yélimané	1	bureau et Logement	"	
Koulikoro	DRPIA Siège	1	Bureaux DRPIA	Assez bon	A réhabiliter
	Koulikoro	1	Logement Directeur	Bon	
	Banamba	1	Bureaux SLPIA	Mauvais	A réaliser
	Boron	1	Bureaux	Passable	A réaliser
	Dioila	1	Bureaux SLPIA	Passable	Rénovation, construction logement et clôture à réaliser
	Massigui	1	Bureaux UAPIA	Médiocre	A réhabiliter
	Béléko	1	Bureaux UAPIA	Médiocre	A réhabiliter
	Kangaba	1	Bureaux SLPIA	Mauvais	A réhabiliter
	Kangaba	1	Logement chef SLPIA	Passable	A réhabiliter
	Kangaba	1	Bureaux UAPIA	Mauvais	A réhabiliter
	Kati	1	Bureaux SLPIA	Assez bon	à réaliser
	Sanankoroba	1	Bureaux UAPIA	Passable	A réhabiliter
	Baguinéda	1	Bureaux UAPIA	Passable	A réhabiliter
	Ouéléssébougou	1	Bureaux UAPIA	Passable	Réhabilitation
Kolokani	1	Bureaux SLPIA	Mauvais	A réhabiliter	
	Nara		Bureaux SLPIA	Passable	Rénovation et construction de logement chef SLPIA
Sikasso	DRPIA	1	Bureaux	Mauvais	A réhabiliter
	DRPIA	1	Logement	Mauvais	A réhabiliter
	Koutiala	2	Bureaux, logements	Mauvais	A réhabiliter
	Yanfolila	2	Bureaux, logements	Mauvais	A réhabiliter
	Yorosso	1	Bureau	Passable	
	Bougouni	1	Bureau		En partage avec le service local de la Pêche
Ségou	DRPIA Ségou	1	Bureaux	Bon	Trop étroit et insuffisant
	SLPIA Ségou	1	Bureaux	passable	Besoin de réfection
	Barouéli	1		Passable	Besoin de nouveaux bureaux
	Bla	1		mauvais	Réfection
	Macina	1	Bureaux	mauvais	Besoin de nouveaux bureaux
	Niono	1	Bureaux	mauvais	En partage avec le service de l'Agriculture
	San	1	Bureaux	néant	Besoin de nouveaux bureaux
	Tominian	1	Bureaux	néant	Besoin de nouveaux bureaux
Mopti	DRPIA	7	Bureaux	Passable	Elle partage la même cour de l'ex ODEM avec le SLPIA de Mopti, la DRSV, le secteur vétérinaire, la DRA, le PSSA, la DRGR Besoin de réfection
	Mopti	1	Bureaux		A réhabiliter
	Bandiagara	1	Bureaux		Ex CAC de Bandiagara
	Djénné	1	Bureaux	Mauvais	
	Douentza	1	Bureaux	Passable	Ex PGRN
	Téhenkou	1	Bureaux	Passable	Partage le même bureau avec le la Pêche
	Youwarou	1	Bureaux	Passable	Partage le même bureau avec le service Vétérinaire
	Koro	1	Bureaux	Passable	Ex CAC
	Bankass	1	Bureaux	Passable	Partage le même bureau avec le service Vétérinaire
Tombouctou	Tombouctou	1	Logement Ex Directeur de	Passable	Le siège de la Direction régionale et du service local des Productions et des Industries

			la Réglementation et du Contrôle		Animales de Tombouctou vient d'être réfectionné et la réception définitive a été faite, mais les travaux n'ont été exécutés qu'à moitié. (Les murs de clôture, les WC, la climatisation, ventilation, les portes et fenêtres, les installations électriques, la cuisine, l'adduction d'eau sont restés non réparés).
	Gourma-Rharous	1	Bureau	Mauvais	Ce local nécessite une réhabilitation
Gao					
Kidal	DRPIA Siège	1	Bureaux	passable	Maison en bail
	SLPIA-Kidal	1	Bureaux	passable	Maison en bail
	SLPIA-Tessalit	1	Bureaux	passable	Maison en bail
Bamako District	DRPIA Siège	1	Bureaux	Bon	
DNPIA	Bamako	1	Bureaux	Bon	

Annexe 16. Situation des véhicules et autres moyens logistiques

Structures	Désignation	Nbre	Immatriculation	Date mise en Circulation	Source d'énergie	Affectation	Etat
DNPIA	Camion IVECO	1	KA-0170	27/07/2002	DIESEL	DNPIA	Bon
	Camion IVECO	1	KA-0169	27/07/2002	DIESEL	DNPIA	Bon
	Great Wall	1	KA-0125	04/05/2010	DIESEL	LIAISON	Panne
	TOYOTA	1	7361AAT	14/05/2008	DIESEL	Fonction	Bon
	Nativa	1	CH-1742	03/12/2009	DIESEL	Fonction	Bon
	Mitsubishi	1	CH-5798	03/12/2009	DIESEL	LIAISON	Bon
	Mitsubishi L200	1	CH 2087	03/12/2009	DIESEL	LIAISON	Bon
	Toyota Pick-up DC	1	CH1624	01/06/2009	DIESEL	Véhicule de pool PASAM	Bon
	Mitsubishi L200	1	K-9639	22/06/2011	DIESEL	LIAISON	BON
	Mitsubishi L200	1	K-9648	22/06/2011	DIESEL	LIAISON	BON
	Mitsubishi	1	K-9212	06/11/2008	DIESEL	Fonction	Neuf
	Great Wall	1	4328 BAT	01/01/2012	DIESEL	LIAISON	NEUF
	Great Wall	1	4335 BAT	01/01/2012	DIESEL	LIAISON	NEUF
Great Wall	1	4677 BAT	01/01/2012	DIESEL	LIAISON	NEUF	
OUMSANG	1	K-6160	01/01/2010		LIAISON	BON	
Kayes	Mitsubishi Double Cabine	1	CH 5661	2009	DIESEL	Direction	Bon
	Mitsubishi Double Cabine	1	CH 8047	2009	DIESEL	SLPIA Kayes	Bon
	Mitsubishi Double Cabine	1	CH 8011	2009	DIESEL	SLPIA Kita	Bon
	Mitsubishi Double Cabine	1	CH 5738	2009	DIESEL	SLPIA Bafoulabé	Bon
	Mitsubishi Double Cabine	1	CH 9404	2009	DIESEL	SLPIA Kéniéba	Bon
	Great WALL		4391 BAT	01/01/2012	DIESEL	Direction	NEUF
	Motos DT	20	Toutes immatriculées	2009	Essence	Kayes(7)- Yélimané(5)- Nioro (4)- Diéma (4)	Bon
	Moto Cross A 150GY		K-9137	01/01/2010	Essence	SLPIA Kita	Bon
	Moto Djakarta	3				Marché à bétail Kayes Nioro Troungoumbé	
Koulikoro	Land Cruiser SW	1	3317 C- IT	2011	DIESEL	DRPIA	Bon
	Great WALL	1	4381BAT	01/01/2012	DIESEL	DRPIA	NEUF
	Moto Cross A150GY	1	K-9129	01/01/2010	Essence	SLPIA Kangaba	Bon
	Moto DJAKARTA	1		16/02/2011	Essence	Nyamana	Bon
	Moto STAR	1			Essence	Marché Nara	
	SANILI	4			Essence	SLPIA Kati UAPIA Marché bétail 2 Kati Nyamana	Bon Bon Bon
	Motos	41			Essence	Banamba (4) Dioila (2) Kati (12) Kolkani (3) Koulikoro (7) Nara (11) Kangaba (2)	
Sikasso	Toyota double Cabine	1	K-9267	01/01/2010	DIESEL	Abattoir Sikasso	Bon
	Great Wall	1	4683 BAT	01/01/2012	DIESEL	DRPIA	NEUF
	Moto Cross A150GY		K-9156	01/01/2010	Essence	Yorosso	Bon
	Moto Cross A 150GY		K-9149	01/01/2010	Essence	SLPIA Sikasso	Bon
	Moto Cross SUPER TONDA DT 125	3		2010	Essence	Kadiolo Kolondiéba Koutiala	Bon Bon Bon
	Moto Djakarta	4		16/02/2011	Essence	Marché à bétail Sikasso (2) Niéna Koutiala	Bon Bon Bon
	Moto Cross 125	2		31/12/2008	Essence	SLPIA Bougouni Yanfolila	Bon
Ségou	Mitsubishi L200	1	K-9272	01/01/2010	DIESEL	DRPIA	Bon
	Great Wall	1	4393BAT	01/01/2012	DIESEL	DRPIA	NEUF

	Moto Cross A150 GY		K-9153	01/01/2010	Essence	DRPIA	Bon
	Moto Cross SUPER TONDA DT 125	2		2010	Essence	DRPIA Ségou SLPIA Ségou	
	Moto Cross	3		31/12/2008	Essence	SLPIA Ségou Niono Barouéli	Bon
	Moto Cross STAR	3			Essence	Marché à bétail Ségou San Niono	Bon
Mopti	Land Cruiser BJ	1	7431 AAT	01/01/2008	DIESEL	DRPIA	Bon
	Great Wall	1	4387 BAT	01/01/2012	DIESEL	DRPIA	NEUF
	Motos Suzuki	4			Essence	Essence	bon
	Moto Cross A150 GY		K-9164	01/01/2010	Essence	Bankas	Bon
	Moto DT 125 Japon	5			Essence	Suivi Bourgouculture Youwarou Ténènkou Douentza Diallobé Djenné	Bon
Tombouctou	Mitsubishi L200	1		01/01/2010	DIESEL	DRPIA	Bon
	Moto Star			2008	Essence	Gossi	Bon
	Motos SANILI		LWPPCJ3A	07 /07/2009	Essence	Tombouctou	Bon
	Motos SANILI		LWPPCJ3A	07/07/2009	Essence	Bambara Maoudé	Bon
	Motos SANILI		LWPPCJ3A	07 /07/2009	Essence	Léré	Bon
	Moto Cross A 150GY		K-9154		Essence	Goundam	
GAO	Camionnette OUMSANG	1	K-6162	01/01/2008	Gasoil	DRPIA	bon
	Moto Cross A 150GY		K-9549	01/01/2010	Essence	Ansongo	Bon
	Yam Cross	3			Essence		Bon
	Motos DT 175	6			Essence		Bon
	Motos CG	1			Essence		Bon
	Motos DT 125	4			Essence		Bon
	Motos SANILI	4		2008	Essence		
KIDAL	Camionnette.OUMSANG	1	K-6163	01/01/2008	DIESEL	DRPIA-Kidal	Bon
	Motos	8			Essence		Bon
	Moto Cross A 150GY	1	K-9141	01/01/2010	Essence	SLPIA Kidal	Bon
Bamako	Great WALL	1	4328 BAT	01/01/2012	DIESEL	DRPIA	NEUF
	Moto Cross A 150 GY	1	K-9163	01/01/2010	Essence	DRPIA	Bon
	Moto Djakarta	2			Essence		Bon
	Moto SANILI	1	CH -4725	2011	Essence	DRPIA	Bon

Annexe 17. Situation des matériels et équipements au niveau de la DNPIA et des DRPIA

DESIGNATION	DNPIA			KAYES			KOULIKORO			SIKASSO			SÉGOU			MOPTI		
	Nbre	Finance	Etat	Nbre	Finance	Etat	Nbre	Finance	Etat	Nbre	Finance	Etat	Nbre	Finance	Etat	Nbre	Finance	Etat
Portable HP Compaq 6110	1	USAID	B															
Micro- ordinateur HP 7540	2	USAID	B															
Ordinateur DELL Triniton Afical	3	GRM	B															
Micro-ordinateurs PC	5	USAID					3	-	1B, 2P	1	-	B	2	-	P	3	-	B
Micro-ordinateurs PC+ imprimante				11	PADEPA-KS	Bon										1	PASAM	B
Microordinateur Toshiba							3											
Imprimante LBP 800																		
Vidéo projecteur	1	USAID	B															
Imprimantes HP Laserjet 1300	1	OMBEVI	B															
Imprimantes	2	USAID	B				3	-	1B, 2P									
Imprimantes Laserjet 1100	2	USAID	P															
Photocopieur de grande capacité et accessoires	1	MEP	B															
Photocopieur de grande capacité et accessoires	1	PASAOP	B															
Photocopieur				5	PADEPA-KS	Bon	1	-	P				2	-	P	1	PASAM	B
Ordinateur DELL Optiplex 210 L	1	Météo	B															
Compaq 7500	1	USAID	B															
Dell optiplex 6x 250	1	USAID	B															
Dell 8300	1	Agetic	B															
Imprimante HP Laserjet P2015	1	Agetic	B															
Ordinateur HP L 1706	1	CSLP	B															
Imprimante HP Laserjet P3005 dn	1	CSLP	B															
Ordinateur HP L 1706	1	-	B															
Imprimante HP Laserjet P3005 dn	1	-	B															
micro-ordinateur portable	1	PASAM	B															
micro ordinateurs portables « Toshiba »	12	LMIS	B															

micro-ordinateur portable	1	LMIS	B																
Fax	1	PASAM	B																
appareil photo numérique « Canon »	4	LMIS	B																
Cellulaires « Nokia »	30	LMIS	B																
GPS	27	LMIS	B																
Serveur secondaire	1	LMIS																	
Scaner scanjet 5590	1	PASAM																	
ordinateur portable Toshiba L550	1	PRODEZEM	B																
microordinateurs écran plat avec accessoires	6	Etat	B																
imprimantes HP 2055	6	Etat	B																
disques externes 500 G	6	Etat	B																
Serveur	1	Etat	B																

B : Bon ; P : Passable

Annexe 18. Situation des matériels et équipements au niveau de la DNPIA et des DRPIA (Suite)

DESIGNATION	TBOUCTOU			GAO			KIDAL			BAMAKO		
	Nbre	Financement	Etat	Nbre	Financement	Etat	Nbre	Financement	Etat	Nbre	Financement	Etat
Micro-ordinateur portatif				1	PADENEM	B	1	LMIS	Bon			
Micro-ordinateurs PC	1	-	B	1	PADENEM	B				1	-	Bon
Micro-ordinateur Toshiba	1		B									
Ordinateurs + accessoires							1	DDRK	B			
Ordinateurs + accessoires							1	DRSV	P			
Photocopieurs	1	-	Mauvais	1	PASAOP	B	1	PASAOP	B			
Imprimante Laserjet 6L	1	-	B									
Imprimante LBP 800	1		B									
Onduleurs SMART-UPS 700	1	-	En panne									
GPS				04	LMIS	Bon	04	LMIS	Bon			
Téléphone Cellulaire				04	LMIS	Bon	04	LMIS	Bon			
Téléphone Thuraya							01	DDRK	Bon			

